

**EVIDENCE**

OTTAWA, Monday, October 7, 2024

The Standing Senate Committee on National Security, Defence and Veterans Affairs met with videoconference this day at 4:03 p.m. [ET] to consider Bill C-20, An Act establishing the Public Complaints and Review Commission and amending certain Acts and statutory instruments and, in camera, to consider future business.

**Senator Tony Dean** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Good afternoon, senators. I call this meeting in session.

Before we begin, I would like to ask all senators and other in-person participants to consult the cards on the table in front of you for guidelines to prevent audio feedback incidents. Thank you for your cooperation.

Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on National Security, Defence and Veterans Affairs. I'm Tony Dean, a senator from Ontario and the chair of the committee. I'm joined today by fellow committee members, and I'll ask them now to introduce themselves, beginning with our deputy chair.

[*Translation*]

**Senator Dagenais:** Jean-Guy Dagenais from Quebec.

[*English*]

**Senator Dasko:** Donna Dasko, senator from Ontario.

**Senator Richards:** Dave Richards from New Brunswick.

**Senator Patterson:** Rebecca Patterson from Ontario.

**Senator Yussuff:** Hassan Yussuf, Ontario.

**Senator Al Zaibak:** Mohammad Al Zaibak, Ontario.

**Senator M. Deacon:** Marty Deacon, Ontario.

**Senator McNair:** Welcome. John McNair, New Brunswick.

**Senator Omidvar:** Ratna Omidvar, Ontario. I'm not a member of this committee but the sponsor of the bill.

**Senator Boehm:** Peter Boehm, Ontario.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le lundi 7 octobre 2024

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale, de la défense et des anciens combattants se réunit aujourd'hui, à 16 h 3 (HE), avec vidéoconférence, afin d'examiner le projet de loi C-20, Loi établissant la Commission d'examen et de traitement des plaintes du public et modifiant certaines lois et textes réglementaires et à huis clos, afin de se pencher sur ses travaux à venir.

**Le sénateur Tony Dean** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Bonjour, chers collègues. La séance est ouverte.

Avant de commencer, je demanderai à tous les sénateurs et aux autres participants présents dans la salle de consulter les fiches posées sur la table devant eux. Vous y trouverez des directives pour éviter des effets Larsen. Merci de votre coopération.

Bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale, de la défense et des anciens combattants. Je m'appelle Tony Dean, je suis sénateur de l'Ontario et je préside le comité. Sont également présents aujourd'hui d'autres membres du comité, et je leur demanderai maintenant de se présenter, en commençant par la vice-présidente.

[*Français*]

**Le sénateur Dagenais :** Jean-Guy Dagenais, du Québec.

[*Traduction*]

**La sénatrice Dasko :** Donna Dasko, sénatrice de l'Ontario.

**Le sénateur Richards :** Dave Richards, du Nouveau-Brunswick.

**La sénatrice Patterson :** Rebecca Patterson, de l'Ontario.

**Le sénateur Yussuff :** Hassan Yussuf, de l'Ontario.

**Le sénateur Al Zaibak :** Mohammad Al Zaibak, de l'Ontario.

**La sénatrice M. Deacon :** Marty Deacon, de l'Ontario.

**Le sénateur McNair :** Bienvenue. John McNair, du Nouveau-Brunswick.

**La sénatrice Omidvar :** Ratna Omidvar, de l'Ontario. Je ne siège pas à ce comité, mais je suis la marraine du projet de loi.

**Le sénateur Boehm :** Peter Boehm, de l'Ontario.

**The Chair:** To my left is Ericka Paajanen, the very able clerk of the committee, and on my right is Ariel Shapiro, who is our Library of Parliament analyst.

Colleagues, today we continue our consideration of Bill C-20, An Act establishing the Public Complaints and Review Commission and amending certain Acts and statutory instruments. We are hearing from three panels of witnesses who will share their insights on this bill.

In this first panel, I'm pleased to welcome Mr. Mel Cappe, Distinguished Fellow at the Munk School of Global Affairs and Public Policy. Some of you will recall that Mr. Cappe is the former Clerk of the Privy Council, the former head of the public service and was Canada's High Commission in the U.K. for four years.

Joining us from the National Police Federation is Brian Sauvé, President and Chief Executive Officer. And from the Customs and Immigration Union, by video conference, we're joined by Mark Weber, National President. Thank you all for joining us today.

We now invite you to provide your opening remarks, to be followed by questions from our members. I remind you that you each have five minutes to present. We'll begin with Mr. Cappe. Whenever you're ready, please proceed.

**Mel Cappe, Distinguished Fellow, Munk School of Global Affairs and Public Policy, as an individual:** Thank you, Mr. Chair. As you noted, I teach Masters students in global affairs and public policy at the Munk School in Toronto, but I spent 30 years in the Government of Canada as a senior official. I was deputy minister in several departments and clerk of the Privy Council, as the chair noted, from 1999 to mid-2002.

I had first been appointed to the rank of deputy minister by Prime Minister Mulroney, and I served as clerk to Prime Minister Chrétien. There is a point to that, which is that I spent my career in a non-partisan fashion.

[Translation]

After spending five years in Montreal as CEO of the Institute for Research on Public Policy, I was approached by a director general at the Department of Public Safety to prepare a report on the lack of capacity for scrutiny at CBSA.

[English]

In June of that year, I delivered a report to the department. Perhaps because I had spent four years in the U.K., I called it *Mind the Gap*. The point is there was a gap in the review process and capacity. I had interviewed over 50 individuals, including

**Le président :** À ma gauche est assise Ericka Paajanen, l'excellente greffière du comité, et à ma droite est assis Ariel Shapiro, qui est notre analyste de la Bibliothèque du Parlement.

Chers collègues, nous poursuivons aujourd'hui notre examen du projet de loi C-20, Loi établissant la Commission d'examen et de traitement des plaintes du public et modifiant certaines lois et textes réglementaires. Nous recevons trois groupes de témoins qui nous feront part de leurs points de vue sur ce projet de loi.

J'ai le plaisir d'accueillir, dans le premier groupe, M. Mel Cappe, chercheur émérite, École Munk des affaires mondiales et des politiques publiques. Certains d'entre vous se rappelleront que M. Cappe a été greffier du Conseil privé, chef de la fonction publique et qu'il a été pendant quatre ans haut-commissaire du Canada au Royaume-Uni.

Nous accueillons également Brian Sauvé, président et directeur général de la Fédération de la police nationale, et, par vidéoconférence, Mark Weber, président national du Syndicat des douanes et de l'immigration. Je vous remercie tous de votre présence aujourd'hui.

Nous vous invitons à présenter vos observations préliminaires, après quoi les membres du comité vous poseront des questions. Je vous rappelle que vous disposez de cinq minutes pour votre exposé. Nous commencerons par M. Cappe. Vous avez la parole, je vous en prie.

**Mel Cappe, chercheur émérite, École Munk des affaires mondiales et des politiques publiques, à titre personnel :** Je vous remercie, monsieur le président. Comme vous l'avez fait remarquer, j'enseigne à des étudiants en maîtrise à l'École Munk des affaires mondiales et des politiques publiques, à Toronto, mais j'ai été pendant 30 ans haut fonctionnaire du gouvernement du Canada. J'ai été sous-ministre de plusieurs ministères et greffier du Conseil privé, comme l'a souligné le président, de 1999 jusqu'au milieu de 2002.

J'ai été nommé sous-ministre pour la première fois par le premier ministre Mulroney et j'ai occupé la fonction de greffier sous le premier ministre Chrétien. Je veux dire par là que j'ai eu une carrière non partisane.

[Français]

Après avoir passé cinq ans à titre de PDG de l'Institut de recherche en politiques publiques à Montréal, j'ai été approché par un directeur général au ministère de la Sécurité publique afin de préparer un rapport sur le manque dans la capacité de l'examen de l'Agence des services frontaliers du Canada.

[Traduction]

En juin de cette année-là, j'ai remis un rapport au ministère. Peut-être parce que j'avais passé quatre ans au Royaume-Uni, je l'ai intitulé *Mind the Gap*. Le fait est que le processus et la capacité d'examen présentaient des lacunes. J'avais interrogé

former Supreme Court Justices, heads of agencies, deputy ministers and members of the public, including some ethnic minority groups. I proposed that there should be a review agency of the Canadian Border Services Agency, or CBSA, and that it should be related to and have relationships with the review of other security agencies like the Royal Canadian Mounted Police, or RCMP. I proposed structuring it to balance the public's right to security and the individual's right to privacy by respecting the need for secrecy and coercive action, with indirect accountability to an independent review agency.

When Bill C-20 was introduced, I believed it was a very good start in that direction. It did not do everything I wanted; however, since we are already seven years from my report, I felt then and strongly feel now that passing Bill C-20 will significantly improve the review process for CBSA, and in that process, improve the operational effectiveness of the Canada Border Services Agency.

Do not let the perfect be the enemy of the good. Senators, I know that you're dealing with that all the time in trying to make a judgment about what to send back and what not.

[*Translation*]

I am pleased to answer your questions, but I should point out that seven years have gone by since I studied this issue, and my memory is not as sharp as yours.

Thank you.

[*English*]

**The Chair:** Thank you very much, Mr. Cappe. Next we will hear from Mr. Brian Sauvé of the National Police Federation. Please proceed when you're ready.

**Brian Sauvé, President and Chief Executive Officer, National Police Federation:** Thank you for inviting me to speak today. As mentioned, my name is Brian Sauvé. I am the President and CEO of the National Police Federation, or NPF, the union representing nearly 20,000 members of the RCMP in Canada as well as worldwide.

We recognize the essential role civilian oversight plays in maintaining public trust. The NPF has long supported ending the practice of police investigating the police, and Bill C-20 presents a crucial opportunity to address this issue. The bill could create a more independent and fully resourced public complaints and review commission, which we believe is one key to enhancing public confidence in law enforcement.

plus de 50 personnes, parmi lesquelles des juges de la Cour suprême, des directeurs d'organismes, des sous-ministres et de simples citoyens, y compris des membres de groupes ethniques minoritaires. J'ai proposé de créer un organisme de surveillance de l'Agence des services frontaliers du Canada, l'ASFC, et qu'il ait des liens avec l'examen d'autres organismes de sécurité, comme la Gendarmerie royale du Canada, la GRC. J'ai proposé de le structurer de manière à concilier le droit du public à la sécurité et le droit individuel à la protection de la vie privée, en respectant la nécessité de la confidentialité et de mesures coercitives, avec une reddition de comptes indirecte à un organisme de surveillance indépendant.

Quand le projet de loi C-20 a été déposé, j'y ai vu un très bon début dans ce sens. Il ne faisait pas tout ce que je souhaitais. Cependant, comme sept ans s'étaient déjà écoulés depuis mon rapport, j'estimais alors et je suis convaincu à présent que l'adoption du projet de loi C-20 améliorera considérablement le processus d'examen de l'ASFC et, par là même, l'efficacité organisationnelle de l'Agence.

Ne laissez pas le mieux être l'ennemi du bien. Honorables sénateurs, je sais que vous êtes chaque fois confrontés à ce dilemme lorsque vous devez décider de ce que vous renvoyez ou pas à la Chambre.

[*Français*]

Je suis prêt à répondre à vos questions, mais je dois souligner qu'il s'est passé sept ans depuis que j'ai étudié cette question, et ma mémoire n'est pas aussi aigüe que la vôtre.

Je vous remercie.

[*Traduction*]

**Le président :** Je vous remercie, monsieur Cappe. La parole est maintenant à M. Brian Sauvé, de la Fédération de la police nationale. Je vous en prie.

**Brian Sauvé, président et directeur général, Fédération de la police nationale :** Je vous remercie de m'avoir invité à m'exprimer aujourd'hui. Comme il a été mentionné, je m'appelle Brian Sauvé. Je suis président et directeur général de la Fédération de la police nationale, la FPN, syndicat qui représente près de 20 000 membres de la GRC au Canada et dans le reste du monde.

Nous reconnaissons le rôle essentiel que joue une surveillance civile dans le maintien de la confiance du public. La FPN est depuis longtemps favorable à ce que ce ne soit plus la police qui enquête sur la police, et le projet de loi C-20 offre une excellente occasion de régler cette question. Il pourrait créer une commission d'examen et de traitement des plaintes du public plus indépendante et dotée de toutes les ressources nécessaires, ce qui est, selon nous, essentiel pour renforcer la confiance du public dans les organismes d'application de la loi.

While we appreciate the amendments proposed by the House of Commons Public Safety and National Security Committee, particularly recognizing the NPF's role during the complaints process, there remain concerns about the resources allocated to this body and the timelines involved in investigations.

Today, I will outline four recommendations for improving Bill C-20:

First, clarifying the definition of "third party" complaints. The current amendments to subclauses 33(1) and clause 35 allow "third parties" to file complaints and receive assistance. However, the term "third party" is not clearly defined. It is unclear who qualifies as a "third party," the circumstances under which they can receive assistance or what it means to be "directly concerned" with a complaint. This ambiguity could lead to resource misuse, with the commission receiving frivolous complaints, worsening its already-strained resources.

We recommend clarifying whether "third parties" refer to individuals, organizations or both. Additionally, the commission should have the discretion to decide whether to assist a third party with a complaint, aligning with other provisions that allow for discretion in resource allocation.

Second, restoring the one-year complaints timeline. Bill C-20, as it stands, extends the complaints timeline from one year to two years. Given the commission's current resource challenges, this extension could delay investigations and make it harder to gather accurate information due to memory degradation. The current process already allows for extensions in exceptional cases. Restoring the original one-year timeline, with extensions only when necessary, would ensure investigations are timely and more reliable.

Third, reconsidering the blanket prohibition on non-disclosure agreements. Clause 35.1 introduces a complete ban on non-disclosure agreements, or NDAs, for complaints under the act. This blanket approach may create unintended consequences in other proceedings and could lead to more complaints going to hearings, further burdening the system. We recommend amending this section to:

A) allow for existing NDAs from other proceedings to remain enforceable.

B) permit parties to keep privileged information confidential, and

Nous comprenons les amendements proposés par le Comité permanent de la sécurité publique et nationale de la Chambre des communes, notamment ceux qui reconnaissent le rôle de la FPN dans le processus de traitement des plaintes, mais des questions demeurent en ce qui concerne les ressources attribuées à cet organisme et le calendrier des enquêtes.

Aujourd'hui, je présenterai quatre recommandations pour améliorer le projet de loi C-20.

Premièrement, il serait bon de clarifier la définition de plaintes de « tierces parties ». Les amendements actuels au paragraphe 33(1) et à l'article 35 autorisent des « tierces parties » à déposer des plaintes et à recevoir de l'aide. Cependant, le terme « tierce partie » n'est pas clairement défini. On ne sait pas trop qui peut être considéré comme « tierce partie », les circonstances dans lesquelles des « tierces parties » peuvent recevoir de l'aide ou ce que veut dire être « directement concernée » par une plainte. Cette ambiguïté pourrait conduire à une mauvaise utilisation des ressources, car la commission recevrait des plaintes futiles, et cela pèserait encore sur des ressources déjà limitées.

Nous recommandons de préciser si l'on entend par « tierces parties » des particuliers, des organisations ou les deux. De plus, la commission devrait être en mesure de décider d'aider ou pas une tierce partie par rapport à une plainte, d'autres dispositions accordant une certaine latitude dans l'affectation des ressources.

Deuxièmement, il serait bon aussi de rétablir le délai d'un an pour porter plainte. Le projet de loi, dans sa version actuelle, fait passer ce délai à deux ans. Étant donné les défis actuels de la commission en matière de ressources, cette prolongation risque de retarder des enquêtes et de compliquer la collecte de renseignements précis, la mémoire s'altérant. Le processus actuel permet déjà de prolonger le délai dans des cas exceptionnels. Rétablir le délai original d'un an, en ne le prolongeant qu'en cas de nécessité, garantirait des enquêtes menées rapidement et plus fiables.

Troisièmement, il serait bon aussi de revoir l'interdiction totale des accords de non-divulgence. L'article 35.1 interdit complètement les accords de non-divulgence, les AND, dans le cas des plaintes déposées en vertu de la loi. Cette approche générale risque d'avoir des conséquences indésirables dans d'autres procédures et d'avoir pour effet que plus de plaintes donnent lieu à des audiences, ce qui représentera une charge supplémentaire pour le système. Nous recommandons de modifier cet article afin de :

A) permettre que les AND existants découlant d'autres affaires restent exécutoires;

B) permettre aux parties de préserver la confidentialité de renseignements protégés;

C) allow confidentiality for financial aspects of settlements.

This approach would strike a balance between transparency and practicality while preventing the unnecessary strain on limited resources.

Lastly, ensuring the full independence and resources of the proposed public complaints and review commission, or PCRC. We believe Bill C-20 presents a unique opportunity to strengthen civilian oversight of law enforcement in Canada by ensuring the PCRC is fully independent. The government has consistently promised increased transparency in law enforcement, and this bill should reflect that commitment. The PCRC must be equipped with the resources and ability to conduct its own investigations independently, free from political influence or the perception of conflict or bias.

To be effective, these changes need to support informed, fair and timely investigations that meet the public interest. A fully independent PCRC will ensure greater transparency and accountability within the law enforcement community and with Canadians.

Thank you for your time, and I look forward to any questions.

**The Chair:** Thank you, Mr. Sauvé. Finally, we will hear, on behalf of the Customs and Immigration Union, Mr. Mark Weber. Welcome back, Mr. Weber. Please proceed whenever you're ready.

**Mark Weber, National President, Customs and Immigration Union:** Thank you, Mr. Chair.

Mr. Chair and members of the committee, thank you for inviting me to appear before you today. As National President of the union that represents the personnel of the Canada Border Services Agency, I have been following Bill C-20 with great interest and I'm happy to have the opportunity to comment on this legislation once again.

When this bill was first studied in the House of Commons, the Customs and Immigration Union highlighted several areas of concern to the Standing Committee on Public Safety and National Security. While the union is pleased that the committee went on to propose a number of amendments to address these concerns, several issues remain; chief among them is the need for legislation to ensure that our members can avail themselves of the recourse offered by the PCRC.

C) permettre la confidentialité des aspects financiers des règlements.

Cette approche concilierait la transparence et l'aspect pratique, tout en évitant de peser inutilement sur des ressources limitées.

Enfin, il serait bon de garantir l'entière indépendance et les ressources de la Commission d'examen et de traitement des plaintes du public, la CETPP, proposée. Le projet de loi C-20 offre, selon nous, une occasion unique de renforcer la surveillance civile des organismes d'application de la loi au Canada en garantissant l'entière indépendance de la CETPP. Le gouvernement a toujours promis une plus grande transparence dans l'application de la loi, et ce projet de loi devrait refléter cet engagement. La CETPP doit être dotée des ressources et de la capacité nécessaires pour mener ses propres enquêtes en toute indépendance, sans influence politique ni apparence de conflit ou de partialité.

Pour être efficaces, ces changements doivent permettre des enquêtes éclairées, équitables et rapides qui répondent à l'intérêt général. Une CETPP totalement indépendante garantira plus de transparence et de responsabilité dans les organismes d'application de la loi et vis-à-vis des Canadiens.

Je vous remercie de votre attention et je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

**Le président :** Je vous remercie, monsieur Sauvé. La parole est, pour finir, à M. Mark Weber, qui s'exprime au nom du Syndicat des douanes et de l'immigration. Nous sommes heureux de vous revoir, monsieur Weber. Je vous en prie.

**Mark Weber, président national, Syndicat des douanes et de l'immigration :** Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur le président, sénateurs, je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant vous aujourd'hui. En tant que président national du syndicat qui représente le personnel de l'Agence des services frontaliers du Canada, c'est avec beaucoup d'intérêt que je suis le projet de loi C-20, et je suis heureux d'avoir une fois de plus l'occasion de commenter cette mesure législative.

Lors du premier examen du projet de loi à la Chambre des communes, le Syndicat des douanes et de l'immigration a fait part de plusieurs préoccupations au Comité permanent de la sécurité publique et nationale. Bien que le syndicat soit heureux que le comité ait proposé un certain nombre d'amendements en réponse à ces préoccupations, plusieurs questions demeurent, la principale étant la nécessité que le projet de loi garantisse que nos membres puissent se prévaloir des recours offerts par la Commission d'examen et de traitement des plaintes du public.

Before I talk further about amendments to Bill C-20, however, I'd like to take a moment to highlight the importance that this bill plays in cementing the role of the CBSA officer as public safety personnel. The oversight proposed by Bill C-20 is certainly consistent with the role of CBSA officers as law enforcement officers, confirming their place within our country's public safety framework. It is not consistent, however, with other legislation and related processes that govern benefits such as earlier pension eligibility. Indeed, CBSA law enforcement personnel are at a disadvantage compared to their peers working for other similar agencies, as they must work longer before retirement, often becoming sick or injured on the job, or unable to meet the physical demands of their work. When I first testified to the House Public Safety Committee about Bill C-20, I asserted that it was crucial that this inconsistency be addressed before the bill becomes law.

We were encouraged in June when the government announced that legislation enabling such changes would be tabled this fall. We're looking forward to those changes in the very near future, and I do wish to stress how important it is that these occur before Bill C-20 is enacted, so that the benefits our members have access to are consistent with the additional oversight resulting from Bill C-20.

Now, to the amendments, as I've noted in the past, the agency is well known among its employees for letting gross abuse by management run unchecked, and it is difficult for CBSA employees to see complaints about managers go addressed through existing channels. In fact, CBSA managers often promote the very atmosphere that allows bad behaviour to flourish. Thanks to the ArriveCAN debacle, the lack of accountability within the agency's management is now infamous, and it is clear that CBSA's reporting and internal investigative structure badly needs to be overhauled. Just last week, CBC published an article regarding a case where CBSA was found to have “. . . deceitfully disguised its failure to conduct a proper investigation . . .”, which is really sadly the norm when it comes to CBSA's management.

I believe Bill C-20 could help address this by introducing clear language around an employee's right to report problematic conduct from superiors.

We also have pressing concerns around time limits, notably when it comes to the initial time frame for filing a complaint. Under the latest version of the bill, complaints could be made up to two years after an incident allegedly occurred. Given that CBSA officers often interact with hundreds of travellers a day — and that these interactions can be extremely brief — exceedingly

Cependant, avant de parler plus avant des amendements au projet de loi C-20, je soulignerai son importance dans la confirmation du rôle des agents de l'ASFC en tant que personnel de sécurité publique. La surveillance civile proposée par le projet de loi C-20 concorde certainement avec le rôle des agents de l'ASFC en tant qu'agents d'application de la loi et confirme leur place dans le cadre de sécurité publique de notre pays. Toutefois, elle n'est pas conforme à d'autres lois et processus connexes qui régissent des avantages tels que l'admissibilité à une retraite anticipée. En effet, les agents de l'ASFC chargés de l'application de la loi sont désavantagés par rapport à leurs pairs qui travaillent dans le même type d'organisme qu'eux, car ils doivent travailler plus longtemps avant de prendre leur retraite, tombent souvent malades, se blessent au travail ou ne peuvent satisfaire aux exigences physiques de leur emploi. Quand j'ai témoigné pour la première fois devant le comité de la sécurité publique de la Chambre au sujet du projet de loi C-20, j'ai affirmé qu'il était essentiel de remédier à cette incohérence avant que le projet de loi ne devienne loi.

Nous avons été encouragés lorsque le gouvernement a annoncé en juin qu'un projet de loi permettant de tels changements serait déposé à l'automne. Nous avons hâte de voir très bientôt ces changements, et je tiens à souligner à quel point il est important qu'ils interviennent avant que le projet de loi C-20 soit adopté, afin que les avantages auxquels nos membres ont accès soient compatibles avec la surveillance supplémentaire résultant du projet de loi C-20.

Pour ce qui est des amendements au projet de loi, comme je l'ai fait remarquer dans le passé, l'Agence a la réputation auprès de ses employés de laisser passer des abus flagrants de la direction, et les employés de l'ASFC ont du mal à faire traiter par les voies existantes leurs plaintes concernant des gestionnaires. En fait, les gestionnaires de l'ASFC favorisent souvent l'ambiance même qui permet la multiplication de mauvais comportements. Grâce au fiasco d'ArriveCAN, l'irresponsabilité de la direction de l'Agence est désormais tristement célèbre, et il est évident que la structure de signalement et d'enquête interne de l'ASFC a grand besoin d'être révisée. La semaine dernière, la CBC a publié un article sur un cas où il a été conclu que l'ASFC a « sournoisement dissimulé son incapacité de mener véritablement une enquête », ce qui est malheureusement la norme en ce qui concerne la direction de l'ASFC.

Je suis d'avis que le projet de loi C-20 pourrait aider à résoudre ce problème en définissant clairement le droit des employés de signaler la conduite problématique de supérieurs.

Nous avons également des préoccupations pressantes au sujet des délais, notamment en ce qui concerne le délai initial pour déposer une plainte. Selon la dernière version du projet de loi, les plaintes peuvent être déposées jusqu'à deux ans après l'incident présumé. Étant donné que les agents de l'ASFC interagissent souvent avec des centaines de voyageurs par

long delays would put officers subject to a complaint at a tremendous disadvantage, as recalling a seconds-long interaction that occurred months ago is often near impossible.

To conclude, we have submitted a brief to this committee detailing our concerns with the bill, which we hope will be of assistance. I thank you and look forward to your questions.

**The Chair:** Thank you very much, Mr. Weber. We now proceed to questions. As usual, four minutes will be allotted for each question, including the answer, and I ask my colleagues to keep your questions succinct in an effort to allow as many interventions as possible. The first question, as in the normal course, goes to our deputy chair, Senator Dagenais.

[*Translation*]

**Senator Dagenais:** My first question is for Mr. Sauvé.

We can all agree that not every complaint against police officers is justified, but having witnessed it personally on many occasions, all police officers named in a complaint, whether it's justified or not, suffer the consequences. Two weeks ago, the chair of the RCMP Civilian Complaints Commission, Ms. Michelaine Lahaie, told us that she was not aware of the impact on police officers when there is a long wait for a file or complaint to be processed. By the way, Mr. Sauvé, you mentioned timeframes, but what do you think of them? Do you think Bill C-20 will improve processing times?

[*English*]

**Mr. Sauvé:** As drafted, I don't believe it will. From my discussions with the Civilian Review and Complaints Commission for the RCMP, or CRCC, I think that they anticipate a much larger workload with minimal added resources. You're almost adding one third of possible subjects of complaint by including CBSA, which I think is great for the law enforcement community. However, you need to consider the number of interactions, as Mr. Weber pointed out, that CBSA has and the number of interactions that the RCMP has. We're talking about, from our members, 3 million documented interactions per year across Canada.

Very few of those actually go to the public complaint process, even fewer of those are actually investigated, even fewer of those go to an appeal by the CRCC, and even fewer of those —

jour — et que ces interactions peuvent être très brèves —, des délais trop longs désavantageraient énormément les agents faisant l'objet d'une plainte, car il est souvent pratiquement impossible de se souvenir d'une interaction de quelques secondes qui s'est produite plusieurs mois auparavant.

Pour conclure, nous avons déposé auprès du comité un mémoire qui expose en détail nos préoccupations au sujet du projet de loi, et nous espérons qu'il vous sera utile. Je vous remercie et je répondrai avec plaisir à vos questions.

**Le président :** Je vous remercie, monsieur Weber. Nous allons passer aux questions. Comme d'habitude, quatre minutes seront accordées par question, réponse comprise, et je demande à mes collègues de poser des questions succinctes afin que nous ayons le plus d'interventions possible. La première question revient, comme c'est le cas habituellement, à notre vice-présidente, la sénatrice Dagenais.

[*Français*]

**Le sénateur Dagenais :** Ma première question s'adresse à M. Sauvé.

Nous conviendrons tous que ce ne sont pas toutes les plaintes contre les policiers qui sont fondées, mais pour l'avoir constaté moi-même à plusieurs reprises, tous les policiers qui font l'objet d'une plainte, fondée ou non, subissent les conséquences de ces dernières. Il y a deux semaines, la présidente de la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC, Mme Michelaine Lahaie, nous a dit qu'elle n'avait pas connaissance des conséquences pour les policiers quand il y a un long délai pour le traitement d'un dossier ou d'une plainte. D'ailleurs, monsieur Sauvé, vous avez parlé des délais, mais que pensez-vous de ceux-ci? Est-ce que vous pensez que le projet de loi C-20 améliorera le temps de traitement de dossiers?

[*Traduction*]

**M. Sauvé :** Dans son libellé actuel, je ne crois pas. Il me semble, d'après mes entretiens avec la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC, la CCETP, qu'elle s'attend à une charge de travail bien plus importante avec un minimum de ressources supplémentaires. On ajoute presque un tiers de sujets de plainte possibles en incluant l'ASFC, ce qui est très bien, à mon avis, pour les organismes d'application de la loi. Cependant, il faut tenir compte du nombre d'interactions de l'ASFC, comme le soulignait M. Weber, et du nombre d'interactions de la GRC. Nous parlons, pour nos membres, de trois millions d'interactions recensées par an pour l'ensemble du Canada.

Très peu de ces interactions sont soumises au processus d'examen des plaintes du public, encore moins parmi celles-ci font l'objet d'enquêtes et encore moins parmi ces dernières

and we're talking in the 1%, if less, range — end up in a full-blown chair-initiated investigation.

However, as it stands now, for example, there is a strategic policy investigation through the CRCC for the Community-Industry Response Group in British Columbia, which is a full-time tactical unit that was deployed to enforce a provincial court injunction in numerous protest areas for old logging protests. Those happened two and a half years ago, and we are not even at a point of an interim report.

The resource challenges with the CRCC, as it sits today, is challenging, and to add to their plate without significantly increasing their resource levels will not make the world a better place.

[Translation]

**Senator Dagenais:** I have a question for Mr. Cappe. I'm a former police officer and I get the impression that, despite the mechanisms put in place to receive complaints from citizens, those who file complaints will never be satisfied. Would the research you've conducted help you explain the dissatisfaction and suspicion exhibited towards the commissions who investigate such complaints?

**Mr. Cappe:** If I understand correctly, I think it's a question of trust. How do you create or sustain trust in the process and the people who are responsible for setting up these investigations? Ultimately, I think it's very important, first of all, to choose the right people as members of this commission. Secondly, I totally agree with Mr. Sauvé that there have to be enough resources for it to do what it needs to do.

[English]

**Senator Boehm:** Thank you to our witnesses for being here. I would like to continue where Senator Dagenais was with you, Mr. Sauvé, and that is regarding the National Police Federation's recommendation to end the practice of police investigating police under the current CRCC model.

Do you believe that the hybrid investigative model with both civilian and police investigators would fully eliminate the public's perception of bias, or is it just one step in that direction?

Related to that, because you mentioned in your previous answer the number of complaints and how many are really acted on, you have suggested an increased need for funding and staff. I know it's very difficult to project how much funding and staff would be required, but do you have a general

aboutissement à un appel de la CCETP, et encore moins à cette étape — et nous parlons d'environ 1 %, voire moins — donnent lieu à une enquête complète à l'initiative de la présidence.

Cependant, à l'heure actuelle, par exemple, la politique stratégique fait l'objet d'une enquête de la CCETP au sujet du Groupe d'intervention pour la sécurité de la collectivité et de l'industrie de la Colombie-Britannique, qui est l'unité tactique à plein temps qui a été déployée pour faire appliquer une injonction d'un tribunal provincial dans de nombreuses zones de manifestation contre l'abattage de vieux arbres. L'affaire remonte il y a deux ans et demi et nous n'avons pas encore de rapport provisoire.

La CCETP, telle qu'elle existe aujourd'hui, a des problèmes de ressources et ajouter à sa charge sans augmenter réellement ses niveaux de ressources n'améliorera pas les choses.

[Français]

**Le sénateur Dagenais :** J'ai une question pour M. Cappe. Je suis un ancien policier et j'ai l'impression que, malgré les mécanismes mis en place pour accueillir les plaintes des citoyens, ceux qui portent plainte ne seront jamais satisfaits. Les recherches que vous avez menées vous permettraient-elles d'expliquer l'insatisfaction et la suspicion qui existent envers les commissions qui enquêtent sur les plaintes?

**M. Cappe :** Si j'ai bien compris, je pense que c'est une question de confiance. Comment créer ou soutenir une confiance dans le processus et les gens qui sont responsables de la mise en place de ces enquêtes? Ultimement, je pense qu'il est d'abord très important de choisir les bonnes personnes comme membres de cette commission. Deuxièmement, je suis tout à fait d'accord avec M. Sauvé pour dire qu'il faut avoir assez de ressources pour qu'elle puisse faire ce qu'elle doit faire.

[Traduction]

**Le sénateur Boehm :** Je remercie les témoins de leur présence aujourd'hui. Je prendrai le relais de la sénatrice Dagenais et parlerai, monsieur Sauvé, de la recommandation de la Fédération de la police nationale de mettre fin à la pratique des enquêtes de police sur la police dans le cadre de l'actuelle CCETP.

Pensez-vous que le modèle d'enquête hybride avec des enquêteurs civils et policiers mettrait fin à l'impression de partialité qu'a le public ou s'agit-il seulement d'un pas dans cette direction?

Dans le même ordre d'idées, vous avez mentionné dans votre réponse précédente le nombre total de plaintes et le nombre de plaintes auxquelles il est réellement donné suite, et vous avez laissé entendre qu'il faudrait plus de fonds et de personnel. Je sais qu'il est très difficile de prévoir combien de fonds et de

idea as to how much would be required to handle the anticipated increase in complaints while maintaining the effectiveness and independence that you're advocating for?

**Mr. Sauvé:** I would take a ballpark guess. I know the current staff at the CRCC are probably more educated as to what they may need in the forecasts of what they may see in the future as Bill C-20 approaches conclusion and coming into force, but their workload will most probably double. Ultimately, if we're going to look at a completely independent body, then we're probably looking at quadrupling their size.

In our submission, we speak a little bit about the current process, obviously. If I'm a member of the RCMP in Estevan, Saskatchewan, and I have a public complaint from a traffic stop that I did six months ago, it's most probably a member of the RCMP from Estevan, Saskatchewan, or surrounding areas that will be tasked with investigating that. The challenge there is that you're taking a member of the RCMP, paid for by Saskatchewan, out of their community responsibilities to investigate something when there is no cost recovery. If it takes them 40 hours to do that public complaint investigation, that's 40 hours of policing the province of Saskatchewan and the good residents of Estevan, Saskatchewan, don't see in their neighbourhood.

One of the recommendations we have there is to implement a cost-recovery model, if we're going to maintain the same system, where the RCMP investigates complaints of the first process.

As far as the hybrid model, it works extremely well with the Alberta Serious Incident Response Team, or ASIRT, in Alberta, and it's working extremely well with the Saskatchewan Serious Incident Response Team, or SIRT, and it works extremely well with the Serious Incident Response Team in Nova Scotia, New Brunswick, Newfoundland and P.E.I., mainly because you get very well experienced major case managers with policing experience that may know the culture and the landscape, and you bring in your civilians as they get exposed to that, so that hybrid blending approach seems to work very well.

**Senator Boehm:** A quick question for Mr. Cappe. Given your vast experience in public administration and your experience with other jurisdictions and the machinery of government, in general — of course, the Privy Council Office handles that — how would you assess the prospects for getting this moving very quickly?

**Mr. Cappe:** I wish that was an easy question, and it's not. I think at the end of the day, having the CRCC already in place helps, so you're expanding its mandate, but I agree with Mr. Sauvé that you need to have it adequately resourced.

personnel il faudrait, mais avez-vous une idée générale des besoins pour gérer l'augmentation prévue des plaintes en maintenant l'efficacité et l'indépendance que vous préconisez?

**M. Sauvé :** Je donnerai une idée approximative. Je sais que le personnel actuel de la CCETP sait probablement mieux ce dont il pourrait avoir besoin en prévision de ce qu'il pourrait voir à l'avenir, à l'approche de la conclusion et de l'entrée en vigueur du projet de loi C-20, mais sa charge de travail va très probablement doubler. En fait, si nous voulons un organisme totalement indépendant, il faudra probablement quadrupler le personnel.

Dans notre mémoire, nous parlons un peu du processus actuel, évidemment. Si je suis membre de la GRC à Estevan, en Saskatchewan, et que j'ai une plainte du public à la suite d'un contrôle routier que j'ai fait il y a six mois, c'est très probablement un membre de la GRC d'Estevan ou des régions avoisinantes qui sera chargé d'enquêter sur cette affaire. Le problème, c'est que l'on demande à un membre de la GRC, payé par la Saskatchewan, de laisser de côté ses responsabilités communautaires pour enquêter sur quelque chose, alors qu'il n'y a pas de recouvrement des coûts. S'il lui faut 40 heures pour enquêter sur une plainte du public, ce sont 40 heures de travail policier dont la Saskatchewan et les citoyens d'Estevan ne voient pas la couleur.

Nous recommandons notamment de mettre en place un modèle de recouvrement des coûts, si nous maintenons le même système où la GRC enquête sur les plaintes du premier processus.

Quant au modèle hybride, il fonctionne très bien avec l'équipe d'intervention en cas d'incident de l'Alberta, l'ASIRT; avec l'équipe d'intervention en cas d'incident de la Saskatchewan, la SIRT, et avec les équipes d'intervention en cas d'incident de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard, principalement parce que l'on a des gestionnaires de cas graves qui ont une grande expérience du travail de police et qui connaissent sans doute la culture et la situation, et que l'on intègre des civils à mesure qu'ils y sont exposés, de sorte que cette approche hybride semble très bien fonctionner.

**Le sénateur Boehm :** J'ai une petite question pour monsieur Cappe. Étant donné votre grande expérience de l'administration publique, votre expérience à l'étranger et votre connaissance des rouages de l'appareil gouvernemental en général — bien sûr, le Bureau du Conseil privé s'occupe de cela —, quelles sont, selon vous, les chances d'avancer très rapidement dans ce dossier?

**M. Cappe :** J'aurais aimé qu'il soit facile de répondre, mais ce n'est pas le cas. Je pense qu'au fond, le fait que la CCETP soit déjà en place aide, car on élargit son mandat, mais je pense comme M. Sauvé qu'il faut qu'elle dispose de ressources suffisantes.

Also, I think the agency — that is the CBSA — has to get itself prepared, and in many ways, it is already. It has an internal review organization that is policing itself, and so we want to avoid that, but it will be in a position to adapt very quickly. In that sense, I think it's well positioned to implement quickly.

**Senator M. Deacon:** I'm going to have some questions, but I have some follow-up first to some of the things you said.

Mr. Cappe, you have vast experience and deep experience, which we appreciate. Yes, let's get this bill through. It's not perfect. There are some things missing that, perhaps, you would like to see, and I would just like you to take a minute and share with us what those shortcomings are.

**Mr. Cappe:** Sure. The first is the ability of the review commission to be able to interact with the National Security and Intelligence Review Agency. They can, obviously, do that administratively, but I don't think there is a provision in the legislation that validates it.

What I would like to see is one of those — so the gateway between the two — and I think the ability of the commission to initiate in its own right, without complaint, an investigation that looks at some of the policy issues.

Let me be very clear: I don't think any of those have to be done at the first instance. Both of those things — and with all due respect to Mr. Sauvé, whom I have now agreed with several times — none of the suggestions he made have to be done now in order to begin the implementation process. They can all come in subsequent legislation.

I would like to see something established so that CBSA is not without review and then have that legislation improved over time.

**Senator M. Deacon:** Thank you for that; I appreciate it.

Mr. Sauvé, welcome back. I'm wanting to know if you could elaborate on one of your suggestions in restoring the — it was the term “the DNA” and non-disclosure agreement clause, and then you started to go into a little bit about Example 1 or Part 1 and then Part 2.

Could you clarify that for us, please?

**Mr. Sauvé:** If we're talking about the exclusion, as written, of anything contained within a non-disclosure agreement in a separate proceeding, you can't use that in the PCRC proceedings.

Par ailleurs, je pense que l'Agence — c'est-à-dire l'ASFC — doit se préparer, ce qu'elle fait déjà à bien des égards. Elle dispose d'un organisme d'examen interne qui fait sa propre police, ce que nous voulons éviter, mais elle sera en mesure de s'adapter très rapidement. En ce sens, je pense qu'elle est bien placée pour mettre rapidement en œuvre les mesures.

**La sénatrice M. Deacon :** J'ai quelques questions, mais je reviendrai d'abord sur certaines choses que vous avez dites.

Monsieur Cappe, vous avez une expérience aussi vaste qu'approfondie, ce que nous apprécions. Oui, faisons en sorte que le projet de loi soit adopté. Il n'est pas parfait. Il y manque selon vous des éléments et j'aimerais que vous preniez quelques instants pour nous les exposer.

**M. Cappe :** Volontiers. Le premier est la capacité de la commission d'examen d'interagir avec l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement. Elle peut évidemment le faire d'un point de vue administratif, mais le projet de loi ne me semble pas contenir de disposition qui le valide.

J'aimerais qu'il y ait une telle disposition — qui crée une passerelle entre les deux — et, selon moi, la possibilité pour la commission d'ouvrir de son propre chef une enquête, sans qu'il y ait de plainte, sur certains problèmes liés aux politiques.

Soyons clairs, je ne pense pas que l'une ou l'autre de ces mesures doive être prise d'emblée. Ces deux choses — et avec tout le respect que je dois à M. Sauvé, avec qui j'ai maintenant été d'accord plusieurs fois —, aucune de ses propositions ne doit être suivie d'effet maintenant pour commencer le processus de mise en œuvre. Elles peuvent toutes faire l'objet d'une mesure législative ultérieure.

J'aimerais que quelque chose soit mis en place pour que l'ASFC ne reste pas sans examen et qu'ensuite, la loi soit améliorée au fil du temps.

**La sénatrice M. Deacon :** Je vous remercie de votre réponse, que je comprends.

Monsieur Sauvé, c'est un plaisir de vous revoir au comité. Pouvez-vous nous en dire plus sur une de vos propositions au sujet du rétablissement — c'était le terme — des AND et de la disposition relative aux accords de non-divulgaration? Vous avez ensuite parlé un peu de l'exemple 1 ou de la partie 1, puis de la partie 2.

Pouvez-vous clarifier votre propos?

**M. Sauvé :** Si nous parlons de l'exclusion, dans le libellé actuel, de tout ce que contient un accord de non-divulgaration dans une affaire distincte, elle signifie que l'on ne peut pas s'y référer dans la procédure de la CETPP.

Let's use the example of I have a complaint against an RCMP member for the investigation of my motor vehicle collision, where separately I have had a lawsuit with the other driver, and it has been settled with a non-disclosure agreement none of the provisions of that settlement can be used or brought into the proceedings of a PCRC investigation about how I was treated by the RCMP. There should be a way around this to maintain the confidentiality of financial settlements and the medical records that may have been a part of one proceeding to allow for the public complaint to proceed and that investigation to be fair, transparent and thorough.

**Senator M. Deacon:** I was looking for a scenario. That is helpful. Thank you.

**Senator Dasko:** Thank you to our witnesses for being here today.

My first question is for Mr. Cappe. You may have studied these seven years ago when you were doing this analysis. What are the advantages or disadvantages of having this process report through the legislative branch versus through a department of the federal government? I do not know if you addressed this or what your thoughts are on this.

**Mr. Cappe:** If I understand your question properly, I would say accountability is one of the fundamental principles of constructing how we do this.

The government should be accountable to Parliament for its activities, and, therefore, the reporting processes that are in place have to be well structured so that, first, CBSA is reporting and providing a lot of information to Parliament and that, secondly, the commission is reporting information to Parliament as well.

Let's be clear. I am not a police officer, but we are talking about the use of coercion and force in some circumstances. Mr. Weber's members as well. We need that. They are providing security for Canada and Canadians. But we also need to make sure they are accountable. We need to protect secrecy in the conduct of investigations by the police and the intelligence agencies. Therefore, we need a third party who can attest that they have respect of the law.

Yes, I'm holding them accountable to Parliament, but I would have a system in place wherein there are checks and balances here and where not all things have to be disclosed to Parliament.

**Senator Dasko:** You feel what we have here is a good balance, a good approach?

**Mr. Cappe:** I do. I think that that is right.

Prenons, par exemple, une plainte contre un membre de la GRC au sujet de l'enquête sur ma collision avec un véhicule automobile, pour laquelle j'ai eu séparément avec l'autre conducteur un litige qui a été réglé avec un accord de non-divulgence, aucune des dispositions de ce règlement ne peut être utilisée ou invoquée dans la procédure d'examen de la CETPP sur la façon dont la GRC m'a traité. Ce devrait être possible tout en préservant la confidentialité des règlements financiers et des dossiers médicaux qui faisaient peut-être partie d'une procédure afin de permettre de traiter la plainte du public et d'avoir une enquête équitable, transparente et approfondie.

**La sénatrice M. Deacon :** Je cherchais un scénario. Je vous remercie de votre explication. Elle est utile.

**La sénatrice Dasko :** Je remercie les témoins de leur présence aujourd'hui.

Ma première question est pour M. Cappe. Vous avez peut-être étudié ces questions il y a sept ans, quand vous faisiez cette analyse. Quels sont les avantages ou les inconvénients de faire rendre compte de ce processus au pouvoir législatif plutôt qu'à un ministère fédéral? Je ne sais pas si vous vous êtes penché sur cette question ou ce que vous en pensez.

**M. Cappe :** Si je comprends bien votre question, je dirai que la reddition de comptes fait partie des principes fondamentaux de la façon dont nous procédons en l'espèce.

Le gouvernement doit rendre compte de ses activités au Parlement et, par conséquent, les processus de reddition de comptes en place doivent être bien structurés de sorte que, premièrement, l'ASFC produise des rapports et fournisse beaucoup de renseignements au Parlement et que, deuxièmement, la commission communique également des renseignements au Parlement.

Soyons clairs, je ne suis pas policier, mais nous parlons du recours à la coercition et à la force dans certaines circonstances. Les membres de M. Weber aussi. Il est nécessaire. Ils assurent la sécurité du Canada et des Canadiens. Nous devons toutefois veiller aussi à ce qu'ils rendent des comptes. Nous devons protéger la confidentialité dans les enquêtes menées par la police et les services de renseignement. Nous avons donc besoin d'une tierce partie qui puisse attester qu'ils respectent la loi.

Oui, je leur demande de rendre des comptes au Parlement, mais je mettrais en place un système comportant un mécanisme de contrôle et en vertu duquel tout ne doit pas être divulgué au Parlement.

**La sénatrice Dasko :** Estimez-vous que le projet de loi est équilibré et que l'approche est bonne?

**M. Cappe :** Je le pense. Il s'agit, selon moi, d'une bonne approche.

**Senator Dasko:** I am interested in the impact of the new complaint process, both on volume — Mr. Sauvé, you suggested the volume may increase — but also on the types or category of complaints, shall we say, that might be brought forward now that were not in the previous process. There was a complaint process. I understand they did calculate the complaints. I am not sure how far they categorized them. I am not sure exactly what we know.

My question is to all of the witnesses about what you see as the potential impact of the change in numbers and types of complaints that might not be brought forward now but would be under the new process.

**Mr. Sauvé:** Being a police officer, I've been subject to public complaints but have also been tasked with investigating public complaints of other members.

I hate to lump people into a bucket, but I will qualify this by saying with the evolution social media and the internet making the world smaller and with varying polarization of perspectives, we will end up in a world where there are several frivolous, vexatious complaints made against law enforcement officials. This puts the current CRCC in the difficult position of justifying the dismissal of those complaints because they are either out of time, frivolous or vexatious.

**Mr. Cappe:** I have a quick comment to link your two points, senator.

The key element of my proposal was to keep the accountability on the agency, or the police, so that the organizations themselves are responsible for handling this. Mr. Sauvé walked through how the numbers diminish and that the CRCC only gets the most egregious examples. You want to maintain that. You don't want to have those frivolous, vexatious complaints taking up all of the time. Therefore, you need the agency to be the one who starts the process once there is a complaint.

**Mr. Weber:** I do agree with some of what Mr. Sauvé said. I think that you will see a lot of complaints with political motivation. This will be a new reality for the CBSA. Right now, we only have our internal process. Will this result in their being more complaints? I would guess, yes. How many? Not sure. That remains to be seen.

**Senator Omidvar:** I have a question for each witness.

Mr. Cappe, I have not completely read your report. I skimmed through it. It was written in 2017. You said that, generally, you are pleased with the legislation, although some of your proposals were not embedded.

**La sénatrice Dasko :** J'aimerais en savoir plus sur les conséquences du nouveau processus de plainte, à la fois en ce qui concerne le volume — monsieur Sauvé, vous avez laissé entendre que le volume pourrait augmenter — et les types ou catégories de plaintes, disons, qui pourraient être déposées à présent et qui ne l'étaient pas dans le processus précédent. Il y avait un processus de plainte. Je crois savoir qu'on a calculé le nombre de plaintes. Je ne sais pas dans quelle mesure on les a classées par catégorie. Je ne suis pas certaine de ce que nous savons précisément.

Ma question s'adresse à tous les témoins et porte sur les conséquences potentielles de l'évolution du nombre et du type de plaintes qui pourraient ne pas être déposées aujourd'hui, mais qui le seraient dans le cadre du nouveau processus.

**M. Sauvé :** Étant policier, j'ai fait l'objet de plaintes du public, mais j'ai également été chargé d'enquêter sur des plaintes du public contre d'autres membres.

Je déteste mettre tout le monde dans le même sac, mais je nuancerai en disant qu'avec les médias sociaux et Internet qui transforment le monde en un village planétaire et la polarisation variable des perspectives, nous finirons par nous retrouver dans un monde où des responsables de l'application de la loi seront visés par des plaintes futiles et vexatoires. Cela met l'actuelle CCETP dans une position difficile où elle doit justifier le rejet de ces plaintes parce qu'elles sont déposées en dehors des délais, qu'elles sont futiles ou qu'elles sont vexatoires.

**M. Cappe :** J'ai un bref commentaire pour relier vos deux points, sénatrice.

L'élément clé de ma proposition était de maintenir l'obligation de rendre des comptes de l'agence, ou de la police, afin que les organisations elles-mêmes soient responsables de la gestion de cette question. M. Sauvé a montré comment les chiffres diminuent et que la CCETP n'a à traiter que les cas les plus flagrants. Il faut qu'il continue d'en être ainsi. Il ne faut pas que les plaintes futiles et vexatoires prennent tout le temps. Il faut donc que ce soit l'agence qui entame le processus une fois qu'une plainte a été déposée.

**M. Weber :** Je suis en partie d'accord avec ce que M. Sauvé a dit. À mon avis, beaucoup de plaintes auront des motifs politiques. Ce sera une nouvelle réalité pour l'ASFC. À l'heure actuelle, nous n'avons que notre processus interne. Est-ce que le nouveau processus fera qu'il y aura plus de plaintes? Je le suppose. Combien. Je ne suis pas certain. Cela reste à voir.

**La sénatrice Omidvar :** J'ai une question pour chacun des témoins.

Monsieur Cappe, je n'ai pas lu tout votre rapport. Je l'ai parcouru. Il date de 2017. Vous avez dit que, dans l'ensemble, vous êtes satisfait du projet de loi, bien que certaines de vos propositions n'en fassent pas partie.

Can you tell me where the legislation improved upon your proposal?

**Mr. Cappe:** You got me. Senator, I am not sure. It embodied many of the things that I thought would be done administratively. There is an interesting question of what you want to leave for the management to do and when you want Parliament to say, “No, this is how you are going to do it.” It is a bit more prescriptive than I probably thought it was going to be.

**Senator Omidvar:** We have witnesses here who are asking for more prescriptions, rather than less.

**Mr. Cappe:** There are always ways of improving the legislation.

**Senator Omidvar:** Mr. Sauvé, you talked about your recommendation to us to clarify whom we mean by individuals or organizations who are allowed to file a third-party complaint. There are no definitions. You would like to have the legislation paint out how they would be supported. Would you not agree that kind of conversation happens in the discussions about regulations?

**Mr. Sauvé:** Possibly. “Regulations to follow” is what I see when legislation is passed sometimes.

I have been waiting for changes to Income Tax Act regulations. As Mr. Weber insinuated, he is waiting for changes to Pension Act regulations. They come with an overburdened government that has priorities of the day for their staffing levels. The regulations might come down the road.

I think that Mr. Cappe and I will become best friends today because I agree with a lot of what he had to say, and he is agreeing with a lot of what I said. The challenge is in the interim, do we end up creating something that is overly broad by expanding the law enforcement category within Bill C-20 to include CBSA? Are we going to end up with a number of complaints from interested parties who will argue that they ought to be considered third parties as organizations, thus influencing future regulations before the regulations are published?

**Senator Omidvar:** Mr. Weber, thank you for your perspectives. Yes, the amendment that was proposed in the house was passed and includes the ability of CBSA members to use the PCRC to address some of the issues you talked about.

My concern is this legislation is meant for customers of the RCMP and the CBSA who have a complaint to file. Your members are unionized. They have routes through arbitration and negotiation. I am concerned that a volume of complaints from

Pouvez-vous me dire en quoi le projet de loi a été amélioré par votre proposition?

**M. Cappe :** Bonne question. Sénatrice, je n’en suis pas certain. Elle représentait bien des choses qui seraient, selon moi, faites sur le plan administratif. Il est intéressant de se demander ce que l’on veut laisser à la direction et quand on veut que le Parlement dicte comment il faut procéder. C’est un peu plus normatif que je ne le pensais probablement.

**La sénatrice Omidvar :** Nous avons ici des témoins qui demandent plutôt plus de prescriptions que moins.

**M. Cappe :** Il est toujours possible d’améliorer le projet de loi.

**La sénatrice Omidvar :** Monsieur Sauvé, vous avez parlé de la recommandation que vous nous avez faite de clarifier ce que nous entendons par particuliers ou organisations autorisées à déposer une plainte à titre de tierce partie. Il n’y a pas de définition. Vous souhaitez que le projet de loi précise comment elles seront aidées. Ne pensez-vous pas que ce genre de conversation a lieu lors des discussions sur les règlements?

**M. Sauvé :** Sans doute. « Règlement à suivre », c’est ce qui est parfois indiqué quand un projet de loi est adopté.

J’attends des changements aux règlements de la Loi de l’impôt sur le revenu. M. Weber a laissé entendre qu’il attend des changements à ceux de la Loi sur les pensions. Ils sont le fait d’un gouvernement surchargé qui a des priorités du jour en ce qui concerne ses effectifs. Les règlements viendront peut-être par la suite.

Je crois que M. Cappe et moi allons devenir les meilleurs amis du monde aujourd’hui parce que je suis d’accord avec une grande partie de ce qu’il a dit et qu’il est d’accord avec une grande partie de ce que j’ai dit. Le défi, en attendant, est de savoir si nous ne créons pas quelque chose de trop général en élargissant la catégorie des organismes d’application de la loi dans le projet de loi C-20 pour y inclure l’ASFC. Allons-nous nous retrouver avec un certain nombre de plaintes de parties intéressées qui soutiendront qu’elles devraient être considérées comme des tierces parties en tant qu’organisations, ce qui influera sur les futurs règlements avant qu’ils soient publiés?

**La sénatrice Omidvar :** Monsieur Weber, je vous remercie de votre point de vue. L’amendement proposé à la Chambre a, en effet, été adopté et il prévoit la possibilité pour les membres de l’ASFC de recourir à la CETPP pour régler certains des problèmes dont nous avons parlé.

Ce qui me préoccupe, c’est que ce projet de loi concerne les clients de la GRC et de l’ASFC qui ont une plainte à déposer. Vos membres sont syndiqués. Ils disposent de voies d’arbitrage et de négociation. Je crains qu’un volume de plaintes émanant de

your unionized members could possibly impinge the access of individuals. Would you comment on that? Am I right or wrong?

**Mr. Weber:** I do not think there would be any impingement. The difficulty that we have is that the processes in place lead to nothing at CBSA. We have a culture in many workplaces that is extremely toxic that leads to discriminatory and bad behaviour that you are trying to address through this bill. When you have workplaces where it is management and upper management who behave in this manner, the only people a traveller interacts with are border services officers.

The people who are mainly responsible for the creation of the atmosphere that allows this kind of behaviour could never be addressed through this bill if you are only giving access to it for the travelling public. That's why you should really be looking at having the people who work there being allowed to use this bill, put in complaints and bring these kinds of systemic issues forward so that they can be addressed, and you can bring about the change that you want.

**Senator Patterson:** Thank you to our witnesses. This has been absolutely fascinating.

Mr. Weber and Mr. Sauvé, my question is for you, given whom you represent in all of this. We are talking about a broad legislation framework regardless of the fact that there are people involved, and these are members of your respective organizations.

One thing that can happen when we are working on transparency and finding a balance is, sometimes, the desire to take out people in authority through whatever mechanism, especially with a particularly robust social media culture. How are you going to ensure members of your groups receive justice — the respondents receive justice, as well as the complainants?

We also know that once your name is out there, especially when trying to be transparent, which is critical, it can result in cancellation and lifelong consequences on careers.

Will this legislation address it, or is it better addressed in regulation?

**Mr. Weber:** Some work needs to be done to address that. One of the things I brought forward in my opening statement as well is that having the two years to file the complaint will be a significant challenge for our members. As I said, some of them are dealing with hundreds of travellers a day. Imagine a complaint coming in about a five-second interaction happening 18 months ago. The odds of having an ability to recollect or know what happened are close to zero. That is not fair for the accuser or the accused. As well as those timelines, you need

vos membres syndiqués ne compromette l'accès des particuliers. Qu'en pensez-vous? Ai-je raison ou tort?

**M. Weber :** Je ne pense pas que cela se produira. La difficulté que nous rencontrons est que les processus en place ne mènent à rien à l'ASFC. Dans de nombreux milieux de travail, nous avons une culture très toxique qui conduit à des comportements discriminatoires et répréhensibles contre lesquels on essaie de lutter dans ce projet de loi. Lorsque nous avons un milieu de travail où la direction et la haute direction se comportent ainsi, les voyageurs n'ont d'interaction qu'avec les agents des services frontaliers.

Il sera impossible de traiter le cas des principaux responsables de la création de l'atmosphère qui permet ce type de comportement en application de ce projet de loi si on le réserve aux voyageurs. C'est pourquoi vous devriez vraiment envisager d'autoriser les personnes qui travaillent à l'ASFC à utiliser ce projet de loi, à déposer des plaintes et à soulever ce type de problèmes systémiques, afin que l'on puisse les régler et apporter les changements que vous souhaitez.

**La sénatrice Patterson :** Je remercie les témoins. Leurs témoignages sont fort intéressants.

Monsieur Weber et monsieur Sauvé, ma question est pour vous, étant donné qui vous représentez dans tout cela. Nous parlons d'un cadre législatif général, indépendamment du fait que des personnes sont concernées et qu'il s'agit de membres de vos organisations respectives.

Ce qui peut se produire lorsque nous travaillons sur la transparence et que nous cherchons un équilibre, c'est que, parfois, on veuille écarter les dirigeants par quelque mécanisme que ce soit, surtout dans une culture des médias sociaux particulièrement vigoureuse. Comment ferez-vous pour vous assurer que les membres de vos groupes obtiennent justice — pour que les intimés obtiennent justice, au même titre que les plaignants?

Nous savons également que la divulgation d'un nom, en particulier lorsque l'on essaie d'être transparent, ce qui est essentiel, peut entraîner une révocation et des conséquences à vie pour les carrières.

Est-ce que le projet de loi règlera cette question ou est-ce qu'elle sera mieux réglée dans le règlement?

**M. Weber :** Il y a du travail à faire sur ce plan. J'ai notamment mentionné aussi dans mes observations préliminaires que le délai de deux ans pour déposer une plainte posera un problème de taille à nos membres. Comme je l'ai dit, certains d'entre eux ont affaire à des centaines de voyageurs par jour. Imaginez qu'une plainte soit déposée au sujet d'une interaction de cinq secondes qui s'est produite il y a 18 mois. La probabilité de s'en souvenir ou de savoir ce qui s'est passé est presque nulle. Ce n'est juste ni pour l'accusateur ni pour l'accusé. En plus de ce

specific timelines in terms of when an investigation comes to a resolution. For every step, timelines need to be included. Right now, it looks like these investigations could go on for years with no real, clear deadlines as to when a decision has to be made.

**Senator Patterson:** Mr. Sauvé, would you like to add anything?

**Mr. Sauvé:** It is interesting you brought that up. I forgot to mention this earlier regarding Mr. Cappe's point about accountability of the agency or administration of law enforcement. It was in our submission to the other committee, but, for example, we have about 14,000 members of the RCMP serving in a uniform capacity all across Canada in 13 different jurisdictions, municipal, provincial and federal roles. They are subject to three specific areas of oversight, one being criminal, i.e. the civilian oversight in Ontario is the Special Investigations Unit, or SIU; in Quebec, it's *le Bureau des enquêtes indépendantes*, or BEI. Another one is the code of conduct in the RCMP where you could face up to and including dismissal. The first one, BEI, the civilian one, you can go to jail. The third one is the CRCC, usually administrative in nature for the organization as far as policies, training and implementation.

Now, we have dealt with a lot of cancel culture with respect to members of the RCMP who may be facing a civilian oversight investigation or a public hearing seeking dismissal. There were some fairly public ones last week about a Coquitlam file.

Normally, in the civilian oversight files, unless the member is charged in a criminal court, their information remains private and confidential, and it is never released.

In a conduct proceeding, if they are seeking dismissal, it is public because those hearings are public. That is a good thing. Whether the behaviour is good or bad, we support one hundred per cent the principle of transparency of the justice system and open court.

In the CRCC, it is usually only once you get to the chair-initiated reviews, and their report is finalized after recommendations from the commissioner are either accepted or rejected, and then that report become public.

We have, since certification — remember, we're a relatively new union, about five years old now — inserted ourselves in there to be able to assist, guide and provide the NPF's or the members' perspective to the CRCC, similar to what the RCMP is doing with respect to the recommendations.

délat, il faut des délais précis pour la conclusion d'une enquête. Des délais doivent être précisés pour chaque étape. À l'heure actuelle, il semble que ces enquêtes peuvent durer des années sans qu'il y ait de véritables délais clairement établis quant au moment où une décision doit être prise.

**La sénatrice Patterson :** Monsieur Sauvé, voulez-vous ajouter quelque chose?

**M. Sauvé :** Il est intéressant que vous en parliez. J'ai oublié de le mentionner tout à l'heure à propos de la remarque de M. Cappe sur la responsabilité de l'agence ou de l'organisme chargé de l'application de la loi. Cela figurait dans notre mémoire à l'autre comité, mais, par exemple, nous avons environ 14 000 membres de la GRC qui servent de manière uniforme dans tout le Canada, dans 13 provinces et territoires, dans des rôles municipaux, provinciaux et fédéraux. Ils sont soumis à trois types de surveillance précis, dont l'un est pénal. Ainsi, en Ontario, la surveillance civile est assurée par l'Unité des enquêtes spéciales, l'UES; et au Québec, par le Bureau des enquêtes indépendantes, le BEI. Par ailleurs, le code de déontologie de la GRC prévoit des sanctions pouvant aller jusqu'au renvoi. Les enquêtes du BEI, organisme civil, peuvent conduire à une peine d'emprisonnement. Le troisième type de surveillance est celui exercé par la CCETP, qui est généralement de nature administrative pour l'organisation en ce qui concerne les politiques, la formation et la mise en œuvre.

Il faut savoir que nous avons souvent affaire à une culture de la censure à l'égard des membres de la GRC qui font l'objet d'une enquête d'un organisme de surveillance civile ou d'une audience publique où l'on réclame leur renvoi. Des audiences tout à fait publiques ont eu lieu la semaine dernière au sujet d'un dossier concernant Coquitlam.

Normalement, dans les dossiers de surveillance civile, à moins que le membre soit accusé devant un tribunal pénal, les renseignements le concernant demeurent privés et confidentiels, et ils ne sont jamais publiés.

Dans une procédure disciplinaire, si le renvoi est demandé, l'affaire est publique parce que les audiences sont publiques. C'est une bonne chose. Que le comportement soit bon ou mauvais, nous soutenons à 100 % le principe de la transparence du système judiciaire et des audiences publiques.

Dans le cas de la CCETP, ce n'est généralement qu'une fois que la présidence prend l'initiative d'examen, et que le rapport devient final après que les recommandations du commissaire ont été acceptées ou rejetées, que ce rapport devient public.

Depuis l'accréditation — n'oubliez pas que nous sommes un syndicat relativement nouveau, créé il y a environ cinq ans maintenant —, nous participons au processus pour pouvoir aider, guider et présenter le point de vue de la FPN ou des membres à la CCETP, comme la GRC le fait en ce qui concerne les recommandations.

That has had an impact on three chair-initiated complaints in the past five years. They are a little overworked, as I mentioned earlier.

Hopefully, we'll improve as we go forward.

**Senator Yussuff:** Thank you, witnesses, for being here. I have three to four questions.

For Mr. Sauvé and Mr. Weber, I understand the chill that a complaint can put on an individual. I think you would agree you are both responsible for public agencies and, as such, there should be some oversight in that regard. This legislation has been through many challenges, never, of course, seeing its way through Parliament, and we may end up getting it through here.

I understand your point about the shortcomings of the legislation.

Let me deal with this quickly, because both of you are on the same path about one year versus two years for somebody to file a complaint.

What is so significant about that? Is it just about the memory of someone, or do you think it might diminish the ability to respond appropriately to give the evidence that is required?

**Mr. Sauvé:** From my perspective, as it stands today, you can probably ask Ms. Lahaie, the chair of the current CRCC. She is entrusted with a lot of designated authority or the ability to defer and make exceptional circumstances for beyond the one-year timeline.

I don't understand why we have to automatically expand that to two years. Then, obviously, she would still have that authority in exceptional circumstances to go beyond two years.

We are looking, again, at increasing their workload in allowing those distant complaints, and it might be that traffic stop in Estevan, Saskatchewan, where I disputed the speeding ticket 18 months down the road, and I will say that the police officer was rude.

**Mr. Weber:** If I can add, it is the ability of our members to respond to complaints. Given how many people we interact with, once that amount of time has passed, there will be very little ability for us to defend any kind of complaint. We'll not likely have any memory of what happened.

When it was mentioned earlier that union representation is covered with the addition of the words "third party," and in the brief that we provided, that needs to be tightened up as well to make very specific that union rights are there, that members who

Cela a eu une incidence sur trois plaintes de la présidence au cours des cinq dernières années. La commission est surchargée de travail, comme je l'ai mentionné précédemment.

J'espère que nous nous améliorerons au fur et à mesure que nous avancerons.

**Le sénateur Yussuff :** Je remercie les témoins de leur présence. J'ai trois ou quatre questions.

Monsieur Sauvé et monsieur Weber, je comprends qu'une plainte puisse refroidir quelqu'un. Je pense que vous conviendrez que vous êtes tous deux responsables d'organismes publics qui, à ce titre, devraient faire l'objet d'une certaine surveillance. Ce projet de loi s'est heurté à de nombreux obstacles et n'a jamais, évidemment, été adopté par le Parlement, mais nous pourrions finir par l'adopter ici.

Je comprends votre point de vue sur les lacunes du projet de loi.

Permettez-moi de traiter rapidement ce sujet, car vous êtes tous deux sur la même longueur d'onde en ce qui concerne le délai d'un an ou de deux ans pour déposer une plainte.

Pourquoi ce délai est-il si important? Est-ce seulement à cause de la question de la mémoire individuelle ou pensez-vous qu'il risque de diminuer la capacité à répondre de manière appropriée pour fournir les preuves nécessaires?

**M. Sauvé :** À mon avis, aujourd'hui, vous pouvez probablement poser la question à Mme Lahaie, la présidente de l'actuelle CCETP. Elle est investie d'une grande autorité ou de la capacité de reporter et de faire valoir des circonstances exceptionnelles pour accorder un délai supérieur à un an.

Je ne comprends pas pourquoi nous devons automatiquement porter ce délai à deux ans. Il est évident qu'elle pourra toujours, dans des circonstances exceptionnelles, aller au-delà de deux ans.

Encore une fois, nous envisageons d'augmenter la charge de travail de la commission en permettant ces plaintes tardives, et elles peuvent concerner le contrôle routier à Estevan, en Saskatchewan, où j'ai contesté l'amende pour excès de vitesse 18 mois plus tard, et je dirai que le policier s'est montré grossier.

**M. Weber :** J'ajouterai qu'il s'agit de la possibilité pour nos membres de répondre aux plaintes. Étant donné le nombre de personnes avec lesquelles nous avons des interactions, une fois tout ce temps passé, il nous sera très difficile de nous défendre contre n'importe quelle plainte. Il est peu probable que nous nous souvenions de ce qui s'est passé.

Quand il a été mentionné plus tôt que la représentation syndicale est couverte par l'ajout des mots « tierces parties », et nous recommandons dans notre mémoire de renforcer le texte pour bien préciser que les droits syndicaux s'appliquent, que les

are subject to complaints do have the right to union representation, that the right to grieve remains through this process, that all of our collective agreement rights are enshrined. When general wording like “third party” is used, it is kind of being left up to the interpretation of the employer. I have a strong suspicion that the interpretation will be that the union has no part in this whatsoever in that case.

**Senator Yussuff:** Mr. Cappe, two quick points: This legislation, obviously, is going to have growing pains, like any new legislation. My thought is that the legislation should be reviewed by Parliament within a three- to five-year period to see what is working, what is not working and how we attempt to rectify that. What are your thoughts?

Two other points, equally: You talk about the operational effectiveness of the legislation and, of course, the oversight. Are you satisfied that what is embedded in the legislation right now can address those additional two points in a significant way?

**Mr. Cappe:** First, Parliament can review legislation any time, all the time. Having a deadline that says that after three years the legislation falls away unless Parliament renews it does not add anything. Parliament can change it at any time. It is up to you to figure out whether it needs to be changed or not.

Frankly, the reporting that the agency and the commission will do to Parliament will be the signal that you will get that says, “Well, it looks like we have a problem,” or, “Things are carrying on pretty well.” I’m less worried about that.

I would make a distinction between “oversight” and “review.” This is reviewing ex post the actions that have taken place. There used to be an inspector general in the public safety department that did oversight in real time. He was second-guessing what the agencies were doing, CSIS, for instance.

That was not helpful, and it was gotten rid of by the Harper government, actually. The point is that you need the substantive review. There is an adequate review built into this legislation.

**Senator Cardozo:** Thank you for being here. My apologies for being late. I hope that you have not covered this issue before I came, but I will review the tapes.

My question is for Mr. Cappe: Having been the clerk of the entire operation of Ottawa, when you look at this review agency, which will be a review agency over two organizations — and it has existed to review one of them — what are the challenges it faces? Are there any downsides having one agency in charge of reviewing two related, but different, organizations?

membres visés par des plaintes ont le droit d’être représentés par leur syndicat, que le droit de grief demeure pendant tout ce processus et que tous les droits liés aux conventions collectives sont consacrés. Quand on utilise des termes généraux, comme « tierce partie », ils sont en quelque sorte laissés à l’interprétation de l’employeur. Je soupçonne fort que l’interprétation sera que le syndicat n’a aucun rôle du tout à jouer dans ce cas.

**Le sénateur Yussuff :** Monsieur Cappe, deux brèves observations. Il est évident que ce projet de loi ne sera pas sans poser de difficultés, comme toute nouvelle mesure législative. Je pense que le Parlement devrait réexaminer la loi dans un délai de trois à cinq ans pour voir ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas et comment y remédier. Qu’en pensez-vous?

Deux autres observations aussi. Vous parlez de l’efficacité opérationnelle du projet de loi et, bien sûr, de la surveillance. Êtes-vous convaincu que ce que prévoit actuellement le projet de loi peut réellement améliorer ces deux autres aspects?

**M. Cappe :** Premièrement, le Parlement peut examiner la législation quand il le souhaite. Il est inutile de décréter qu’après trois ans, la loi devient caduque si le Parlement ne la révisé pas. C’est à vous de voir s’il faut la modifier ou non.

À vrai dire, l’agence et la commission vont soumettre des rapports au Parlement pour vous faire savoir qu’il y a un problème ou que tout va comme sur des roulettes. Cela m’inquiète moins.

Il ne faut pas confondre surveillance et examen. L’examen est réalisé a posteriori, après que des mesures ont été prises. Jadis, un inspecteur général faisait de la surveillance en temps réel au sein du ministère de la Sécurité publique. Son rôle était de remettre en question les activités d’organismes comme le Service canadien du renseignement de sécurité, entre autres.

Comme c’était assez inutile, le gouvernement Harper a aboli cette fonction. Ce qui importe avant tout, c’est l’examen en profondeur, et celui qui est prévu dans ce projet de loi est tout à fait adéquat.

**Le sénateur Cardozo :** Merci d’être ici. Je vous prie de m’excuser pour mon retard. J’espère que le sujet que je vais aborder n’a pas déjà été soulevé... Je vais regarder l’enregistrement.

Ma question s’adresse à M. Cappe. Vous avez été le greffier responsable de l’ensemble des activités à Ottawa. À votre avis, quels seront les défis d’un organisme dont le mandat d’examen s’étendra à deux organismes, dont un qui a déjà été sous sa garde? Est-ce qu’il y a des inconvénients à charger un organisme d’examiner deux autres organismes qui sont liés, mais différents?

**Mr. Cappe:** I do not think that there is a problem with that. In fact, I think there is an interesting approach that indicates that this should be a review commission for law enforcement actors. Frankly, there are a whole range of other law enforcement actors. When I was deputy minister of the environment, my wildlife officers were out there enforcing, and they would carry weapons. At some point, it is appropriate for Parliament to come back and say, "Once we have completed the implementation phase, we should think about it." I was involved in the Competition Bureau. While they don't carry weapons, they do perform search-and-seizure operations. There are many complaints, but there is no complaint agency. You can go to the federal court for the procedures of natural justice, but there is nobody to complain to.

At some point, you will want to look at this as a law enforcement review body.

**Senator Cardozo:** Are there other agencies that it should be reviewing such as immigration officials?

**Mr. Cappe:** Mr. Weber can speak to this far better than I can. If you look at the legislation that those Border Services officers are implementing and enforcing, they have something like 90 pieces of legislation. They are very active. There is the Agricultural Review Tribunal, the Immigration and Refugee Board, et cetera. If you go down the list, there are a whole range of them. But none of them are looking at the behaviour and comportment of the officers, and that is what this agency will do.

**Senator Richards:** Thank you, witnesses, for being here.

I will ask Mr. Sauv e my question: Using a ballpark figure, how many complaints does the RCMP get in a year across the country? Would you know? It would be substantial, wouldn't it?

**Mr. Sauv e:** It is not that substantial.

**Senator Richards:** It is not?

**Mr. Sauv e:** No. We addressed this in our submission to the House of Commons, and we are happy to share it with you too. I believe the number is 3,000, and out of those 3,000, almost 2,100 are dismissed as frivolous, or do not meet the mandate. Of the other 800, they are downloaded to the membership of the RCMP to investigate. Out of those 800, about 700 are concluded in the first instance, and 150 or so may make their way to an appeal from the complainant to the CRCC, for reinvestigation. Out of 3 million documented interactions per year, that is a good number.

**M. Cappe :** Je ne crois pas que cela pose probl eme. Au contraire, c'est selon moi une approche plut ot int ressante, qui d enote une volont e de cr e une commission qui aura   l' eil les responsables de l'application de la loi, qui sont tr s nombreux. Quand j' tais sous-ministre de l'Environnement, mes agents de protection de la faune faisaient appliquer la loi et ils  taient arm s. Il est tout   fait normal qu'  un certain moment, le Parlement souhaite prendre un moment pour r fl chir et faire un bilan apr s la mise en  uvre. J'ai  t  impliqu  dans le Bureau de la concurrence. Le personnel n'est pas arm , mais il effectue des op rations de perquisition et de saisie. Il y a beaucoup de plaintes, mais aucun organisme pour les traiter. Les plaignants peuvent s'adresser   la Cour f d rale pour engager une proc dure de justice naturelle, mais il n'y a personne pour recevoir leurs plaintes.

Il faudra peut- tre en arriver   consid rer que c'est un organisme d'examen des activit s d'application de la loi.

**Le s nateur Cardozo :** Le mandat d'examen devrait-il s' tendre   d'autres organismes? Devrait-il englober les agents d'immigration et d'autres?

**M. Cappe :** M. Weber est beaucoup mieux plac  que moi pour parler de ce sujet. Les agents des services frontaliers doivent mettre en  uvre et faire respecter   peu pr s 90 dispositions l gislatives. Ils sont tr s actifs. Nous avons la Commission de r vision agricole, la Commission de l'immigration et du statut de r fugi , pour n'en nommer que quelques-unes. La liste est tr s longue. Or, aucun de ces organismes ne surveille la conduite et les actes des agents, et c'est exactement le r le qui sera confi    cette commission.

**Le s nateur Richards :** Je remercie les t moins de leur pr sence.

J'ai une question pour M. Sauv e. Quel est le nombre approximatif de plaintes re ues par la GRC dans une ann e   l' chelle du pays? Le savez-vous? J'imagine que ce nombre est assez  lev .

**M. Sauv e :** Non, il n'est pas si  lev .

**Le s nateur Richards :** Ce nombre n'est pas  lev .

**M. Sauv e :** Non. Nous en parlons dans le m moire que nous avons d pos    la Chambre des communes, que nous serons heureux de vous transmettre. On parle de quelque chose comme 3 000 plaintes, dont pr s de 2 100 sont rejet es au motif qu'elles sont frivoles ou ne satisfont pas au mandat. Les 800 plaintes restantes sont transmises aux membres de la GRC pour fins d'enqu te. Sur ces 800 plaintes, 700 environ sont r gl es en premi re instance, et   peu pr s 150 peuvent faire l'objet d'un appel par le plaignant   la CCETP pour nouvelle enqu te. Consid rant qu'il y a trois millions d'interactions consign es par ann e, ce bilan semble assez positif.

**Senator Richards:** The commission itself would have to investigate a complaint even if it is frivolous. They would have to decide whether the complaint was frivolous or not. Do you think the two-year period would be justified and would it add anything to the oversight or would one year be enough?

**Mr. Sauv :** I think one year is enough. The deference afforded to the chair of the CRCC today — the PCRC, in the future — should be allowed, and you should empower them to make the decision for extenuating circumstances beyond a year.

**Senator Richards:** Thank you.

[Translation]

**Senator Carignan:** My question is for Mr. Cappe. It concerns the withdrawal of oversight by a former judge of protected information. There is currently a provision in the Royal Canadian Mounted Police Act that allows the RCMP to refuse access to protected information. However, they must provide reasons for the refusal. If you're not satisfied, you can go before a former judge. This option was removed from Bill C-20. Do you know why? Has this mechanism ever been used?

**Mr. Cappe:** I have no information on that. I was not aware that such a capacity previously existed and that it had been withdrawn.

**Senator Carignan:** Are any of the other witnesses aware of this? Or do any of them have information on the subject? No. Very well. Thank you.

**Senator Dagenais:** Mr. Sauv , you've made it clear that only a small percentage of complaints lead to proceedings. Here's what I'd like to know: what are the ramifications for the career of a police officer who is named in a complaint, even if it's unfounded?

**Mr. Sauv :** In terms of the RCMP Civilian Complaints and Review Commission — the bill we're discussing today — the consequences for an RCMP member, in addition to the social stigma in the aftermath of a public inquiry, are operational guidance, which can be training, or an investigation by an independent agency like the BEI. There could be a criminal case. However, that's not in the bill we're discussing today.

[English]

**The Chair:** This brings us to the end of this panel. It has moved quickly and has been a helpful discussion. Thank you, Mr. Cappe, Mr. Sauv  and Mr. Weber, for joining us today and sharing your advice, your considerable experience and good judgment.

**Le s nateur Richards :** La commission devra ouvrir une enqu te m me si une plainte est frivole, pour d cider si c'est effectivement le cas ou non. Pensez-vous que la p riode de deux ans est justifi e et contribuera   am liorer la surveillance, ou pensez-vous qu'une ann e suffirait?

**M. Sauv  :** Je pense qu'une ann e suffirait. Actuellement, une d f rence est accord e au pr sident de la CCETP — qui deviendra la CETPP —, et il faudrait continuer d'accorder cette d f rence et permettre qu'une d cision concernant l'existence de circonstances att nuantes soit rendue au-del  d'un an.

**Le s nateur Richards :** Merci.

[Fran ais]

**Le s nateur Carignan :** Ma question s'adresse   M. Cappe. Elle porte sur le retrait du contr le par un ancien juge de renseignement prot g . Il y a actuellement une disposition dans la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada qui permet   la GRC de refuser de donner acc s   des renseignements qui sont prot g s. Ils doivent cependant donner les raisons du refus. Si on est insatisfait, on peut aller devant un ancien juge. Cette possibilit  a  t  retir e du projet de loi C-20. Savez-vous pourquoi? Ce m canisme a-t-il d j   t  utilis ?

**M. Cappe :** Je n'ai aucune information sur cela. Je n' tais pas au courant qu'il y avait une telle capacit  et qu'elle a  t  retir e.

**Le s nateur Carignan :** Y a-t-il d'autres t moins qui sont au courant de cela ou qui auraient de l'information   ce sujet? Non. D'accord. Merci.

**Le s nateur Dagenais :** Monsieur Sauv , vous avez  tabli clairement que c'est une faible proportion des plaintes qui donnent lieu   des proc dures. J'aimerais savoir ceci : quelles sont les cons quences pour la carri re d'un policier faisant l'objet d'une plainte, m me si elle est non fond e?

**M. Sauv  :** Sur le plan de la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives   la GRC — le projet de loi dont on parle aujourd'hui —, les cons quences pour un membre de la GRC, en plus de l'embarras social des suites d'une enqu te publique, sont l'orientation op rationnelle, qui peut  tre de la formation, ou une enqu te d'une agence ind pendante comme le BEI. Cela peut  tre criminel. Toutefois, ce n'est pas dans le projet de loi dont on parle aujourd'hui.

[Traduction]

**Le pr sident :** C'est ce qui cl t nos  changes avec ce groupe de t moins. Le temps a pass  vite et les discussions ont  t  fort instructives. Merci, messieurs Cappe, Sauv  et Weber, d'avoir t moign  devant nous aujourd'hui et de nous avoir fait profiter de vos lumi res, de votre grande exp rience et de votre discernement.

You have made a significant contribution to our work, and you can see the interest around the room. Thank you very much on behalf of our committee and the Senate of Canada.

For our next panel, we have the great honour of welcoming, Natan Obed, President, Inuit Tapiriit Kanatami; Elizabeth Zarpa, Legal Counsel, Inuit Tapiriit Kanatami; and Andrew Bisson, Chief Executive Officer, Assembly of First Nations; and Julie McGregor, Legal Counsel, Assembly of First Nations. Thank you very much for meeting with us today.

We now invite you to provide your opening remarks, which will be followed by questions from our members. We will begin President Obed of ITK. It is great to see you again. Please commence when you're ready.

**Natan Obed, President, Inuit Tapiriit Kanatami:** *Nakurmiik*. Thank you, Mr. Chair. Great to see everyone here this afternoon.

Inuit Tapiriit Kanatami is the national Inuit representational organization for Canada's 70,000 Inuit.

The first and primary consideration for this piece of legislation for us is in relation to language. For Inuit, it's Inuktitut, the mother tongue of the majority of all Inuit in this country and the majority of whom live in Inuit Nunangat, which is 40% of Canada's landmass. There are 51 Inuit communities within that space, and modern treaties cover the entirety of it. We either own outright the lands within that 3.6 million square kilometres or we co-manage it with the federal government, and provinces and territories.

Our four regions are the Inuvialuit region in the Northwest Territories as well as Nunavut, which is a complete overlap with the government of Nunavut. The Nunavut agreement created the territory of Nunavut and was an agreement between Inuit and the Crown. Nunavik is in northern Quebec, and there is also Nunatsiavut, which is in northern Labrador.

Seventy per cent of our communities receive contract policing services from the RCMP. The majority of those individuals who are employed by the RCMP are not Inuit. We are working proactively with the RCMP. We have an MOU. We have a shared work plan. Part of that is to do with human resources. Some of it is to do with communications and challenges with language. Some of it is in relation to data. No matter what we are trying to do and have aspirations with the RCMP to do, there are still many Inuit who feel as though the way in which policing services happen across our homeland categorically go against our human rights, especially in the language of service.

Vous avez apporté une contribution fort utile à nos travaux, comme le montre l'intérêt suscité dans la salle. Nous vous offrons nos sincères remerciements au nom du comité et du Sénat du Canada.

Nous allons poursuivre avec un autre groupe de témoins. Nous avons le grand honneur d'accueillir M. Natan Obed, président, ainsi que Mme Elizabeth Zarpa, conseillère juridique au sein de l'organisme Inuit Tapiriit Kanatami. Nous recevons également des porte-parole de l'Assemblée des Premières Nations : M. Andrew Bisson, chef de la direction, et Mme Julie McGregor, conseillère juridique. Merci beaucoup de vous joindre à nous.

Nous allons tout d'abord entendre vos déclarations liminaires et les membres vous poseront vos questions ensuite. Le premier à prendre la parole sera M. Natan Obed, le président d'Inuit Tapiriit Kanatami. Nous sommes ravis de vous revoir. Vous pouvez y aller quand vous êtes prêt.

**Natan Obed, président, Inuit Tapiriit Kanatami :** *Nakurmiik*. Merci, monsieur le président. C'est un plaisir pour nous de rencontrer tous les participants réunis ici.

L'organisme national Inuit Tapiriit Kanatami représente les 70 000 Inuits du Canada.

Notre premier et principal sujet de préoccupation concernant le projet de loi a rapport à la langue. L'inuktitut est la langue maternelle de la majorité des Inuits de ce pays, qui vivent pour la plupart dans l'Inuit Nunangat, qui couvre 40 % du territoire canadien. L'Inuit Nunangat compte 51 communautés inuites et la totalité du territoire est visée par des traités modernes. Nous sommes soit les propriétaires, soit les cogestionnaires — avec le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires — des terres de ces 3,6 millions de kilomètres carrés de ce territoire.

L'Inuit Nunangat est composé de quatre régions, dont l'Inuvialuit dans les Territoires du Nord-Ouest, et le Nunavut, où il y a un chevauchement complet avec le gouvernement du Nunavut. L'accord du Nunavut a créé le territoire du Nunavut. Il a été conclu entre les Inuits et la Couronne. Les autres régions sont le Nunavik, au nord du Québec, et le Nunatsiavut, au nord du Labrador.

Parmi nos communautés, 70 % reçoivent des services de police contractuels de la GRC, dont la plupart des employés ne sont pas inuits. Nous collaborons de façon proactive avec la GRC. Nous avons un protocole d'entente. Nous avons un plan de travail commun. Une partie de ce plan porte sur les ressources humaines, une autre sur les communications et les défis liés à la langue. Une autre partie est liée aux données. Peu importe ce que nous tentons de faire et ce que nous aimerions que la GRC fasse, les Inuits restent nombreux à avoir l'impression que les services policiers sont déployés sur notre sol sans aucun respect pour nos droits de la personne, et particulièrement pour ce qui concerne la langue de service.

We also have great concerns over the excessive use of force and the many examples of that.

Therefore, this particular bill could do very meaningful things to implement equity for Inuit in regard to policing. It could also help implement our existing human rights. It could improve relations with the RCMP. It could also help implement some of the Calls for Justice from the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls.

Specifically, there are just a few points. A practical amendment would be to ensure that the inclusion of provisions designated to enable Inuit to access the commission's complaint services be provided in Inuktitut. Right now, French and English are the languages available. There are no considerations for Indigenous languages — for us, specifically, Inuktitut.

We also recommend that the language be included in the bill, enabling complaints to access legal counsel provided by the commission, namely under clauses 35 and 59 of the bill; to address the realities that Inuit experience in their interactions with the RCMP; and to incorporate Call for Justice 5.7 and the Missing and Murdered Indigenous Women, Girls, and 2SLGBTQQIA+ People National Action Plan action 6.12. We recommended that more Indigenous people be placed on civilian police oversight bodies. The bill would benefit greatly from explicitly including Inuit on the commission, specifically under clause 3, as well as the inclusion of provisions under clause 6, establishing regional bodies throughout Inuit Nunangat.

We welcome the intent of the bill, but we have concerns that, once again, federal legislation doesn't go far enough to explicitly recognize Canada's obligations to Indigenous peoples, especially in regard to language and the provision of services in remote places.

*Nakurmiik.*

**The Chair:** Thank you very much, President Obed. I'm sure you will receive questions from my colleagues.

Next, we will hear from Andrew Bisson on behalf of the Assembly of First Nations. Whenever you're ready, Mr. Bisson, please proceed.

**Andrew Bisson, Chief Executive Officer, Assembly of First Nations:** Thank you. Good afternoon to everyone. I'm here on behalf of National Chief Cindy Woodhouse Nepinak, who sends

Nous sommes aussi grandement préoccupés par le recours à la force excessive et les nombreux exemples de ces pratiques.

Pour ces raisons, nous pensons que ce projet de loi pourrait grandement contribuer à l'instauration de services policiers équitables pour les Inuits. Il pourrait contribuer au respect des droits de la personne qui nous sont reconnus. Il pourrait améliorer les relations avec la GRC. Il pourrait aussi contribuer à la mise en œuvre des appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Voici maintenant quelques suggestions plus précises. Un premier amendement d'ordre pratique consisterait à intégrer des dispositions qui assureraient aux Inuits d'avoir accès aux services de plaintes de la commission en inuktitut. Dans la version actuelle, il est prévu que les services devront être offerts en français et en anglais. Il n'y a aucune mention des langues autochtones et, pour ce qui nous concerne particulièrement, de l'inuktitut.

Nous recommandons de plus que cette langue soit utilisée dans le projet de loi. C'est essentiel pour assurer la soumission des plaintes aux conseillers juridiques de la commission, comme il est prévu aux articles 35 et 59 du projet de loi, pour que l'expérience réelle des Inuits lorsqu'ils interagissent avec la GRC soit prise en compte et pour donner suite à l'appel à la justice 5.7 et à l'action 6.12 du Plan d'action national pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées. Nous avons recommandé d'accroître le nombre de représentants autochtones au sein des organismes civils de surveillance de la police. Une amélioration significative du projet de loi consisterait à y prévoir explicitement la représentation inuite au sein de la commission, particulièrement à l'article 3, et à ajouter des dispositions à l'article 6 visant l'établissement d'organismes régionaux à l'échelle de l'Inuit Nunangat.

Nous accueillons favorablement l'objet du projet de loi, mais nous craignons que le fédéral adopte encore une fois une mesure législative insuffisante, qui ne reconnaît pas explicitement les obligations du Canada à l'égard des peuples autochtones, et notamment pour ce qui concerne la langue et la prestation de services dans les régions éloignées.

*Nakurmiik.*

**Le président :** Merci beaucoup, monsieur le président. Je suis certain que mes collègues auront des questions pour vous.

Le prochain intervenant sera M. Andrew Bisson, le porte-parole de l'Assemblée des Premières Nations. Vous avez la parole.

**Andrew Bisson, chef de la direction, Assemblée des Premières Nations :** Merci. Bonjour à tous. Je prends la parole au nom de la cheffe nationale Cindy Woodhouse Nepinak, qui

her regrets; she is busy at another meeting today. I'm from M'Chigeeng First Nation on Manitoulin Island in Ontario.

I'm grateful for the invitation to address you today on the impact of Bill C-20 on First Nations. This is the first time we have been consulted on Bill C-20, which has the potential to help combat systemic racism that First Nations have experienced in dealing with both the Royal Canadian Mounted Police and the Canada Border Services Agency.

The United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples sets a minimum standard for proper and adequate consultation on legislation that might impact First Nations' inherent constitutional and treaty rights. We are concerned about this legislation proceeding further without having a specific study focused on the impacts on First Nations rights holders and ensuring that First Nations experiences are being considered.

In consideration of recent reports of First Nations deaths by RCMP and other provincial and municipal police agencies, it is timely that this legislation moves ahead to provide a needed public complaint and review process to operate as an independent review body providing transparency in reviewing police officer conduct.

We are also pleased to see the inclusion of the CBSA in the scope of this commission, because CBSA currently does not have an external review body, relying solely on internal complaints bodies for public complaints.

First Nations citizens often feel negatively profiled by border officials, and that discourages them from crossing, which can disrupt families and cultural connections. We have heard of CBSA officers displaying prejudice or racially motivated ideologies that contravene their commitments to serve the residents of Canada. The national chief herself recently had first-hand experience of being delayed by CBSA. She recognizes the urgent need for an independent review process and reform measures to prevent First Nations people from being targeted when they are trying to cross the border.

An independent review body can better support accountability of both the RCMP and CBSA to help address systemic racism in those institutions so that First Nations people can be treated fairly.

vous prie de l'excuser. Elle participe à une autre réunion. Je suis membre de la Première Nation de M'Chieeng, de l'île Manitoulin en Ontario.

Je vous suis reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui de parler des répercussions du projet de loi C-20 pour les Premières Nations. C'est la première fois que nous sommes consultés au sujet de ce projet de loi qui pourrait jouer un rôle essentiel dans la lutte contre le racisme systémique dans les interactions des Premières Nations avec la Gendarmerie royale du Canada et l'Agence des services frontaliers du Canada.

La Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones établit une norme minimale en matière de consultations judiciaires et suffisantes sur la législation susceptible d'avoir des répercussions sur les droits constitutionnels inhérents et issus des traités des Premières Nations. Nous craignons que le projet de loi franchisse une nouvelle étape sans avoir fait l'objet d'un examen axé sur les répercussions pour les titulaires de droits autochtones et sans qu'on ait pris en considération les expériences des Premières Nations.

Au vu des rapports récents sur les décès de membres des Premières Nations émanant de la GRC et d'autres services de police provinciaux et municipaux, il est clair que ce projet de loi doit aller de l'avant pour instaurer un processus transparent d'examen et de traitement des plaintes du public à l'égard de la conduite des services policiers qui sera confié à un organisme indépendant.

Nous nous réjouissons en outre que le mandat de la commission s'étende à l'ASFC, pour laquelle il n'existe actuellement aucun organisme d'examen externe. Toutes les plaintes du public contre l'ASFC sont traitées en interne.

Les citoyens des Premières Nations ont souvent l'impression de faire l'objet d'un profilage négatif de la part des agents frontaliers et sont par conséquent réticents à traverser les frontières, au détriment de leurs liens familiaux et culturels. Nous avons entendu parler d'agents de l'ASFC qui véhiculent des préjugés et des idéologies racistes qui contreviennent à leurs engagements de service à l'égard des résidents du Canada. Récemment, la cheffe nationale a elle-même été interceptée et retardée par des agents de l'ASFC. Selon elle, il devient urgent d'instaurer un processus d'examen indépendant et d'opérer une réforme pour que les membres des Premières Nations cessent d'être pris pour cibles quand ils se présentent aux frontières.

Un organisme d'examen indépendant sera mieux outillé pour obliger la GRC et l'ASFC à prendre leurs responsabilités afin d'éradiquer le racisme systémique au sein de leurs organismes et de faire en sorte que les membres des Premières Nations soient traités de manière équitable.

I will flag a few issues as well. Number one is representativeness of First Nations on the proposed public complaints and review commission. The recent emergency parliamentary debate in the House of Commons on the loss of First Nations lives at the hand of police highlights the desperate need for immediate changes in policing and justice systems that disproportionately affect First Nations. Under Bill C-20, a five-person public complaints and review commission would be appointed, inclusive of the chair and the vice-chair.

Subclause 3(1.1) specifically speaks of representativeness of the commission, stating that the Public Safety Minister:

... must seek to reflect the diversity of Canadian society and must take into account considerations such as gender equality and the overrepresentation of certain groups in the criminal justice system, including Indigenous peoples and Black persons.

It is of the utmost importance that the commission include guaranteed First Nations representation, given the significant overrepresentation and systemic discrimination that First Nations have experienced from these institutions. Repeated failures in de-escalation and culturally informed practices have led to devastating outcomes, including the loss of life. It is not enough to merely seek First Nations representation on what could be a vital oversight mechanism for both the RCMP and CBSA. The AFN supports a minimum of one First Nation's representative, who would also serve as the lead for any complaints filed involving a First Nations complainant.

The second area of concern with Bill C-20 is that it creates another body that can review conduct and make recommendations without a requirement to enforce the recommendations. We have seen other similar institutions like the Correctional Investigator of Canada, which is mandated under Part III of the Corrections and Conditional Release Act, whose primary function is to investigate and bring resolution to individual complaints under its jurisdiction. Ultimately, the correctional investigator only has the authority to make recommendations to Correctional Service Canada, but we don't see meaningful action from CSC to act on these recommendations. Bill C-20 cannot be a shell of accountability that has no authority to make structural and systemic changes to address racism and discrimination.

Je voudrais maintenant parler de points plus précis. Le premier concerne la représentation des Premières Nations au sein de la commission qui serait chargée de traiter et d'examiner les plaintes du public. Récemment, un débat parlementaire d'urgence a eu lieu à la Chambre des communes à propos du décès de membres des Premières Nations aux mains de la police. Ce débat a mis en lumière les changements urgents et immédiats à apporter à des systèmes de police et de justice disproportionnellement préjudiciables pour les Premières Nations. Le projet de loi C-20 prévoit la création d'une commission d'examen et de traitement des plaintes du public qui sera composée de cinq membres, dont un président et un vice-président.

Le paragraphe 3(1.1) porte expressément sur la représentation au sein de la commission, et énonce que le ministre de la Sécurité publique:

[...] cherche à refléter la diversité de la société canadienne et tient compte de facteurs comme l'égalité des genres et la surreprésentation de certains groupes dans le système de justice pénale, notamment les peuples autochtones et les personnes noires.

La représentation des Premières Nations au sein de la commission doit absolument être garantie. C'est capital compte tenu de leur importante surreprésentation et de la discrimination systémique que leurs membres ont subie de la part de ces organismes. Les échecs répétés des tentatives de désescalade et des pratiques adaptées à la culture ont eu des conséquences dévastatrices, y compris des pertes de vie. C'est insuffisant de dire qu'il faut chercher une représentation des Premières Nations dans ce qui pourrait constituer un mécanisme de surveillance essentiel de la GRC et de l'ASFC. L'Assemblée des Premières Nations, ou APN, estime que la commission devrait compter au moins un représentant des Premières Nations, et que ce représentant devrait diriger toutes les procédures impliquant une plainte déposée par un membre d'une Première Nation.

La deuxième source de préoccupation concernant le projet de loi C-20 réside dans le fait qu'il vise à établir un énième organisme qui sera chargé d'examiner la conduite et de formuler des recommandations sans pour autant exiger leur mise en œuvre. Il existe d'autres organismes du genre, dont le Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada. Son mandat figure à la partie III de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, et sa fonction première est de faire enquête sur les plaintes individuelles relevant de sa compétence et de s'assurer qu'elles sont menées à terme. Or, le seul pouvoir conféré à l'enquêteur correctionnel est de formuler des recommandations au Service correctionnel du Canada, qui semble assez peu empressé à y donner suite de manière concrète. Il faut à tout prix éviter que le projet de loi C-20 soit une coquille vide qui en apparence renforce la responsabilisation, mais qui dans les faits ne confère aucun pouvoir d'apporter des

In conclusion, systemic issues are evident in the repeated tragedies and experiences that First Nations citizens face across the country and underlie the urgent need for a public complaints and review commission over the RCMP and CBSA. The commission's composition needs to reflect First Nations representation, and there must also be First Nations commissioners leading files of First Nations complainants. We also want to see the commission's final recommendations have the authority to force reform.

Since 1989, there have been more than 20 inquiries and commissions studying racism in the police and justice system in Canada. We need to spend more time and resources actually fixing the system that is broken.

We hope that consideration will be given to our positions today, and that we will be able to see a plan for proper and adequate consultation with First Nations moving forward. Thank you for your time, senators.

**The Chair:** Thank you, Mr. Bisson. We'll now move to questions. Four minutes per senator for questions, including the answers. We start with our deputy chair, Senator Dagenais.

[*Translation*]

**Senator Dagenais:** My first question is for Mr. Bisson. Mr. Bisson, my first question will be straightforward.

Beyond the language issue raised, are the provisions of this bill likely to improve Indigenous peoples' confidence in the police complaints process?

[*English*]

**Mr. Bisson:** I will turn to my colleague Julie McGregor who will answer the technical questions. Thank you.

**Julie McGregor, Legal Counsel, Assembly of First Nations:** What you heard in the opening statements from this panel is that we definitely see that the intent of the legislation is good. It is a way of strengthening accountability and addressing many of the Calls for Justice and Calls to Action for inquiries dealing with First Nations and the justice system.

changements structurels et systémiques pour éradiquer le racisme et la discrimination.

En conclusion, il est évident que des problèmes systémiques sont liés aux tragédies et aux expériences vécues à répétition par les citoyens des Premières Nations à l'échelle du pays et que, pour s'y attaquer, il est urgent d'établir une commission qui examinera et traitera les plaintes du public à l'égard de la GRC et de l'ASFC. La composition de cette commission devra refléter la représentation des Premières Nations, et des commissaires des Premières Nations devront piloter les dossiers des plaignants des Premières Nations. Nous demandons également que cette commission puisse formuler des recommandations contraignantes afin d'imposer des réformes.

Depuis 1989, plus d'une vingtaine d'enquêtes et de commissions ont étudié le racisme au sein des systèmes de police et de justice au Canada. Le moment est venu de consacrer plus de temps et de ressources à la réparation d'un système qui est déréglé.

Nous espérons que les positions que nous défendons aujourd'hui seront prises en considération et que nous allons enfin voir un plan de consultations judicieuses et suffisantes des Premières Nations. Merci de m'avoir accordé votre temps, distingués sénateurs.

**Le président :** Merci, monsieur Bisson. Nous allons passer à la période des questions. Chaque sénateur disposera de quatre minutes pour les questions et les réponses. Notre vice-président, le sénateur Dagenais, sera le premier.

[*Français*]

**Le sénateur Dagenais :** Ma première question s'adresse à M. Bisson. Monsieur Bisson, ma première question sera courte et simple.

Au-delà de la question linguistique évoquée, est-ce que les dispositions de ce projet de loi sont de nature à améliorer la confiance des peuples autochtones envers le processus d'examen des plaintes contre les policiers?

[*Traduction*]

**M. Bisson :** Je vais demander à ma collègue, Julie McGregor, de répondre aux questions techniques. Merci.

**Julie McGregor, conseillère juridique, Assemblée des Premières Nations :** Comme vous avez pu l'entendre dans les déclarations liminaires des témoins de ce groupe, nous appuyons sans réserve l'objet du projet de loi. Il va permettre de renforcer la responsabilisation et de donner suite à un bon nombre des appels à la justice et à l'action issus des enquêtes sur les Premières Nations et le système de justice.

The problem that we see is that we need to see representation for First Nations and Indigenous individuals to feel confident in a review commission or body. They need to see their own representation as part of it. That is why we're recommending that at least one member be Indigenous — and First Nation, in our case — and that person chairs investigations involving Indigenous people in the RCMP or the Canada Border Services Agency. Again, it strengthens the accountability to see that your own people are involved in this process. It builds trust, and that's why we're recommending that.

[Translation]

**Senator Dagenais:** Bill C-20 establishes that the Civilian Review and Complaints Commission will have to publish annual demographic data on complainants and the subjects of these complaints. We're told that some of this data already exists, but do you believe that the dissemination of this information will be useful for assessing certain files, and do you believe that we will see an over-representation of certain groups among those who file complaints?

[English]

**Ms. McGregor:** Yes, I do. I think it would be helpful because we know that there is an overrepresentation of Indigenous people in the justice system and the number of Indigenous people coming into contact with either the RCMP or the Canada Border Services who have negative experiences. So it would be good.

More data is needed to determine to provide an insight into the systemic racism that Indigenous individuals are experiencing with these agencies and these police services. Since October 29, there have been nine First Nation individuals who have died after being in contact with either the RCMP or other police forces. Nine since a month ago. There has to be more at play than unfortunate individuals who came into contact with the police services. There is something systemically wrong there. More data is needed to show that, because that's probably just the tip of the iceberg in terms of negative experiences that First Nations have with these enforcement agencies.

[Translation]

**Senator Dagenais:** Thank you.

[English]

**Senator Boehm:** Thank you witnesses for being with us. My question is for Mr. Obed. It's good to see you again, sir.

Ce qui nous pose problème, c'est la question de la représentation des Premières Nations et des Autochtones. Cette représentation est essentielle pour qu'ils fassent confiance à une commission ou à un organisme d'examen. Ils doivent y avoir leurs propres représentants. C'est pour cette raison que nous recommandons qu'au moins un membre soit autochtone — et membre d'une Première Nation dans notre cas — et qu'il dirige les enquêtes sur la GRC ou l'Agence des services frontaliers du Canada impliquant un Autochtone. Encore là, c'est un gage de responsabilité quand un des vôtres prend part au processus. Cette représentation renforce la confiance et c'est pourquoi nous faisons cette recommandation.

[Français]

**Le sénateur Dagenais :** Le projet de loi C-20 établit que la Commission d'examen et de traitement des plaintes du public devra publier chaque année des données démographiques sur les plaignants et les personnes visées par ces plaintes. On dit que ces données existent déjà en partie, mais croyez-vous que la diffusion de ces informations sera utile dans l'appréciation de certains dossiers, et croyez-vous qu'on y verra une surreprésentation de certains groupes parmi ceux qui déposent des plaintes?

[Traduction]

**Mme McGregor :** Absolument. Je pense que ce sera utile parce que nous savons qu'il y a une surreprésentation des Autochtones dans le système de justice et parce que nous savons que leurs contacts avec la GRC ou l'Agence des services frontaliers du Canada sont trop souvent une mauvaise expérience. Ce serait donc une bonne chose.

Il faut davantage de données pour comprendre le racisme systémique que subissent les Autochtones quand ils interagissent avec ces organismes et ces services de police. Depuis le 29 octobre, neuf Autochtones sont morts après avoir eu des démêlés avec la GRC ou d'autres forces policières. Neuf personnes en un mois. C'est clair qu'on ne parle pas seulement de personnes qui ont été malchanceuses lors de leurs contacts avec des services de police. Le problème est systémique. Il faut davantage de données pour le prouver, parce que c'est probablement la pointe de l'iceberg pour ce qui est des mauvaises expériences des Premières Nations avec ces organismes d'application de la loi.

[Français]

**Le sénateur Dagenais :** Merci, madame.

[Traduction]

**Le sénateur Boehm :** Je remercie les témoins d'être avec nous. Ma question s'adresse à M. Obed. Je suis heureux de vous retrouver, monsieur.

When members of this committee were in Iqaluit as part of our Arctic study two years ago, we met with you and we met with the superintendent of the RCMP. From both sides we were given the distinct impression that trust was being built up. You mentioned in your opening remarks that there is a memorandum of understanding that you're working on. We have just heard from your colleagues Mr. Bisson and Ms. McGregor about the need to have Indigenous representation on the committee.

Do you feel the same way? That there should be an Inuit presence there in terms of the nature of the relationship and in building this trust, which I think everyone acknowledges will take time? I really like to hear your views on that.

**Mr. Obed:** Thank you for the question. I can't help but think of this holistically. This country pledged to try to identify and root out systemic racism, especially after the death of Joyce Echaquan and many other high-profile deaths either in the health care field or in other public service fields.

This legislation could be a vehicle toward stamping out systemic discrimination against Inuit, First Nations and Métis in this country. But the mechanism that you have to use, the legislation, is so used to looking past Indigenous peoples' human rights and our interests and doesn't see Indigenous peoples as governments or as having democracies of our own to interact with that your orders in council process doesn't allow us to systematically improve this piece of legislation through providing, say, a representative from democratic institutions of Inuit governments. It would be wonderful, though, if there could be a time when we could infuse the best of Inuit governments within the Canadian government system to do more in areas such as this.

Yes, I believe that there should be Inuit representation on bodies that are formed here. There should be a consideration for Inuktitut, our language. Also, in the regulations of the act, how do you ensure that you have equity in the ability for somebody to take advantage of this piece of legislation, and do so without threat of recourse? Because in small communities, people go to the grocery store and they see RCMP members buying groceries in the next aisle. This is just the way in which our small communities function. I'm sure it's not just us who would have this problem with the implementation of this act. There has to be a more delicate way to have a complaint process, and some of the pieces — the specific parts of this legislation we worry about from an Inuit context. An Inuk being a part of an oversight process would allow for those natural conversations to happen so that we don't get into scenarios of implementation where there are, for you, unexpected consequences, but very expected consequences from our side.

Quand des membres de ce comité se sont rendus à Iqaluit dans le cadre de l'étude sur l'Arctique il y a deux ans, nous vous avons rencontré et nous avons rencontré le surintendant de la GRC. Dans les deux cas, on nous a donné la nette impression qu'une relation de confiance s'établit. Dans votre exposé, vous avez mentionné qu'un protocole d'entente est en préparation. Vos collègues, M. Bisson et Mme McGregor, viennent de nous parler de la nécessité de la représentation autochtone au sein de la commission.

Partagez-vous ce point de vue? Pensez-vous également que la présence de représentants inuits est nécessaire pour clarifier la nature de la relation et établir un lien de confiance, ce que tout le monde s'accorde à reconnaître prendra du temps. Je suis très intéressé de vous entendre à ce sujet.

**M. Obed :** Merci de poser cette question. Je ne peux pas m'empêcher de l'aborder d'un point de vue global. Ce pays a promis d'essayer de déceler et d'éradiquer le racisme systémique, en particulier après la mort de Joyce Echaquan et d'autres décès médiatisés qui sont liés au système de santé ou à d'autres domaines de services publics.

Ce projet de loi pourrait contribuer à l'éradication de la discrimination systémique subie par les Inuits, les Premières Nations et les Métis dans ce pays. Mais le mécanisme auquel vous devez recourir, la législation, est appliqué d'une manière qui est centrée sur les droits de la personne et les intérêts antérieurs des Autochtones. Il ne considère pas les peuples autochtones comme ayant leurs gouvernements ou leurs propres démocraties qui peuvent intervenir dans ce processus... Vos décrets ne nous permettent pas de participer à l'amélioration systématique du projet de loi en désignant, par exemple, un représentant des institutions démocratiques des gouvernements inuits. Ce serait quand même formidable d'avoir un jour la possibilité de faire profiter le système gouvernemental canadien de ce qu'il y a de meilleur dans nos gouvernements inuits afin de réaliser des progrès dans ces domaines.

Oui, je suis d'avis qu'il devrait y avoir une représentation inuite au sein des organismes qui sont créés ici. On devrait donner une place à l'inuktitut, notre langue. De plus, concernant la réglementation découlant de la loi, comment pouvons-nous faire en sorte que tous peuvent en tirer avantage de manière équitable sans craindre un recours? Il ne faut pas oublier que dans les petites communautés, les gens font leur épicerie aux côtés des agents de la GRC. C'est la réalité dans nos petites communautés. Je suis convaincu que nous ne serions pas les seuls à avoir ce problème concernant l'application de la loi. Un processus de plainte plus sensible est nécessaire, et certaines dispositions qui suscitent des préoccupations dans le contexte inuit... La participation d'un Inuit au processus de surveillance favoriserait des échanges naturels et éviterait des scénarios d'application qui entraînent des conséquences pour vous inattendues, mais très prévisibles pour nous.

**Senator Patterson:** Thank you very much for your statements. They are absolutely critical, particularly when we think of the impact of policing in general on Indigenous people in Canada.

Looking at data is very important, and there are new reporting obligations that come with the review committee. I see a lot of them tend to be output data. It doesn't look very deep on the analysis as to what are the systemic issues that are evolving.

From your perspective — and I will ask both of you — what information should they be collecting data on, in order to see what is happening in your communities?

Mr. Obed, if you would like to go first.

**Mr. Obed:** This is interesting. This is overlapping with many pieces of legislation that we have been working on.

In the proposed idea of Indigenous health legislation, one of the concepts we were pushing forward with the Government of Canada was equity in regard to health services and the staffing of health systems across our homeland.

Per 100,000, I am sure there is a number for policing services or for border services, generally, for Canadians. Often we find, as Inuit, that our small communities are run with a deficit of police officers. It is systemic, and then it creates a negative feedback loop for the services that are provided and the lack of a relationship within a community.

If you are too busy just basically arresting and processing people in the community versus having an outreach in a community and having a presence that doesn't have anything to do with punitive measures, you can start to build relationships, trust and a more community approach to policing. That is not the case.

It would be wonderful within the scope of this if we could understand some of the key foundations of what makes good policing or what makes good border services, and infuse the act with benchmarks for success or failure on whether we're even creating a system that can succeed.

We get, then, into the public complaints portion of it. That is, of course, the classic upstream, downstream approach to a lot of our work. I would love to spend more time upstream in figuring out how to create sustainable, healthy relationships between these services and community members rather than trying to adjudicate complaints that, naturally, come from a broken system.

**Senator Patterson:** Thank you.

**La sénatrice Patterson :** Merci beaucoup pour vos observations. Elles sont absolument essentielles, notamment pour nous aider à comprendre les répercussions des activités policières en général pour les Autochtones au Canada.

L'analyse des données est très importante, et de nouvelles obligations en matière de rapport sont imposées à la commission d'examen. Je constate qu'une bonne partie sont des données de sortie. Il ne semble pas y avoir beaucoup de données permettant une analyse approfondie des problèmes systémiques à l'œuvre.

À votre avis — je vous pose la question à tous les deux —, quelles sont les données qui devraient être recueillies pour comprendre ce qui se passe dans vos communautés?

Monsieur Obed, voulez-vous commencer?

**M. Obed :** C'est intéressant. La question touche plusieurs des mesures législatives sur lesquelles nous avons travaillé.

Dans les discussions sur le projet de loi sur la santé des Autochtones, un des concepts que nous avons défendus auprès du gouvernement du Canada a trait à l'équité en matière de services de santé et de dotation en personnel de santé à la grandeur de notre territoire.

Par 100 000... Je suis certain que des chiffres sont fixés pour le personnel des services policiers ou frontaliers fournis aux Canadiens en général. Pourtant, dans nos petites communautés inuites, le nombre d'agents de police est souvent insuffisant. C'est un problème systémique, qui entraîne une chaîne de réactions négatives à l'égard des services fournis et le manque de relations avec la communauté.

Si un agent est trop occupé à arrêter des personnes et à traiter leur dossier, il n'a pas le temps de faire des activités de liaison avec la communauté et d'assurer une présence qui n'est pas associée à des mesures punitives, mais qui vise plutôt à établir des liens, un climat de confiance et une réelle approche communautaire des activités policières. C'est impossible actuellement.

Ce serait formidable si ce processus débouchait sur une meilleure compréhension de certains éléments essentiels pour assurer de bons services policiers ou frontaliers, et si des critères de réussite ou d'échec étaient établis pour déterminer les chances de réussite du système créé par le projet de loi.

Cela nous amène à la partie qui porte sur les plaintes du public. Bien entendu, c'est encore l'approche traditionnelle du travail en amont et en aval qui s'applique. J'aimerais beaucoup mieux faire davantage de travail en amont et réfléchir à des façons d'établir des relations plus durables et plus saines entre ces services et les membres de nos communautés plutôt que d'essayer de régler des plaintes qui sont inévitables puisque le système est déréglé.

**La sénatrice Patterson :** Merci.

Mr. Bisson?

**Mr. Bisson:** Once again, I will turn to Julie. She has a lot more background on this, and I think it is a better use of your time with her answers.

**Ms. McGregor:** Similar to what President Obed said, it would be good to not only look at what the negative interactions are but at what the examples are of how things were handled in a good way, so that we would learn from the processes that have been undertaken to improve relations.

Having said that, though, I think distinctions-based statistics would be good, especially for the First Nations population, whether that is on reserve or in urban areas, and also the nature of the incidents.

There are a lot of exceptions included in Bill C-20 in terms of information that can be provided, but it is important to know what the context was and holistically what the interaction was about. Was it a mental health issue, because lately we have seen a lot of circumstances where the RCMP has been called to do mental health checks on individuals, and they end up being killed?

The surrounding circumstances of all of that is lost in all of that, and we are not learning in terms of what kind of support can be given to people who are in a situation where there is a mental health issue. Those sorts of things would be good to include so that we know what services are needed to be implemented in order to enhance just the policing services, because from the First Nations' perspective, we always want to look toward community policing and more culturally appropriate policing. To do that, we need to understand what the issues are with the negative interactions between First Nations people and the police.

That would be helpful information for us.

**Senator M. Deacon:** Thank you, all, for being here. We have met some of you before. I am hopeful — from our planned trip north that we had and from you folks being witnesses last year on another situation — that we are getting better with linguistic issues and that we are getting better with seeing yourself at the table and with seeing people well represented. I really hope so, and that is part of our work.

Mr. Bisson, early in your conversation, you talked about the bill, and you said, "I would love for us to do a pre-study, a study first." That was the language you used, "a study." I think it is necessary. You talked about the bill.

Monsieur Bisson, qu'en pensez-vous?

**M. Bisson :** Je vais encore une fois demander à Mme McGregor de répondre à la question. Elle a beaucoup plus d'expertise que moi dans ces domaines et je suis certain que votre temps sera beaucoup mieux utilisé si vous écoutez ses réponses.

**Mme McGregor :** Comme le président Obed vient de le dire, je pense qu'il ne faut pas seulement tenir compte des interactions négatives. Il faut aussi considérer les interventions qui ont bien fonctionné pour améliorer les relations et en tirer des leçons.

Cela étant dit, je crois qu'il serait utile de recueillir des données fondées sur les distinctions, notamment pour ce qui concerne la population des Premières Nations dans les réserves et en milieu urbain, de même que la nature des incidents.

Le projet de loi C-20 prévoit beaucoup d'exceptions quant aux renseignements qui peuvent être fournis, mais c'est important de comprendre le contexte et, globalement, pourquoi une interaction a eu lieu. Est-ce qu'un problème de santé mentale était en cause? On sait que dernièrement, la GRC a été appelée à faire des vérifications de la santé mentale d'une personne qui a finalement été tuée.

Comme nous ne savons rien des circonstances dans lesquelles ces événements se produisent, c'est impossible d'en tirer des leçons pour déterminer les mesures de soutien à offrir aux personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale. C'est le genre d'information qu'il faudrait recueillir pour savoir quels services doivent être ajoutés pour améliorer les services de police. Du point de vue des Premières Nations, l'objectif est toujours d'offrir des services de police communautaires et mieux adaptés à la culture. Pour y arriver, nous devons comprendre les problèmes à l'origine des interactions négatives des Premières Nations avec la police.

Ces renseignements seraient utiles pour nous.

**La sénatrice M. Deacon :** Merci à vous tous. Nous avons déjà rencontré certains d'entre vous. J'ai bon espoir, si je me fie à ce que j'ai observé durant notre visite dans le Nord et entendu durant vos témoignages l'année dernière et dans d'autres circonstances, qu'il va y avoir des progrès sur la question linguistique, que votre participation aux discussions va s'améliorer et que les gens vont se sentir de mieux en mieux représentés. Je l'espère vraiment, et je suis consciente que cela fait partie de notre travail.

Monsieur Bisson, tôt dans la discussion sur le projet de loi, vous avez dit que vous aimeriez vraiment qu'il y ait une étude préalable. C'est ce que vous avez dit, et je crois comme vous que c'est nécessaire. Vous parliez du projet de loi.

I would like to know a little bit more about a study that you referred to, respectfully, and what information you would be seeking, what you are looking for that helps this bill, basically at the point of entry?

**Mr. Bisson:** Ironically, the national chief was just calling me when you asked that question.

I will turn to Ms. McGregor. I am new to this role, so I think she is better placed to speak to it.

**Senator M. Deacon:** No problem.

**Ms. McGregor:** If you were talking in the First Nations' context, there have been a number of inquiries and a number of studies that are helpful in that.

If we are looking at this bill — especially on the CBSA part of it, because there have been many more recommendations with respect to the RCMP and policing but less so on the CBSA.

An hour and a half from here is Akwesasne, which is located on the border of Quebec, Ontario, Canada and the United States. If you have any chance to speak to people from Akwesasne, you have to ask them about their check-ins and how they can go about their daily lives getting services in their community and having to do check-ins with border security and see how cumbersome that is.

There are many communities like Akwesasne. If we are looking at the Blood Tribe in Alberta, their nations also span the border.

I have often heard from many people that Indigenous people and First Nations people didn't cross the border, the border crossed them.

To give you an indication of those issues, especially on the border side of things, it would be good to go back and have those consultations with communities like that to understand specifically what their issues are with CBSA agents, because we know from Akwesasne's circumstance that there are several complaints that their nation has to deal with, often on a daily basis.

Just to understand that and how accountability can be strengthened within the act by going to the actual nations and having their ability to give input into that would strengthen Bill C-20.

**Senator M. Deacon:** You talked about Akwesasne. Thank you for that example.

J'aimerais que vous me parliez davantage de l'étude à laquelle vous pensez, si je puis me permettre, et de l'information que vous souhaitez recueillir. De quelle information avez-vous besoin pour contribuer à améliorer ce projet de loi dès le départ?

**M. Bisson :** Comme par hasard, mais j'ai reçu un appel de la cheffe nationale pendant que vous posiez votre question.

Je vais demander à Mme McGregor d'y répondre. Je viens tout juste d'arriver en poste et je pense qu'elle est mieux placée que moi pour parler de ce sujet.

**La sénatrice M. Deacon :** Aucun souci.

**Mme McGregor :** Si vous faites allusion à ce qui concerne les Premières Nations, il existe plusieurs enquêtes et études qui peuvent être utiles.

Concernant le projet de loi, et en particulier la partie portant sur l'ASFC étant donné que beaucoup plus de recommandations ont été formulées au sujet de la GRC et des services de police que de l'ASFC...

Le territoire d'Akwesasne, à une heure et demie d'ici, chevauche la frontière entre le Québec et l'Ontario, au Canada, et les États-Unis. Si vous avez la chance de vous entretenir avec des gens d'Akwesasne, posez-leur des questions à propos des contrôles qu'ils subissent et de leur quotidien, des difficultés qu'ils ont à obtenir des services dans leur communauté et des contrôles de sécurité très lourds qui leur sont imposés aux frontières.

Beaucoup d'autres communautés sont dans la même situation qu'Akwesasne. La Tribu des Blood en Alberta occupe aussi un territoire qui s'étend des deux côtés de la frontière.

J'ai souvent entendu, de la part de beaucoup de gens, que les membres des Premières Nations n'ont pas traversé la frontière, mais que c'est la frontière qui les a traversés.

Pour comprendre ces enjeux, en particulier ceux qui sont liés à la frontière, il faudrait retourner voir ces communautés et les consulter. Elles pourraient expliquer les problèmes qu'elles ont avec les agents de l'ASFC, parce que ce qu'on nous dit de la situation à Akwesasne... La nation doit traiter beaucoup de plaintes, souvent sur une base quotidienne.

C'est important de le comprendre. Les exigences du projet de loi en matière de responsabilité pourraient être améliorées en allant à la rencontre de ces nations et en leur donnant la possibilité de donner leur point de vue. Cela permettrait de renforcer le projet de loi C-20.

**La sénatrice M. Deacon :** Vous avez parlé d'Akwesasne. Merci pour cet exemple.

Are there other areas, geographically, that you would say to this committee that you should check in in this area of the country with this aspect? Any other areas that jump out?

I know there are issues and challenges everywhere, but is there something from your data that says that this is another hotspot?

**Ms. McGregor:** Again, I spoke about, possibly, the Blood Tribe in Alberta. Along the border, there are many communities located not on the border but in the close vicinity of it. In that sense, culturally, some nations share family members just across the border. I know in my own community, I have family members living in Syracuse, just across the border here.

The issue with border crossings specifically touches on cultural and familial issues. That is shared across the border. I cannot really pinpoint a First Nation for you right now. Definitely, it is a common thread across Canada, and in fact, the AFN has had border summits with CBSA, Homeland Security, and the border officials in the U.S. in which we are often trying to bring people together to discuss what the issues are and if there's any way we could possibly resolve them to make it easier for First Nations people to visit family members and engage in cultural activities across the border. It is, from our perspective, an issue right across Canada, even in B.C. as well.

**Senator Cardozo:** Thank you. I have a couple of questions.

First, I want to mention, for the record, a couple of incidents that highlight the difference in how treatment is provided by the RCMP.

I take you back to March 2020. Chief Allan Adam was stopped in Fort McMurray because of a licence plate that was expired. The video showed he was severely beaten up by three, four, or five RCMP officers. Within a matter of minutes, it spun out of control, and he was horribly beaten up.

In July of that year, Corey Hurren, a military reservist from Manitoba, drove his pickup truck to Rideau Hall, the home of our head of state and head of government. He crashed through the gates with a pickup truck full of guns, and the RCMP spent an hour talking him down until he surrendered.

I would say that the latter is the way we should always operate in these sorts of circumstances. To me, that is a learning opportunity to say, "This is how you should do it, this is how you should not do it, and you shouldn't do this for some people and that for other people." It is the same police force, the same

Selon vous, y a-t-il d'autres régions géographiques du pays vers lesquelles le comité pourrait se tourner pour avoir une meilleure idée de ces considérations? D'autres régions vous viennent-elles à l'esprit?

Je sais qu'il y a des enjeux et des défis partout, mais avez-vous des données qui vous indiquent les régions où la situation est particulièrement difficile?

**Mme McGregor :** Comme je l'ai dit, c'est probablement le cas pour la Tribu des Blood en Alberta. Le long de la frontière... Plusieurs communautés ne vivent pas à la frontière, mais très près de celle-ci. Par conséquent, d'un point de vue culturel... Dans certaines nations, les familles ont des membres qui vivent juste de l'autre côté de la frontière. Je sais que dans ma propre communauté, des familles ont des membres qui vivent à Syracuse, tout juste de l'autre côté de la frontière.

Les passages à la frontière soulèvent des enjeux culturels et familiaux. Ces enjeux sont les mêmes tout le long de la frontière. Je ne peux pas vous nommer une Première Nation en particulier, mais je peux vous affirmer que les problèmes sont les mêmes partout au Canada. L'APN a d'ailleurs participé à des sommets sur la frontière avec l'ASFC, le département de la Sécurité intérieure et les autorités frontalières américaines. Durant ces sommets, nous essayons souvent de réunir des gens afin qu'ils discutent des enjeux et des solutions qui pourraient faciliter les visites familiales des membres des Premières Nations et leur participation à des activités culturelles de l'autre côté de la frontière. C'est selon nous un enjeu partout au Canada, et même en Colombie-Britannique.

**Le sénateur Cardozo :** Merci. J'ai quelques questions.

Premièrement, je voudrais donner, pour les fins du compte rendu, des exemples d'incidents qui mettent en lumière la différence dans la manière dont la GRC aborde les situations.

Je vous ramène en mars 2020. Le chef Allan Adam a été interpellé à Fort McMurray en raison d'une plaque d'immatriculation expirée. Sur la vidéo, on voit qu'il a été violemment battu par trois, quatre ou cinq agents de la GRC. En quelques minutes, la situation a complètement dérapé et il a été sauvagement battu.

En juillet de la même année, Corey Hurren, un réserviste du Manitoba, se rendait à Rideau Hall en camionnette, la résidence de notre chef d'État et chef du gouvernement. Il a foncé dans les clôtures avec une camionnette remplie d'armes. Les agents de la GRC ont parlementé avec lui pendant une heure jusqu'à ce qu'il se rende.

Je tiens à préciser que cette manière d'intervenir devrait toujours être celle qui est privilégiée dans ces circonstances. J'y vois une occasion d'apprendre et de comprendre ce qui doit être fait ou non, et qu'il ne faut pas agir d'une façon avec certaines personnes et d'une façon différente avec d'autres. Il s'agit du

RCMP. They had the same training, and yet they handled people very differently.

I want to ask you both your experience with the current Civilian Review and Complaints Commission and whether you have had success with them. On the matter of representation on the proposed commission, the PRCP, do you think a commission of five people is too small? A government would normally want to — not to say “normally” — but would want to have various representations on there. Should we be looking at a larger commission than five people, or is that not an issue for you?

**Ms. McGregor:** I do not know if we have set a number which would be an ideal number to have for the commission. An overly large commission would make it difficult for consensus to be had on issues.

Our issue is more about inclusivity. Whatever the number — five, nine, three — we want to ensure that there are First Nations people represented on that commission because that is necessary given the fact that so many Indigenous people, First Nations people specifically, have died at the hands of the RCMP.

**Senator Cardozo:** Any comments on the current CRCC, the complaints commission that exists for the RCMP.

**Ms. McGregor:** Any information we have on the complaints of the current civilian commission is anecdotal. We live with that racism all the time. You talked about the example of Chief Adam. You can't find Indigenous people and First Nations people across Canada who have not had some kind of negative interaction with the police. It is almost impossible. That is something we live with.

The fact that complaints against police officers are often not investigated, not investigated properly or dismissed as vexatious or whatever, is a deterrent for First Nations people to make complaints to the civilian commission. Anecdotally, I would say we have not had great success in terms of bringing forward complaints to the civilian commission.

**Senator Cardozo:** Thank you. President Obed?

**Mr. Obed:** As far as your first question in relation to the size of the commission itself, structurally we are more focused — as the AFN also testified — on having a distinctions-based approach to the composition writ large, however, Inuit, First Nations and Métis fit within the inclusivity of the way in which it functions. That is the end goal, whether it is composed of five, ten, or however many, whether there is a sub-component

même corps policier, de la même GRC. Les agents ont reçu la même formation mais, malgré tout, ils traitent les gens de manière très différente.

J'aimerais vous interroger tous les deux au sujet de votre expérience avec l'actuelle Commission civile d'examen et de traitement des plaintes. Est-ce que cette expérience a été positive? Concernant la représentation au sein de l'organisme proposé, la CETPP, êtes-vous d'avis que cinq membres, c'est trop peu? Un gouvernement devrait normalement... Ou devrais-je dire tout simplement qu'un gouvernement devrait faire en sorte que la représentation reflète la diversité. La commission devrait-elle compter plus que cinq membres? Pensez-vous que cela pose problème?

**Mme McGregor :** Je ne sais pas si nous avons déterminé quel serait le nombre idéal de membres au sein de la commission. S'il y a trop de commissaires, ils auront de la difficulté à trouver un consensus sur différentes questions.

Le plus important pour nous, c'est l'inclusivité. Peu importe le nombre, que ce soit cinq, neuf ou trois, nous voulons nous assurer que les Premières Nations seront représentées au sein de la commission. C'est essentiel si on considère le nombre troublant d'Autochtones, surtout des membres des Premières Nations, dont le décès est lié à la GRC.

**Le sénateur Cardozo :** Avez-vous quelque chose à ajouter eu égard à l'actuelle CCETP, qui est chargée d'examiner les plaintes déposées contre la GRC?

**Mme McGregor :** Toute l'information que nous avons relativement aux plaintes soumises à l'actuelle commission civile est empirique. Le racisme fait partie constante de nos vies. Vous avez donné l'exemple du chef Adam. Vous ne trouverez aucun Autochtone, aucun membre des Premières Nations au Canada qui n'a jamais eu d'interactions négatives avec la police. C'est quasiment impossible. C'est notre réalité.

Parce que beaucoup de plaintes contre la police ne font pas l'objet d'une enquête ou d'une enquête sérieuse, ou sont rejetées au motif qu'elles sont vexatoires ou pour un autre motif, les membres des Premières Nations sont réticents à porter plainte à la commission civile. Selon l'expérience que nous en avons, je dirais que le processus de plaintes de la commission civile n'a pas vraiment été concluant pour nous.

**Le sénateur Cardozo :** Merci. Monsieur Obed, voulez-vous ajouter quelque chose?

**M. Obed :** Pour ce qui concerne votre première question sur le nombre de membres de la commission, d'un point de vue structurel, le plus important pour nous — comme l'APN vient de l'expliquer — est que la composition soit fondée sur une approche axée sur les distinctions en général. Cela dit, l'inclusivité au chapitre du fonctionnement s'applique aux Inuits, aux Premières Nations et aux Métis. C'est l'objectif ultime, peu

explicitly considering complaints coming from Indigenous peoples. Those are details that could be written into the legislation or placeholders that could be done in the regulatory process.

As far as existing structures, I would say from a very general perspective, Inuit feel as though most of the structures that have been put in place are institutions investigating themselves. We desperately need this bill to help change that narrative to ensure that when somebody puts a lot on the line to put in a formal complaint against something that has happened to them, they don't risk further punishment or the system retreating into itself and telling them that it didn't happen, or that it happened much differently than their lived experience. Ultimately, many of the complaints, whether they are to media or to oversight bodies, end up further harming the victims and further solidifying the contempt for the institutions that they hoped would help them.

**Senator Yussuff:** Thank you, witnesses, for being here.

I'm struggling with a number of things that you raised. Systemic racism is not an easy issue. It's difficult to get a country built on colonialism to wake up and say, "Oh, yes, we can fix that problem." Here we are some 150 years later. The RCMP created to clear you off the land to create a national railway, and now we want it to be transparent in how it is going to operate. It has come a long way in spite of the difficulty, pain, suffering and challenges we face.

President Obed, I wish to start with you.

If your members are policed by the RCMP in your territory and if we are to give them access to this process, you are saying they should be able to use their own language. The legislation does not really address that.

How likely would it be to achieve an outcome when the legislation is devoid of recognition that many of your members who do not speak English or French cannot approach the RCMP or the system to file a complaint because they do not speak the language? Not just for me but for the senators and those in the public who are watching, how do we address or fix that problem?

**Mr. Obed:** It is a central question. What does Canada mean when it says that it is upholding the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples and its provisions, as well as Canada's Constitution and section 35?

importe qu'il y ait 5, 10 ou plus ou moins de membres, ou qu'un sous-groupe soit chargé explicitement du traitement des plaintes déposées par des Autochtones. Ces détails pourront être inclus dans le texte législatif ou ils pourront être déterminés durant le processus réglementaire.

Quant aux structures en place, je dirais que d'un point de vue très général, les Inuits ont l'impression que toutes celles qui sont en place mènent des enquêtes sur elles-mêmes. Il faut absolument que ce projet de loi marque un changement de modèle. Les gens qui risquent gros en déposant une plainte officielle pour dénoncer une expérience qu'ils ont vécue doivent être assurés qu'ils ne s'exposeront pas à de nouvelles sanctions ou à un système qui se replie sur lui-même et qui leur dit que ce n'est pas arrivé ou que ce qui est arrivé est très différent de ce qu'ils ont vécu. Dans beaucoup trop de cas, les plaintes faites aux médias ou aux organismes de surveillance aboutissent à des préjudices supplémentaires pour les victimes et à un durcissement de leur mépris envers les institutions dont ils attendaient de l'aide.

**Le sénateur Yussuff :** Je remercie les témoins d'être avec nous.

Certains de vos propos me donnent du fil à retordre. Le racisme systémique est un enjeu complexe. Un pays au passé colonial ne peut pas, du jour au lendemain, réaliser pleinement ce qu'il a fait et affirmer qu'il peut régler le problème. Il y a 150 ans, la GRC a été créée pour vous chasser de vos terres afin d'y construire un chemin de fer national, et nous lui demandons maintenant d'être transparente sur son fonctionnement. Elle a fait beaucoup de chemin, mais les difficultés, la douleur, les préjudices et les défis sont énormes.

Monsieur Obed, je vais m'adresser à vous en premier.

Si vos membres reçoivent les services de police de la GRC sur votre territoire, et si nous leur donnons accès à ce processus, vous affirmez qu'ils devraient pouvoir le faire dans leur propre langue. C'est quelque chose dont le projet de loi ne parle pas vraiment.

Dans quelle mesure pouvons-nous nous attendre à ce que ce soit possible alors que le texte législatif ne reconnaît nulle part que beaucoup de vos membres qui ne parlent ni anglais ni français sont incapables de soumettre une plainte à la GRC ou au système? Pour ma propre gouverne, mais également pour celle des autres sénateurs et des personnes dans le public qui suivent nos travaux, pouvez-vous me dire comment nous pouvons nous attaquer à ce problème ou le régler?

**M. Obed :** C'est une question fondamentale. Qu'est-ce que le Canada veut dire au juste quand il affirme qu'il défend la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et ses dispositions, la Constitution canadienne et l'article 35?

There is a lazy way to imagine the implementation of our existing human rights. Then, there is the very difficult restructuring of our systems to ensure that our rights are upheld. We're at this crossroads. This legislation is a tiny part of a much larger challenge for the country. Can you imagine that Inuit will be well served under this legislation if this legislation is completely silent on the subject of the ability of the Inuit to use Inuktitut to access provisions under this legislation? I guarantee that Inuit will not be able to use this legislation in Inuktitut. When you enter that discussion, is that a human rights violation? Maybe courts will have to decide that 15 years from now when an Inuk wronged by this legislation spends years of their life, and who knows how much money, trying to get the Supreme Court to further clarify how Indigenous rights in this country are meaningfully implemented. They exist, but it is a matter of how they exist. It always pushes us back into the litigation realm.

When we come here and give you these presentations, often we could circumvent all of that by adding in lines that uphold what Canada has already said it would do in regard to things like providing Inuktitut as an essential service for Inuit Nunangat in the provision of this legislation. But to your original point, there is no money for that. The system is not tolerant of that. That's a huge exercise. People politely listen to us, then dismiss it and go on their way, leaving it to another generation or to the Supreme Court to push Canada into a place where it will not willingly go when it comes to upholding the rights of Indigenous peoples.

**Senator Yussuff:** Mr. Bisson, for the first time we are bringing in the Canada Border Services Agency, which is an important part. Members of your community cross the border and given what Ms. McGregor said earlier about their experiences, is there a worry that despite the legislation that there may be gaps in how diverse communities with many different languages and cultures across the country might be able to file a complaint given the new process with the CBSA now being in the same realm for complaints to be filed?

**Mr. Bisson:** There are similar experiences to what Mr. Obed was describing as well. There are some of the communities in which our languages are still the dominant language. It's not quite the same for communities throughout the country. In First Nations communities, our languages are struggling, and every year the number of speakers is decreasing, but it is about cultural training. It is a whole number of things.

D'un côté, il peut adopter une approche indolente de la mise en œuvre de nos droits de la personne existants. De l'autre, il peut s'atteler à la très difficile restructuration de nos systèmes pour s'assurer que nos droits sont respectés. Nous nous trouvons à cette croisée des chemins. Ce projet de loi représente une infime partie du défi beaucoup plus grand que doit surmonter le pays. Pensez-vous vraiment que les Inuits seront bien servis au titre de cette législation s'il n'y est nulle part question de la possibilité pour eux d'utiliser l'inuktitut pour se prévaloir de ses dispositions? Je vous garantis que les Inuits ne pourront pas se prévaloir de cette législation en inuktitut. Est-ce que cette discussion met en cause une violation des droits de la personne? C'est une question que les tribunaux devront peut-être trancher dans 15 ans, après qu'un Inuit qui a été lésé par cette législation aura passé des années de sa vie, et qui sait combien d'argent, à essayer d'obtenir de la Cour suprême qu'elle clarifie la manière dont les droits des Autochtones doivent être concrètement mis en œuvre dans ce pays. Ils existent, certes, mais il reste à savoir comment ils existent. Nous retombons sans cesse dans les procédures contentieuses.

Nous nous présentons devant vous pour vous donner nos perspectives, mais c'est une étape qui pourrait facilement être évitée par le simple ajout de passages qui confirmeraient les mesures que le Canada a déjà annoncées, par exemple l'utilisation de l'inuktitut comme étant un service essentiel dans l'Inuit Nunangat aux fins de l'application de cette législation. Pour revenir à votre premier point, il n'y a pas d'argent pour cela. Le système n'a aucune tolérance à ce sujet. La tâche est colossale. Les gens nous écoutent poliment, ils balaient nos propositions du revers de la main et ils laissent à une autre génération ou à la Cour suprême le soin de pousser le Canada dans ses derniers retranchements pour le forcer à faire respecter les droits des Autochtones.

**Le sénateur Yussuff :** Monsieur Bisson, pour la première fois, nous incluons l'Agence des services frontaliers du Canada, ce qui est un aspect important. Les membres de votre collectivité traversent la frontière et, compte tenu de ce que Mme McGregor a dit plus tôt au sujet de leurs expériences, peut-on craindre que, malgré la loi, des écarts dans la façon dont les collectivités diversifiées, qui ont des langues et des cultures différentes partout dans le pays, pourraient réussir à déposer une plainte étant donné le nouveau processus avec l'ASFC qui se trouve maintenant sur le même plan pour le dépôt des plaintes?

**M. Bisson :** Il y a des analogies avec ce que M. Obed a décrit. Dans certaines collectivités, la langue autochtone est encore la langue dominante. Il n'en va pas de même pour toutes les collectivités du pays. Dans les collectivités des Premières Nations, nos langues sont en difficulté et, chaque année, le nombre de locuteurs diminue, mais cela revient à la formation culturelle et à un grand nombre de choses.

Yes, I point out again that the national chief, who has somewhat of a public persona, was stopped at the border with her son. She was stopped for quite some time, not just to get out of her car, but brought into a room. We think, how often does that happen? It happened to her. How often is this happening? We do not really know; there is no data to show this.

As Ms. McGregor pointed out, it affects families who are just trying to cross the border to see other members of their families. There are people in places like Akwesasne, where you cross the border just to go to work every day. People who go from Sault Ste. Marie or those two First Nations communities around Batchewana and Garden River — many of them work on the Michigan side as well. There is a lot of experience like that throughout the country. As Ms. McGregor said, there is no concentrated area. It is across the country.

Looking at my notes, I reflect on the fact that in Saskatchewan the Federation of Sovereign Indigenous Nations worked with the provincial government to set up a health ombudsperson, a First Nations person. That was a process that was a partnership to bring someone in who could be that independent reviewer, an independent body. That should be an example of good practice that we could be looking at for border issues as well. There are definitely some examples that we can look at. Many of them are in their infancy. It is hard to know what the long-term impacts will be, but there are good examples of best practices that we can look at.

**Senator Richards:** Thank you for being here. Good to see you again, sir. I do not know if you remember, but we met in Fredericton. You gave a very good talk. I'm going to come back to that talk. Senator Yussuff touched on it.

Are the young losing their language? If so, how can you rectify that? You mentioned schools when you were in Fredericton — that there should be schools to teach Inuktitut. What percentage of the young are still speaking Inuktitut in the north?

**Mr. Obed:** Thank you for the question.

As Inuit, we have the healthiest Indigenous language in the country. It is the second most spoken Indigenous language, second to Cree from a population perspective. In Nunavik, upwards of 100% of all respondents say that their mother tongue is Inuktitut, which is a dialect of Inuktitut. In Nunavut it is upwards of 75%. In the Nunavut and Nunatsiavut regions it is much lower — less than 15% — and very pronounced from a

Oui, je souligne à nouveau que la cheffe nationale, qui est une certaine personnalité publique, a été arrêtée à la frontière avec son fils. Elle a été arrêtée pendant un certain temps, non seulement priée de sortir de sa voiture, mais aussi d'entrer dans une pièce. On se pose la question, combien de fois cela arrive-t-il? Cela lui est arrivé. Combien de fois cela se produit-il? Nous ne le savons pas vraiment; il n'y a pas de données qui le montrent.

Comme l'a souligné Mme McGregor, cela nuit aux familles qui essaient simplement de traverser la frontière pour visiter d'autres membres de leur famille. Il y a des gens dans des endroits comme Akwesasne, où il faut traverser la frontière tous les jours simplement pour aller travailler. Les gens qui viennent de Sault Ste. Marie ou des collectivités de Premières Nations proches de Batchewana et Garden River le font — beaucoup d'entre eux travaillent également du côté du Michigan. Il y a beaucoup de situations de ce genre dans tout le pays. Comme l'a dit Mme McGregor, il n'y a pas de zone concentrée. C'est le cas dans tout le pays.

En regardant mes notes, je me rappelle qu'en Saskatchewan, la Fédération des nations autochtones souveraines a collaboré avec le gouvernement provincial pour créer la fonction d'ombudsman de la santé, occupée par un membre des Premières Nations. Ce partenariat visait à mettre en place quelqu'un qui pourrait agir en examinateur indépendant, en organe indépendant. Cela devrait être un exemple de bonne pratique que nous pourrions également envisager pour les questions frontalières. Il y a certainement des exemples que nous pouvons examiner. Nombre d'entre eux n'en sont qu'à leurs débuts. Il est difficile de savoir quels seront les impacts à long terme, mais il y a de bons exemples de pratiques exemplaires que nous pouvons examiner.

**Le sénateur Richards :** Je vous remercie de votre présence. C'est un plaisir de vous revoir, monsieur. Je ne sais pas si vous vous en souvenez, mais nous nous sommes rencontrés à Fredericton. Vous avez fait un très bon exposé. Je vais y revenir. Le sénateur Yussuff en a parlé.

Les jeunes perdent-ils leur langue? Le cas échéant, comment pouvez-vous y remédier? À Fredericton, vous avez parlé des écoles, vous avez dit qu'il devrait y avoir des écoles qui enseignent l'inuktitut. Quel est le pourcentage de jeunes qui parlent encore l'inuktitut dans le Nord?

**M. Obed :** Merci de cette question.

Les Inuits ont la langue autochtone la plus solide du pays. C'est la deuxième langue autochtone la plus parlée, après le cri, du point de vue de la population. Au Nunavik, près de 100 % des personnes interrogées déclarent que leur langue maternelle est l'inuktitut, qui est un dialecte de l'inuktitut. Au Nunavut, ce pourcentage dépasse 75 %. Dans les régions du Nunavut et du Nunatsiavut, ce taux est beaucoup plus faible — moins de

demographic perspective, where older generations have much more fluency than younger ones.

Unfortunately, we have not been able to create school systems where we can reinforce Inuktitut as a language of the home with Inuktitut as formal learning within kindergarten-to-grade-12 education systems and early learning systems. We have an incredible number of passionate educators, which goes from education administrators who develop curriculum, to teachers who deliver that curriculum. But we run up against a number of different challenges: First, the space within provincial and territorial curricula for Indigenous languages and anything taught in Indigenous languages, whether from a standards perspective or accreditation or the funding to be able to do it at all. We have growing challenges because nobody in this country has gone to school and learned Inuktitut from kindergarten to grade 12 as a fundamental outcome of their education system.

There are many people who have gone to language art classes and improved their Inuktitut, but it is an in-kind contribution of the Inuit of Canada to this country for our language fluency. Provinces, territories, the federal government has not invested in our language the way that official languages are invested in — French and English. We tried desperately throughout the Indigenous Languages Act deliberations to have Inuktitut as an official language in Inuit Nunangat in our homeland, but that was struck down, and there is no appetite for that moving forward from the federal government.

It continues to be one of the key foundational reasons why there is language inequity and why we continue to struggle with educating our children in Inuktitut and keeping the vitality of Inuktitut alive for all future generations.

We have not given up on that dream at all. But it is a challenge. We see language shift and language erosion.

**Senator Richards:** My great-grandfather spoke Gaelic, and we lost that. In some ways, that is why I asked the question.

Mr. Bisson, are there First Nations police officers who do the local policing instead of the RCMP, and if so, how is that working?

**Mr. Bisson:** I will touch on that briefly and then turn to Ms. McGregor. In the First Nation on Manitoulin Island, which is where I'm from, we have a tribal police force that operates within our communities.

Often, many of the officers are First Nations, but they are under-resourced and their numbers are stretched thin. There are many challenges that they need to take on, and there is a lot of staff turnover as well because of the amount of work and the lack

15 % — et très prononcé d'un point de vue démographique, les générations plus âgées maîtrisant beaucoup mieux la langue que les plus jeunes.

Malheureusement, nous n'avons pas pu créer des systèmes scolaires permettant de renforcer l'usage de l'inuktitut au foyer, au stade de l'éducation préscolaire et dans le système scolaire formel de la maternelle à la douzième année. Nous avons un nombre incroyable d'éducateurs passionnés, des administrateurs en éducation qui élaborent les programmes aux enseignants qui les mettent en œuvre. Mais nous nous heurtons à un certain nombre de difficultés : tout d'abord, la place dans les programmes provinciaux et territoriaux pour les langues autochtones et tout ce qui est enseigné dans les langues autochtones, que ce soit du point de vue des normes, de l'accréditation ou du financement nécessaire. Nous sommes confrontés à des difficultés croissantes parce que personne dans ce pays n'est allé à l'école et n'a appris l'inuktitut dans son éducation de la maternelle à la douzième année.

De nombreuses personnes ont suivi des cours de langue et ont amélioré leur inuktitut, mais c'est une contribution en nature des Inuits du Canada à ce pays pour la maîtrise de la langue. Les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral n'ont pas investi dans notre langue comme ils le font pour les langues officielles — le français et l'anglais. Tout au long des délibérations relatives à la Loi sur les langues autochtones, nous avons désespérément essayé de faire de l'inuktitut une langue officielle dans l'Inuit Nunangat, notre patrie, mais cette tentative a été rejetée et le gouvernement fédéral n'est pas enclin à agir sur ce plan.

C'est toujours une des principales raisons pour lesquelles il y a une inégalité linguistique et qui nous motive à continuer à lutter pour éduquer nos enfants en inuktitut et pour maintenir la vitalité de l'inuktitut pour le bien des générations futures.

Nous n'avons pas renoncé à ce rêve, certes, mais c'est un défi. Nous constatons des changements et une érosion de la langue.

**Le sénateur Richards :** Mon arrière-grand-père parlait le gaélique, une langue que nous avons perdue. Dans un certain sens, c'est ce qui a motivé ma question.

Monsieur Bisson, y a-t-il des agents de police des Premières Nations qui assurent le maintien de l'ordre local à la place de la GRC et, dans l'affirmative, comment cela fonctionne-t-il?

**M. Bisson :** J'en parlerai brièvement, puis passerai la parole à Mme McGregor. Dans la Première Nation de l'île Manitoulin, d'où je suis originaire, nous avons une force de police tribale dans les collectivités.

Souvent, bon nombre des agents sont des membres de la Première Nation, mais ils manquent de ressources et leur effectif est très limité. Ils doivent relever de nombreux défis, et le roulement du personnel est important en raison de la quantité de

of capacity to do that. We have seen in our community that we have challenges. We're not that far of a drive from Toronto. We have drug issues and gang issues and stuff like that. I'm on the council in my community as well as in M'Chigeeng. We are wrestling with what we can do. We can do a lot and come up with a lot of ideas, but we still need that enforcement function. There are just not enough people or boots on the ground to do that type of work.

**Ms. McGregor:** There are approximately 36 self-administered police First Nations police services across Canada. They are governed under the First Nations and Inuit Policing Program, which is under Public Safety Canada. They are a program, not an essential service like all other police forces in Canada. They are funded through funding agreements made between the provinces and the federal government, so the federal government pays 52% and the province pays 48% of their funding.

However, again, because they don't have an essential service designation, because there is no legislation governing First Nations policing, they are severely underfunded, and they have been for 40 years. My own community has had its own police services for 40 years. We have never had an incident where we lost a community member by shooting from our own police services. It is essential that First Nations police services' community policing be expanded across Canada and well funded.

**Senator Dasko:** Thank you. We have met many times. Mr. Bisson, can you share with us how the complaint of the national chief worked out? You mentioned that it sounded like the complaint was with the CBSA. How did it unfold? Did she complain to the CBSA? Did she file a complaint? Was she satisfied with the way it turned out? Can you tell us about the evolution of that and how it worked out?

**Mr. Bisson:** I don't know if I want to get into too much detail. It's in the process right now. She certainly is following up. A letter was sent to Minister LeBlanc. We're looking at other ways — not just for her — to raise this issue for other folks facing the same type of situation. I think the best way to describe it is that it is in process right now. We're hoping to see, obviously, some attention to it, and some positive outcomes. I again reflect on her son and other young people that are in those types of circumstances. That guides her perspective going forward.

**Senator Dasko:** She did file a complaint?

**Mr. Bisson:** Yes, she did.

travail et du manque de moyens pour le faire. Notre collectivité est confrontée à des défis. Nous ne sommes pas très loin de Toronto. Nous avons des problèmes de drogue, de gangs, etc. Je fais partie du conseil de ma collectivité et de celle de M'Chigeeng. Nous ne savons pas trop quoi faire. Nous pouvons faire beaucoup de choses et proposer beaucoup d'idées, mais nous avons toujours besoin de ce pouvoir législatif. Il n'y a tout simplement pas assez de personnes ou d'agents sur le terrain pour faire ce genre de travail.

**Mme McGregor :** Il y a environ 36 services de police autogérés des Premières Nations au Canada. Ils relèvent du Programme des services de police des Premières Nations et des Inuits, qui lui relève de Sécurité publique Canada. C'est un programme et non un service essentiel comme tous les autres services de police au Canada. Ils sont financés par des accords conclus entre les provinces et le gouvernement fédéral, le gouvernement fédéral assumant 52 % et la province 48 % du financement.

Cependant, encore une fois, parce qu'ils n'ont pas la désignation de service essentiel, parce qu'il n'y a pas de projet de loi régissant les services de police des Premières Nations, ils sont gravement sous-financés, et ce, depuis 40 ans. Ma collectivité dispose de ses propres services de police depuis 40 ans. Nous n'avons jamais eu à déplorer la perte d'un membre de notre collectivité causée par une fusillade de la part de nos propres services de police. Il est essentiel que les services de police communautaires des Premières Nations soient étendus à l'ensemble du Canada et qu'ils soient bien financés.

**La sénatrice Dasko :** Je vous remercie. Nous nous sommes rencontrés à plusieurs reprises. Monsieur Bisson, pouvez-vous nous dire comment s'est déroulée la plainte de la cheffe nationale? Vous avez mentionné qu'il semblait que la plainte visait l'ASFC. Comment les choses se sont-elles déroulées? S'est-elle plainte auprès de l'ASFC? A-t-elle déposé une plainte? A-t-elle été satisfaite de la façon dont les choses se sont déroulées? Pouvez-vous nous parler de l'évolution et du déroulement de cette affaire?

**M. Bisson :** J'aimerais mieux ne pas entrer dans les détails. Le processus est en cours. La cheffe donne certainement suite à l'affaire. Une lettre a été envoyée au ministre LeBlanc. Nous cherchons d'autres moyens de soulever cette question pas seulement pour elle, mais pour d'autres personnes qui ont vécu le même genre de situation. Je pense que la meilleure façon de décrire la situation est de dire qu'elle est en cours. Nous espérons, de toute évidence, qu'elle retiendra l'attention et qu'elle aboutira à des résultats positifs. Je pense encore une fois à son fils et à d'autres jeunes gens qui se trouvent dans des situations semblables. C'est ce qui guide son point de vue pour l'avenir.

**La sénatrice Dasko :** Elle a déposé une plainte?

**M. Bisson :** Oui, elle l'a fait.

**Senator Dasko:** That would be a good test case to see how the system deals with it.

**Mr. Bisson:** It happened fairly recently, so it hasn't gotten to its conclusion yet.

**Senator Dasko:** A question for everybody: Did you appear before the House committee to talk about your concerns? Did it result in anything? Also, can you share whether you met with the minister during any part of the process when the bill was being created? What was the feedback from the government in terms of your concerns?

**Mr. Obed:** I did appear before the House of Commons standing committee. Much of my speaking notes that I gave here today were what I gave to the House of Commons standing committee.

The bill has not substantively changed since we appeared before the House of Commons standing committee. I have not spoken directly to the minister about this, although my staff have been in contact with the department, so we have made ourselves clear on our positions within the legislation.

**Ms. McGregor:** We did not appear before the House standing committee. I think it had more to do with the timing of the committee meetings.

But I want to say that we're often in a situation where we're looking at bills at second or third reading, and we're not included in pre-discussions nor are we consulted or engaged in any lead-up to most of these bills coming forward.

There is no duty to consult on the drafting of legislation. The Supreme Court has said for the purposes of reconciliation and ensuring that First Nations, who have been traditionally excluded in the legal process and in the law-making process, it makes good sense to consult with First Nations. The Supreme Court has said that, but it's rare in terms of sorts of bills like this that affect First Nations, but are not explicitly about First Nations. It's very rare that we get consulted in the lead up to the introduction of the bill or even during the legislative process.

**Senator Dasko:** That is interesting.

**Senator Cardozo:** Thank you very much. I have two quick questions that probably have very big answers. There has been talk about whether the RCMP should carry on in its role with contract policing in various provinces and territories. One of the arguments is the organization is too big and unwieldy to fix a lot of the problems that it has. Would you like to see that happen or not? Do you prefer it to be one force?

**La sénatrice Dasko :** Ce serait un bon test pour voir comment le système la traite.

**M. Bisson :** C'est arrivé assez récemment, donc l'affaire n'a pas encore atteint son terme.

**La sénatrice Dasko :** Une question pour tout le monde : avez-vous comparu devant le comité de la Chambre pour faire part de vos préoccupations? Cela a-t-il abouti à quelque chose? Par ailleurs, pouvez-vous nous dire si vous avez rencontré le ministre à un stade donné du processus d'élaboration du projet de loi? Quelle a été la réaction du gouvernement concernant vos préoccupations?

**M. Obed :** J'ai effectivement comparu devant le comité permanent de la Chambre des communes. Mon exposé au comité permanent de la Chambre et mon exposé ici aujourd'hui se ressemblent en grande partie.

Le projet de loi a très peu changé depuis notre comparution devant le comité permanent de la Chambre des communes. Je n'ai pas parlé directement au ministre à ce sujet, mais mon personnel a été en contact avec le ministère, de sorte que nous avons clairement signifié notre position en ce qui concerne la loi.

**Mme McGregor :** Nous n'avons pas comparu devant le comité permanent de la Chambre. Je pense que c'était essentiellement lié au calendrier des réunions du comité.

Mais je tiens à dire que, souvent, nous sommes appelés à examiner les projets de loi en deuxième ou troisième lecture sans avoir été invités à participer aux échanges préalables, ni consultés, ni engagés dans l'élaboration de la plupart de ces projets de loi.

Il n'y a aucune obligation de consultation au stade d'élaboration des projets de loi. Selon la Cour suprême, il serait logique de consulter les Premières Nations, qui ont été traditionnellement exclues des processus juridique et législatif, à des fins de réconciliation et de consultation. La Cour suprême l'a dit, mais cela est rare dans le cas de projets de loi comme celui-ci qui ne concernent pas directement les Premières Nations, bien qu'ils les touchent. Il est très rare que nous soyons consultés avant la présentation du projet de loi ou même durant le processus législatif.

**La sénatrice Dasko :** C'est intéressant.

**Le sénateur Cardozo :** Merci beaucoup. J'ai deux questions rapides qui ont probablement des réponses très vastes. On s'est demandé si la GRC devait continuer à assurer le rôle de force policière à contrat dans un certain nombre de provinces et de territoires. Un des arguments avancés est que l'organisation est trop grande et trop lourde pour résoudre les nombreux problèmes qui se présentent. Souhaitez-vous que cela se produise ou non? Préférez-vous qu'il n'y ait qu'une seule force policière?

And this is almost a yes-or-no question for the AFN. The problems you have had at the border with CBSA go beyond communities that straddle the border and the problems that you have at airports and other crossings, right, as the national chief had?

**Mr. Bisson:** Yes.

**Senator Cardozo:** That's the answer to the second question, but are there any comments on the first question?

**Ms. McGregor:** Yes, and it's a good point that you bring up, because aside from the contracting that happens between the RCMP and the provinces, First Nations are in contract under Community Tripartite Agreements under the First Nations and Inuit Policing Program. So the RCMP are contracted to provide policing services to First Nations communities that don't have their own self-administered forces.

The problem with this is that often the money provided to the RCMP for officers for First Nations doesn't get used on officers that are badly needed in those communities. The RCMP will use those funds elsewhere, and they are allowed to do that under the program. We have resolutions from the chiefs requesting that Public Safety provide funding directly to First Nations to do the contracting with the RCMP themselves to ensure that the funds set aside for officers in First Nations actually make it to the First Nations and that there is sufficient policing.

**Mr. Obed:** Thank you, senator. The majority of our community, 70%, fall under section 20 of the RCMP Act. We are citizens of public governments within our jurisdictions, so we are citizens of Newfoundland and Labrador or Quebec or Nunavut or the Northwest Territories. What we see happening with the growing discontent between provinces and territories and the federal government around policing of our communities is extremely worrying. It seems as if it is coming down to money, not to efficiency of systems or an improvement of services.

We are very concerned that this is going to be more and more of a fiscal political fight between jurisdictions who are trying to get the federal government to pay for the lion's share, if not all, of the policing within our communities.

In the case of Inuit, we are citizens within municipalities, within public government jurisdictions of provinces and territories. But because we are Inuit, there are now questions about whether provinces and territories should deliver those services to our communities. I worry about this particular issue

C'est presque une question à laquelle l'Assemblée des Premières Nations devrait répondre par un oui ou par un non. Les problèmes que vous avez eus à la frontière avec l'ASFC vont au-delà des collectivités qui chevauchent la frontière et des problèmes aux aéroports et à d'autres points de passage, n'est-ce pas, comme ce qu'a vécu la cheffe nationale?

**M. Bisson :** Oui.

**Le sénateur Cardozo :** C'est la réponse à la deuxième question, mais avez-vous des observations quant à la première question?

**Mme McGregor :** Oui, et c'est un bon point que vous soulevez, car outre les contrats conclus entre la GRC et les provinces, les Premières Nations sont parties à des ententes communautaires tripartites dans le cadre du Programme des services de police des Premières Nations et des Inuits. La GRC est donc chargée de fournir des services de police aux collectivités des Premières Nations qui n'ont pas leur propre force de police.

Le problème, c'est que souvent l'argent fourni à la GRC pour les services de police des Premières Nations n'est pas employé pour les agents dont certaines collectivités ont le plus grand besoin. La GRC utilise ces fonds ailleurs, et elle est autorisée à le faire dans le cadre du programme. Les chefs ont adopté des résolutions dans lesquelles ils demandent à Sécurité publique Canada de verser les fonds directement aux Premières Nations pour qu'elles passent elles-mêmes des contrats avec la GRC et garantissent ainsi que les fonds prévus pour les services de police dans les Premières Nations parviennent effectivement à ces dernières et qu'ils sont adéquats.

**M. Obed :** Merci, sénateur. La majeure partie de notre collectivité, soit 70 %, est visée par l'article 20 de la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada. Nous sommes des citoyens de gouvernement public dans nos champs de compétence et sommes donc des citoyens de Terre-Neuve-et-Labrador, du Québec, du Nunavut ou des Territoires du Nord-Ouest. Le mécontentement croissant entre les provinces et les territoires et le gouvernement fédéral concernant le maintien de l'ordre dans nos collectivités est extrêmement inquiétant. Il semble que ce soit un problème d'argent et non d'efficacité des systèmes ou d'amélioration des services.

Nous craignons qu'il ne devienne de plus en plus une lutte politique fiscale entre des champs de compétence qui tentent d'obtenir du gouvernement fédéral qu'il paie la part du lion, voire la totalité, du coût des services de police au sein de nos collectivités.

Dans le cas des Inuits, nous relevons des municipalités qui, elles, relèvent des provinces ou des territoires. Mais parce que nous sommes des Inuits, on se demande maintenant si les provinces et les territoires ne devraient pas fournir ces services à nos collectivités. Je crains que cette question ne devienne la cible

moving forward and being a lightning rod for political maneuvering and also just another way of offloading responsibility and being a tug of war between two jurisdictions that desperately don't want to provide services for us. We still have communities that do not have policing services at all. Postville in Nunatsiavut does not have any policing services. So, that's where we are. We would love to see this trend to being how do we increase safety in our communities? How do we provide the best police services possible? How can we do this together? Rather than a jurisdictional football whose main intent is to offload responsibility and fiscal funding from one jurisdiction to another.

**Senator M. Deacon:** Thank you so much. You talked, Ms. McGregor, about how in 40 years of internal policing by First Nations there have not been any deaths. Is there a complaint process within that organization?

**Ms. McGregor:** It's my First Nation. Complaints process — under the First Nations and Inuit Policing Program, or FNIPP, we don't have funding for governance processes or external complaints processes. It's just not the funding. If you look at First Nations policing, there is barely enough to pay salaries for equipment, police cars — they really run on a very shoe string budget. A lot of the time they are covering major areas, large demographics and geographics, so no, there is not funding for the amount of infrastructure that would be needed for that process. For most communities, it's their chief and council who deal with complaints.

**Senator M. Deacon:** Thank you very much.

**The Chair:** This brings us to the end of time with this great panel. Thank you Natan Obed, Andrew Bisson, Julie McGregor and Elizabeth Zarpa for joining us today, giving your advice and sharing your experience and wisdom. You could tell, I think, that people have been interested in hearing your views, and you have answered some quite tough questions really well. Thank you for doing that. On behalf of my committee colleagues and the Senate, thank you for the leadership you provide every day for your respective communities. You do that so well. It's noticed. It makes a difference. I know that you know that, but I want to add our thanks to you for doing that because we all benefit from it.

For our final panel of the evening, I would like to welcome, from the National Council of Canadian Muslims, Mustafa Farooq, Member, Advisory Committee; and Amad Al Qadi, Advocacy Officer. By video conference, from Amnesty International, Julia Sande, Campaigner, Human Rights Law and Policy. From the Canadian Civil Liberties Association, Shakir

de manœuvres politiques et qu'elle ne soit qu'une autre façon de reporter la responsabilité et de se livrer à un bras de fer désespéré entre deux ordres de gouvernement qui ne veulent pas nous fournir ces services. Il y a encore des collectivités qui n'ont aucun service de police. Postville, au Nunatsiavut, n'a pas de service de police. Voilà où nous en sommes. Nous aimerions que la tendance soit plutôt vers le moyen d'accroître la sécurité dans nos collectivités. Comment fournir les meilleurs services de police possible? Comment pouvons-nous le faire en collaboration, plutôt qu'en querelles de champs de compétence dont l'objectif principal est de transférer la responsabilité et le financement fiscal à l'autre?

**La sénatrice M. Deacon :** Merci beaucoup. Vous avez dit, madame McGregor, qu'en 40 ans de services de police internes des Premières Nations, il n'y a eu aucun incident mortel. Existe-t-il un processus de plainte au sein de cette organisation?

**Mme McGregor :** C'est ma Première Nation. En ce qui concerne le processus de plainte, dans le cadre du Programme de police des Premières Nations et des Inuits, ou PPPNI, nous n'avons pas de financement pour les processus de gouvernance ou les processus de plainte externes. Il n'y a tout simplement pas de fonds. Si l'on prend les services de police des Premières Nations, il y a à peine assez d'argent pour payer les salaires, l'équipement et les voitures de police; ils fonctionnent vraiment avec un budget très serré. La plupart du temps, ils couvrent des zones importantes, de grandes aires démographiques et géographiques, donc non, il n'y a pas de financement pour l'infrastructure que ce processus nécessiterait. Dans la plupart des collectivités, c'est le chef et le conseil qui traitent les plaintes.

**La sénatrice M. Deacon :** Merci beaucoup.

**Le président :** Nous arrivons à la fin du temps imparti à cet excellent panel. Merci à Natan Obed, Andrew Bisson, Julie McGregor et Elizabeth Zarpa de s'être joints à nous aujourd'hui, de nous avoir prodigué leurs conseils et d'avoir partagé leur expérience et leur sagesse. Vous avez pu constater, je crois, que vos points de vue ont intéressé les participants, et vous avez très bien répondu à certaines questions difficiles. Je vous en remercie. Au nom de mes collègues du comité et du Sénat, je vous remercie du leadership que vous exercez dans vos collectivités respectives. Vous le faites si bien. On le remarque. Cela a des effets réels. Je sais que vous le savez, mais je veux ajouter nos remerciements pour ce que vous faites, car nous en bénéficions tous.

Pour notre dernier panel de la soirée, je souhaite la bienvenue à Mustafa Farooq, membre du comité consultatif du Conseil national des musulmans canadiens, et à Ahmad Al Qadi, chargé de plaider. Par vidéoconférence, nous accueillons d'Amnistie internationale Julia Sande, responsable des campagnes, Lois et politiques sur les droits de la personne, et de l'Association

Rahim, Director, Criminal Justice Program; and Harini Sivalingam, Director, Equality Program.

Thank you all for joining us. I will now invite you all to provide your opening remarks. You have five minutes each for testimony, and we will begin with the Canadian Civil Liberties Association. I understand Shakir Rahim will begin the testimony, so when you're ready, please proceed.

**Shakir Rahim, Director, Criminal Justice Program, Canadian Civil Liberties Association:** Thank you for the invitation to testify before the committee today. My colleague and I will split our opening remarks.

The Canadian Civil Liberties Association, or CCLA, is encouraged to see progress on Bill C-20 and hopes to see the bill become law. Bill C-20 improves the oversight structure of the RCMP and establishes independent oversight of the CBSA, which is long overdue.

I will address three recommended amendments that, as outlined in the civil society joint brief, speak to concerns shared by many organizations. First, subclauses 33(1) and (2) and subclauses 36(1) and (2) ought to be amended to permit complaints into a pattern of conduct that may concern multiple RCMP or CBSA employees. This would allow, where appropriate, a broader-scale examination of misconduct that has shared causes or impacts.

As you know, the House of Commons recently held an emergency debate about the need for action after a pattern of Indigenous persons killed by RCMP officers. In our view, this amendment would ensure that where misconduct constitutes a pattern, as it has in the recent deaths of Indigenous persons, the full scale of the issue can be examined under this complaint route.

Second, we recommend that paragraph 44(1)(c) is amended to ensure that third parties with a substantial interest in the complaint and with permission from the individual to whom the conduct was directed can make representations. Third parties can provide important insight into the scale and nature of misconduct whether the complaint itself concerns a single incident or a pattern.

Third, we recommend amending subclauses 28(1) and (2) to permit reviews of specified activities for the purpose of considering their impact on the public and to include RCMP or CBSA practises as reviewable. This would ensure that concerns that are systemic in nature but not traced directly back to non-compliance with a specific law or policy can still be subject to appropriate scrutiny. I will now hand it over to my colleague.

canadienne des libertés civiles, Shakir Rahim, directeur du programme de justice pénale, et Harini Sivalingam, directrice du programme pour l'égalité.

Je vous remercie tous de vous joindre à nous. Je vous invite à présent à présenter votre exposé. Vous disposez de cinq minutes chacun, et nous commencerons par l'Association canadienne des libertés civiles. Je crois savoir que c'est Shakir Rahim qui va commencer, alors quand vous serez prêt, allez-y monsieur.

**Shakir Rahim, directeur, Programme de justice pénale, Association canadienne des libertés civiles :** Je vous remercie de votre invitation à témoigner devant le comité aujourd'hui. Mon collègue et moi-même nous partagerons l'exposé.

L'Association canadienne des libertés civiles, ou ACLC, est encouragée par les progrès réalisés dans le cadre du projet de loi C-20 et espère que ce projet de loi deviendra une loi. Le projet de loi C-20 améliore la structure de surveillance de la GRC et établit une surveillance indépendante de l'ASFC, ce qui est attendu depuis longtemps.

J'aborderai trois amendements recommandés qui, comme le souligne le mémoire conjoint de la société civile, répondent à des préoccupations partagées par de nombreuses organisations. Premièrement, les paragraphes 33(1) et (2) et 36(1) et (2) devraient être modifiés pour permettre les plaintes concernant une tendance de conduite qui pourrait concerner plusieurs employés de la GRC ou de l'ASFC. Cela permettrait, le cas échéant, un examen à plus grande échelle des cas d'inconduite ayant des causes ou des effets communs.

Comme vous le savez, la Chambre des communes a récemment tenu un débat d'urgence sur la nécessité d'agir après les nombreux cas de personnes autochtones tuées par des agents de la GRC. À notre avis, cet amendement garantirait que lorsque l'inconduite est une tendance, comme c'est le cas dans les récents décès d'Autochtones, le problème dans son ensemble peut être examiné dans le cadre de cette procédure de plainte.

Deuxièmement, nous recommandons que l'alinéa 44(1)(c) soit amendé pour garantir que, avec la permission de la personne que la conduite visait, les tierces parties ayant un intérêt considérable dans la plainte puissent faire des représentations. Les tierces parties peuvent fournir des renseignements importants sur l'ampleur et la nature de l'inconduite, que la plainte porte sur un seul ou sur plusieurs incidents.

Troisièmement, nous recommandons de modifier les paragraphes 28(1) et (2) afin de permettre l'examen d'activités précises dans le but d'étudier leur impact sur le public et d'inclure les actions de la GRC ou de l'ASFC dans la liste des activités pouvant faire l'objet d'un examen. Cela garantirait que les préoccupations de nature systémique, mais qui ne sont pas directement liées au non-respect d'une loi ou d'une politique précise, puissent toujours faire l'objet d'un examen approprié. Je cède maintenant la parole à ma collègue.

**Harini Sivalingam, Director, Equality Program, Canadian Civil Liberties Association:** My colleague has made pressing concerns about gaps in accountability for law enforcement agencies in Canada, including that lethal force used against Indigenous, Black and racialized people and those with mental health conditions highlight the necessity for greater accountability of federal law enforcement agencies.

I will focus my remaining time on the critical need for oversight of the CBSA, the only federal agency with broad law enforcement powers that has no independent review and complaint mechanism. Given these broaden enforcement and security powers of the CBSA and its interactions with such vulnerable and marginalized groups of individuals — namely migrants, refugees and asylum seekers, the majority of whom are racialized — this glaring absence of oversight raises alarming concerns around accountability.

Civil society organizations like the CCLA have long called for an independent oversight review and complaints mechanism for the CBSA. The death of detainees held in CBSA custody, interrogation tactics of CBSA officers and breaches of privacy rights by information sharing with external bodies demonstrate that this complete lack of oversight must be addressed.

Since 2000, at least 18 asylum seekers and migrants have died in immigration detention in Canada. I want to share with you the story of one of those tragic deaths. Abdurahman Hassan was a refugee from Somalia who came to Canada in 1992. Mr. Hassan lived with schizophrenia, bipolar disorder and post-traumatic stress disorder, and after multiple encounters with law enforcement he was placed in immigration detention. During this time, he was repeatedly subjected to prolonged segregation, in one instance spending 95 consecutive days in solitary confinement. Tragically, Mr. Hassan died on June 11, 2015, while in CBSA custody.

It took eight years to achieve some semblance of justice and accountability when a coroner's inquest into Mr. Hassan's death delivered its verdict and recommendations in February 2023. One of those 53 recommendations was to establish an independent oversight body for the CBSA so that what happened to Mr. Hassan would not happen again.

The need for an oversight body for the CBSA is long overdue and urgent, and the time to act is now. We urge the honourable members of this committee to work together to ensure that measures are put into place for a truly effective, accountable and

**Harini Sivalingam, directrice, Programme pour l'égalité, Association canadienne des libertés civiles :** Mon collègue a exprimé des préoccupations pressantes concernant les lacunes en matière de reddition de comptes des organismes chargés de l'application de la loi au Canada, notamment le fait que le recours à la force létale contre les Autochtones, les Noirs, les personnes racisées et les personnes souffrant de troubles mentaux met en relief la nécessité d'une plus grande responsabilisation des organismes fédéraux chargés de l'application de la loi.

Je concentrerai le temps qu'il me reste sur le besoin criant de surveillance de l'ASFC, la seule agence fédérale dotée de vastes pouvoirs d'application de la loi qui n'est pas soumise à un mécanisme indépendant d'examen et de plainte. Compte tenu des pouvoirs étendus de l'ASFC en matière d'application de la loi et de sécurité et de ses interactions avec des personnes aussi vulnérables et marginalisées — à savoir les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile, dont la majorité est racisée —, cette absence flagrante de surveillance soulève des préoccupations alarmantes en matière de reddition de comptes.

Les organisations de la société civile comme l'Association canadienne des libertés civiles demandent depuis longtemps la mise en place d'un mécanisme indépendant de surveillance et de plainte pour l'ASFC. La mort de personnes détenues par l'ASFC, les tactiques d'interrogatoire de ses agents et les violations du droit à la vie privée par le partage de renseignements avec des organismes externes démontrent que cette absence totale de surveillance doit être rectifiée.

Depuis 2000, au moins 18 demandeurs d'asile et migrants sont morts en détention au Canada. J'aimerais raconter l'histoire de l'un de ces décès tragiques. Abdurahman Hassan était un réfugié somalien arrivé au Canada en 1992. M. Hassan souffrait de schizophrénie, de troubles bipolaires et de stress post-traumatique, et après de multiples rencontres avec les forces de l'ordre, il a été placé en détention par les services d'immigration. Au cours de cette période, il a été soumis à plusieurs reprises à un isolement prolongé, passant même 95 jours consécutifs en isolement cellulaire. Tragiquement, M. Hassan est décédé le 11 juin 2015, alors qu'il était détenu par l'ASFC.

Il a fallu huit ans pour obtenir un semblant de justice et de responsabilisation, lorsque le coroner chargé de l'enquête sur la mort de M. Hassan a prononcé son verdict et ses recommandations en février 2023. Une de ces 53 recommandations était d'établir un organisme de surveillance indépendant pour l'ASFC afin que ce qui est arrivé à M. Hassan ne se reproduise pas.

La création d'un organisme de surveillance de l'ASFC est urgente et attendue depuis longtemps, et il est temps d'agir. Nous demandons instamment aux membres de ce comité de travailler ensemble pour veiller à la mise en place de mesures

independent oversight of federal law enforcement agencies. Thank you; we look forward to answering any questions you may have.

**The Chair:** Thank you both.

Next we will hear from Julia Sande, Campaigner, Human Rights Law and Policy, Amnesty International Canada. Ms. Sande, please go ahead when you are ready.

**Julia Sande, Campaigner, Human Rights Law and Policy, Amnesty International Canada:** Thank you for the opportunity to appear before you today on behalf of Amnesty International Canada. Amnesty International welcomes Bill C-20, which, as you know, would create the public complaints and review commission to provide independent oversight of the CBSA as well as the RCMP. While our recommendations are applicable to both organizations, I will focus my remarks today on the CBSA, for which oversight is long overdue.

The CBSA has sweeping powers. It can arrest, detain and deport people. It frequently interacts with people who experience vulnerability and marginalization based on the intersections of their immigration status, race, gender identity and psychosocial disabilities. Despite this, as my friends just mentioned, CBSA remains the only major law enforcement agency in Canada without independent civilian oversight.

In 2021, Amnesty International and Human Rights Watch released a joint report on immigration detention. We found that in the absence of independent oversight, CBSA's unchecked exercise of its broad mandate and enforcement powers repeatedly resulted in human rights violations. As a result, our organizations echoed the recommendations made by many organizations over the past two decades since the CBSA was established. We called on the government to create an independent civilian oversight body for the CBSA. To be effective, we noted that this body should be able to initiate its own reviews and investigations, allow for third parties to make complaints and have the authority to order meaningful remedies and penalties.

When Bill C-20 was introduced, it was an important step forward in answering this call. We worked with the house committee tasked with reviewing this bill and were pleased to see that critical amendments were made, including to allow NGOs to file complaints. These amendments brought the bill even closer to answering the call and are an important improvement to the current oversight system for the RCMP. Now we respectfully submit that it is up to the Senate to make

indépendantes et véritablement efficaces pour la surveillance et la responsabilisation des organismes fédéraux chargés de l'application de la loi. Nous vous remercions et sommes prêts à répondre à vos questions.

**Le président :** Merci à vous deux.

Nous allons maintenant entendre Julia Sande, responsable des campagnes, Lois et politiques sur les droits de la personne, Amnistie internationale Canada. Madame Sande, veuillez prendre la parole, si vous êtes prête.

**Julia Sande, responsable des campagnes, Lois et politiques sur les droits de la personne, Amnistie internationale Canada :** Je vous remercie de cette occasion de comparaître devant vous aujourd'hui au nom d'Amnistie internationale Canada. Amnistie internationale accueille favorablement le projet de loi C-20 qui, comme vous le savez, créerait la Commission d'examen et de traitement des plaintes du public pour la surveillance indépendante de l'ASFC et de la GRC. Bien que nos recommandations s'appliquent aux deux organismes, je concentrerai mes remarques aujourd'hui sur l'ASFC, dont la surveillance se fait attendre depuis longtemps.

L'ASFC dispose de pouvoirs étendus. Elle peut arrêter, détenir et expulser des personnes. Elle interagit fréquemment avec des personnes vulnérables et marginalisées, en raison de leur statut d'immigration, de leur race, de leur identité de genre et de leurs handicaps psychosociaux. Malgré cela, comme mes amis viennent de le mentionner, l'ASFC reste le seul grand organisme d'application de la loi au Canada à ne pas être soumis à une surveillance civile indépendante.

En 2021, Amnistie internationale et Human Rights Watch ont publié un rapport conjoint sur la détention des immigrants. Nous avons constaté qu'en l'absence de surveillance indépendante, l'exercice non contrôlé par l'ASFC de son vaste mandat et de ses pouvoirs d'exécution a entraîné à plusieurs reprises des violations des droits de la personne. En conséquence, nos organisations ont fait écho aux recommandations formulées par de nombreuses organisations au cours des vingt dernières années, depuis la création de l'ASFC. Nous avons exhorté le gouvernement à créer un organe de surveillance civile indépendant pour l'ASFC. Selon ces organisations, pour être efficace, cet organe de surveillance devrait pouvoir lancer ses propres examens et enquêtes, permettre à de tierces parties de déposer des plaintes et avoir le pouvoir d'ordonner des mesures correctives et des sanctions importantes.

L'introduction du projet de loi C-20 a constitué une étape importante de la réponse à cette demande. Nous avons travaillé avec le comité de la Chambre chargé d'examiner ce projet de loi et nous avons été heureux de constater que des amendements essentiels ont été apportés, notamment pour permettre aux organisations non gouvernementales de déposer des plaintes. Ces amendements ont permis au projet de loi de répondre encore mieux à la demande et constituent une amélioration importante

the final changes needed to ensure not only that CBSA is subject to oversight, but that such oversight is effective.

Amnesty International has joined eight other leading human rights organizations to submit a joint brief that outlines the final changes that we believe are necessary to ensure effective oversight for CBSA. I want to highlight recommendation number 3 in the joint brief, which is on ensuring the independence of investigations for complaints of a serious nature.

If Bill C-20 were passed without changes, the default situation is that CBSA investigates itself. I understand that in your previous meeting the commission currently tasked with overseeing the RCMP explained that they do not have the resources to take on all complaints, and in some instances it might make more sense for the organizations to resolve minor complaints directly. However, for complaints of a serious nature, having an organization investigate itself or its own officers is likely to lead to perceptions of bias and might make people reluctant to complain.

CBSA has significant power over the people it interacts with. If you are not a citizen, CBSA can strip you of your liberty and separate you from your children, families and communities by incarcerating you in immigration detention, where you could remain for weeks, months or even years. While in detention, CBSA can surveil you, place you in solitary confinement and transfer you to a different facility built for the criminal justice system, and that might be far removed from your community, making it impossible for your family to visit. They can also argue for your continued detention if they say that you are uncooperative. There is a massive power imbalance in these settings.

Our research found that many are fearful of CBSA long after they are released from detention. If CBSA investigates itself for serious complaints or in situations where there is a significant and heightened power imbalance, many might be too fearful of reprisals to make a complaint.

Fortunately, this bill already requires the public complaints and review commission to investigate complaints when the chairperson believes it is in the public interest. We respectfully propose that this bill be amended to set out the circumstances under which it is considered in the public interest for the commission to carry out the investigation. Such circumstances could include complaints about the conditions or site of detention, complaints about discrimination or abuse, and complaints about the removal process. This amendment would

du système actuel de surveillance de la GRC. Maintenant, nous soutenons respectueusement qu'il appartient au Sénat d'apporter les derniers changements nécessaires pour garantir que l'ASFC est soumise à une surveillance et que cette surveillance est efficace.

Amnistie internationale s'est jointe à huit autres grandes organisations de défense des droits de la personne pour présenter un mémoire conjoint qui décrit les derniers changements que nous jugeons nécessaires pour une surveillance efficace de l'ASFC. Je tiens à souligner la recommandation numéro 3 du mémoire conjoint, qui vise à garantir l'indépendance des enquêtes sur les plaintes de nature grave.

Si le projet de loi C-20 était adopté tel quel, la situation par défaut serait que l'ASFC enquête sur elle-même. Je crois savoir que lors de votre réunion précédente, le comité actuellement chargé de superviser la GRC a expliqué qu'il ne disposait pas des ressources nécessaires pour traiter toutes les plaintes et que, dans certains cas, il serait plus logique que les organismes règlent directement les plaintes mineures. Toutefois, pour les plaintes graves, le fait qu'un organisme mène une enquête sur lui-même ou sur ses propres agents est susceptible de donner lieu à des perceptions de partialité et de décourager les gens de porter plainte.

L'ASFC a un pouvoir considérable sur les personnes avec lesquelles elle interagit. Si vous n'êtes pas citoyen, l'ASFC peut vous priver de votre liberté et vous séparer de vos enfants, de votre famille et de votre collectivité en vous incarcérant dans un centre de détention de l'Immigration où vous pourriez rester pendant des semaines, des mois, voire des années. Pendant votre détention, l'ASFC peut vous surveiller, vous imposer l'isolement cellulaire et vous transférer dans un autre établissement construit pour le système de justice pénale, qui peut être très éloigné de votre collectivité, ce qui empêche votre famille de vous rendre visite. Elle peut également demander votre maintien en détention si elle estime que vous n'êtes pas coopératif. Le déséquilibre de pouvoir dans ces contextes est énorme.

Nos recherches ont montré que de nombreuses personnes craignent l'ASFC longtemps après leur libération. Si l'ASFC enquête elle-même sur des plaintes graves la visant ou dans des situations où il y a un déséquilibre de pouvoir important et accru, la crainte de représailles risque d'empêcher bien des gens de déposer une plainte.

Heureusement, ce projet de loi exige déjà que la Commission d'examen et de traitement des plaintes du public enquête sur les plaintes lorsque sa présidente estime que c'est d'intérêt public. Nous proposons respectueusement d'amender ce projet de loi afin de définir les circonstances dans lesquelles il est considéré comme d'intérêt public que la commission mène l'enquête. Ces circonstances pourraient inclure les plaintes relatives aux conditions ou au lieu de détention, à la discrimination ou aux abus ainsi qu'à la procédure de renvoi. Cet amendement

enable people in vulnerable situations to make complaints about CBSA to a truly independent body, knowing that they will not be investigated by CBSA.

Amnesty International respectfully calls on you to make this amendment along with the others outlined in our joint brief and work to pass this bill to create an effective and independent oversight body. Thank you; I look forward to your questions.

**The Chair:** Thank you very much, Ms. Sande.

Colleagues, our final witnesses of the evening represent the National Council of Canadian Muslims and I understand that Mustafa Farooq will deliver opening remarks.

**Mustafa Farooq, Member, Advisory Committee, National Council of Canadian Muslims:** Thank you, members of this committee, for the opportunity to offer our thoughts. My name is Mustafa Farooq, and I serve on the advisory board for the National Council of Canadian Muslims. Over two million Canadian Muslims are proud to call Canada home, where we have lived for over 150 years. I am also joined by the NCCM's advocacy officer, Amad Al Qadi.

I want to begin by acknowledging that we are here on unceded Algonquin Anishinaabe territory. We also want to state at the outset that we fully support the recommendations put forward by our colleagues at the Assembly of First Nations and the Inuit Tapiriit Kanatami, as well as my colleagues from Amnesty International Canada and the CCLA.

Today, we want to provide our thoughts on Bill C-20. Before we provide our recommendations on the amendments, it is important that we want to provide our overall perspective on the bill. You have heard from respected leadership at CBSA and the RCMP about their desire for reform and change. Fair enough. Allow me to offer another perspective, and that is my own story.

A few months ago, I was coming back to Canada from abroad. While I was passing through security at Toronto Pearson airport, the CBSA officer asked me if I had received weapons training while overseas. I think I was relatively brusque, as you are often after a long flight, when I suggested to him that I had not indeed received weapon training while abroad. He simply smiled, turned to me and said, "You know why we have to ask these questions."

permettrait aux personnes en situation de vulnérabilité de déposer des plaintes contre l'ASFC auprès d'un organe véritablement indépendant, en sachant que l'enquête ne sera pas menée par l'ASFC.

Amnistie internationale vous demande respectueusement d'apporter cet amendement ainsi que les autres proposés dans notre mémoire commun et de travailler à l'adoption de ce projet de loi afin de créer un organe de surveillance efficace et indépendant. Je vous remercie de votre attention et je serai heureuse de répondre à vos questions.

**Le président :** Merci beaucoup, madame Sande.

Chers collègues, nos derniers témoins de la soirée représentent le Conseil national des musulmans canadiens et je crois savoir que Mustafa Farooq présentera ses observations liminaires.

**Mustafa Farooq, membre, Comité consultatif, Conseil national des musulmans canadiens :** Mesdames et messieurs, je vous remercie de nous donner l'occasion de faire part de nos réflexions. Je m'appelle Mustafa Farooq et je suis membre du comité consultatif du Conseil national des musulmans canadiens. Plus de deux millions de musulmans canadiens sont fiers d'habiter au Canada, où ils vivent depuis plus de 150 ans. Je suis également accompagné du chargé de plaidoyer du CNMC, Ahmad Al Qadi.

Je tiens tout d'abord à rappeler que nous sommes ici sur un territoire algonquin anishinabe non cédé. Nous tenons également à préciser d'emblée que nous souscrivons à toutes les recommandations formulées par nos collègues de l'Assemblée des Premières Nations et de l'Inuit Tapiriit Kanatami, ainsi que par mes collègues d'Amnistie internationale Canada et de l'Association canadienne des libertés civiles.

Aujourd'hui, nous souhaitons vous faire part de nos réflexions sur le projet de loi C-20. Avant de formuler nos recommandations sur les amendements, j'estime qu'il est important que nous donnions notre point de vue général sur le projet de loi. Des dirigeants respectés de l'ASFC et de la GRC vous ont fait part de leur désir de réforme et de changement. C'est très bien. Permettez-moi de vous présenter un autre point de vue, celui de ma propre histoire.

Il y a quelques mois, je revenais de l'étranger au Canada. Alors que je passais les contrôles de sécurité à l'aéroport Pearson de Toronto, l'agent de l'ASFC m'a demandé si j'avais reçu une formation au maniement des armes pendant mon séjour à l'étranger. Je pense avoir été plutôt froid, comme on l'est souvent après un long vol, lorsque je lui ai dit que je n'avais pas reçu d'entraînement au maniement des armes à l'étranger. En esquissant un sourire, il s'est tourné vers moi et m'a dit : « Vous savez pourquoi nous devons poser ces questions ».

The simple reality is that for many in the CBSA and the RCMP, including at the frontlines, systemic racism, anti-Black, anti-Indigenous racism and Islamophobia continue to be challenges. That is why we have been pushing for oversight reform for years. Our position is that while there is much to be desired about strengthening the oversight regime in Bill C-20 — given what we view as a potentially shortened time line in the other place before this bill could potentially vanish from the Order Paper — our overall desire is that, to the extent possible, this bill should pass before the end of the session.

Is this bill ideal? No. Does it provide a first step on the way to more comprehensive overall reform? In our view, the answer to that is, yes. Therefore, if we must choose between amendments to strengthen the bill versus not passing the bill at all, our recommendation would be to pass this bill, especially as we have been advocating for CBSA oversight for many years.

This is due in part — I know my colleagues have observed this — to the excellent work that was done in the other place in terms of important amendments put forward. I draw your particular attention to the amendments around third parties, section 28 and section 33, and lastly, to clause 87 around regulatory powers on information sharing with the National Security and Intelligence Review Agency, or NSIRA.

That being said, there are two key amendments that we respectfully suggest this committee to consider. First, we recommend a provision legislating zero tolerance for discrimination. Our position is that if there is a finding that a CBSA officer has discriminated against a Canadian during the course of their duties on the basis of a protected ground, they are no longer suited for the job. That is why we recommend this amendment. We have had productive conversations with CBSA, I might add, in this regard.

Research conducted in March 2020 found that one out of four CBSA officers surveyed said that they had witnessed a colleague discriminating against travellers, and 71% of them felt that it was based on their national or ethnic origin. That is a systemic problem.

Second, we share the concerns of several of our colleagues put forward around the need for options for a judicial review. While we take the proposition put forward by the minister in relation to the administrative principle around final decision makers seriously, we respectfully submit that given the seriousness of potential recommendations in relation to key policies or reviews, that these findings of the commission should not be limited

La simple réalité est que pour bien des membres de l'ASFC et de la GRC, y compris en première ligne, le racisme systémique, le racisme envers les Noirs et les Autochtones et l'islamophobie posent encore des défis. C'est la raison pour laquelle nous insistons depuis des années sur la réforme de la surveillance. Notre position est que, même si le renforcement du régime de surveillance prévu dans le projet de loi C-20 laisse grandement à désirer — et comme nous entrevoyons un échéancier potentiellement abrégé à l'autre endroit de sorte que ce projet de loi risque de mourir au Feuilleton — notre souhait général est que, dans la mesure du possible, ce projet de loi soit adopté avant la fin de la session.

Ce projet de loi est-il idéal? Non. Constitue-t-il un premier pas sur la voie d'une réforme globale plus complète? À notre avis, la réponse est oui. Par conséquent, si nous devons choisir entre des amendements visant à renforcer le projet de loi et ne pas l'adopter du tout, notre recommandation serait d'adopter ce projet de loi, d'autant plus que nous plaidons depuis de nombreuses années en faveur d'une surveillance de l'ASFC.

Cela est dû en partie — je sais que mes collègues l'ont évoqué — à l'excellent travail qui a été réalisé à l'autre endroit en fait d'amendements importants proposés. J'attire tout particulièrement votre attention sur les amendements relatifs aux tiers, à l'article 28 et à l'article 33, et enfin sur l'article 87 relatif aux pouvoirs de réglementation en matière de communication de renseignements à l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement, l'OSASNR.

Cela dit, nous suggérons respectueusement d'envisager deux amendements clés. Tout d'abord, nous recommandons une disposition codifiant la tolérance zéro en matière de discrimination. Nous croyons que tout agent de l'ASFC ayant fait preuve de discrimination à l'encontre d'un Canadien dans l'exercice de ses fonctions sur la base d'un motif de distinction interdit n'est plus apte à occuper ce poste. C'est pourquoi nous recommandons cet amendement. J'ajouterais que nous avons eu des conversations productives avec l'ASFC à ce sujet.

Des recherches menées en mars 2020 ont révélé qu'un agent de l'ASFC sur quatre interrogé a déclaré avoir été témoin d'une discrimination de la part d'un collègue à l'encontre de voyageurs, et 71 % d'entre eux ont estimé que cette discrimination était fondée sur leur origine nationale ou ethnique. Il s'agit là d'un problème systémique.

Deuxièmement, nous partageons les préoccupations de plusieurs de nos collègues concernant la nécessité d'options pour un contrôle judiciaire. Bien que nous prenions au sérieux la proposition du ministre en ce qui concerne le principe administratif relatif aux décideurs finaux, nous soutenons respectueusement qu'étant donné la gravité des recommandations potentielles relatives aux politiques ou aux

by such an onerous privative clause as is found in section 65 of the bill.

For example, in *Girouard*, a federal court case that was upheld by the Federal Court of Appeal, Justice Noël determined in paragraph 69 of the decision that a recommendation by the Canadian Judicial Council, in relation to the removal of a judge, even though it was a recommendation, was subject to judicial review. I'm happy to expand further on that during questions.

Simply put, we share the perspective that these are, to a certain extent, analogous. We cannot see how long-term review and change at the CBSA and RCMP are possible without taking into account the recommendations arising from a decision that should not be subject to judicial review. Subject to your questions, those are our submissions. Thank you.

**The Chair:** Thank you. We will now proceed to questions. There will be four minutes for each question, including the answer.

[Translation]

**Senator Dagenais:** My first question is for Ms. Julia Sande.

I personally believe that police officers are under greater scrutiny in Canada. You might say that's the opinion of an ex-policeman. For the sake of our study, can you give us a comparison between what Canada is proposing through Bill C-20 and what can be found in other countries, such as the United States, France and Australia?

[English]

**Ms. Sande:** Yes. Thank you for the question. I have not done a comparative analysis of this bill. The lens through which we have approached it — of course, I know you are asking with respect to RCMP, or I think that you might be, but my focus has been on CBSA — was the complete absence of any oversight. That is quite unusual, certainly even in this country. That is really the lens through which we have approached this.

The key principles that we outlined are based on and informed by our understanding of oversight across many different nations. I would reiterate that where we have seen success and effective oversight, key and core principles are being able to act independently; initiating own reviews, not just being complaints based; allowing for third parties, like NGOs, to make complaints given the fears and vulnerability that some who are interacting with these organizations might face; and ensuring that the

examens clés, les conclusions de la commission ne devraient pas être limitées par une disposition privative aussi onéreuse que celle qui figure à l'article 65 du projet de loi.

Par exemple, dans l'affaire *Girouard*, une décision de la Cour fédérale qui a été confirmée par la Cour d'appel fédérale, le juge Noël conclut au paragraphe 69 de la décision qu'une recommandation du Conseil canadien de la magistrature concernant la destitution d'un juge, même s'il s'agit d'une recommandation, est susceptible d'un contrôle judiciaire. Je me ferai un plaisir d'en dire plus à ce sujet en répondant à des questions.

Bref, nous partageons le point de vue selon lequel il s'agit, dans une certaine mesure, de situations analogues. Nous ne voyons pas comment un contrôle et un changement à long terme à l'ASFC et à la GRC sont possibles sans tenir compte des recommandations découlant d'une décision qui ne devrait pas être susceptible d'un contrôle judiciaire. Sous réserve de vos questions, voilà nos observations. Je vous remercie de votre attention.

**Le président :** Merci. Nous allons passer aux questions. Nous disposons de quatre minutes pour chaque question, y compris la réponse.

[Français]

**Le sénateur Dagenais :** Ma première question s'adresse à Mme Julia Sande.

Je crois personnellement que les policiers sont particulièrement sous surveillance au Canada. Vous me direz que c'est l'opinion d'un ex-policier. Pour le bien de nos travaux, pouvez-vous nous faire une comparaison entre ce que le Canada propose au moyen du projet de loi C-20 et ce qui peut être observé dans d'autres pays, par exemple les États-Unis, la France et l'Australie?

[Traduction]

**Mme Sande :** Oui. Je vous remercie pour votre question. Je n'ai pas fait d'analyse comparative de ce projet de loi. L'angle sous lequel nous l'avons abordé — bien sûr, je sais que votre question concerne la GRC, ou je pense que c'est le cas, mais je me suis concentrée sur l'ASFC — était l'absence totale de contrôle. C'est tout à fait inhabituel, même dans ce pays. C'est dans cette optique que nous avons abordé la question.

Les principes clés que nous avons exposés sont fondés sur notre compréhension du contrôle dans de nombreux pays différents. Je répète que là où nous avons constaté une surveillance fructueuse et efficace, les principes clés et fondamentaux sont la capacité d'agir en toute indépendance, de lancer ses propres enquêtes sans forcément attendre le dépôt de plaintes, de permettre à des tiers, comme des ONG, de déposer des plaintes compte tenu des craintes et de la vulnérabilité

oversight agency actually has the power to make meaningful recommendations and order meaningful remedies. I'm not sure if colleagues have anything to add.

Unfortunately, I can't speak explicitly to the United States, for example.

[*Translation*]

**Senator Dagenais:** I have a second question for Mr. Rahim.

You're proposing an expansion of the commission's powers. Aren't you afraid that such an addition would politicize the work, which doesn't seem to be the intended mandate of Bill C-20? It is not the responsibility of the political branch to order broader investigations with very specific powers?

[*English*]

**Mr. Rahim:** Thank you for that question. I certainly agree that we would never want the politicization of this type of oversight mechanism or body. The other reality, as we know, is that it often takes a while before we see meaningful statutory change, and where situations have been identified, that oversight is not as expansive or as broad as it needs to be.

In our view, there is a benefit to ensuring that there is ample room for appropriate investigations to be conducted, also ensuring through external monitoring, reporting and review that there isn't an unnecessary or unwarranted politicization of the oversight process.

**Senator Boehm:** Thank you. I wanted to continue in the vein of my colleague Senator Dagenais on the question of data. I'm specifically interested in whether there is a trajectory of discrimination. Is it flat? Is it going up? How do you measure that?

For you, Ms. Sande, you represent a global organization. I would think that with so many displaced people on the move, you are probably in touch with other Amnesty International branches. I'm thinking particularly of Europe and maybe even more specifically of the U.K. and France, whether there is a measurement factor there that you are talking about?

I would also extend that question to Mr. Farooq in terms of deliberation on this bill itself. If we assume the bill is going to go forward and the minister himself has said, it is not perfect but it's the best step — and that's exactly what you said as well. What are the specific reforms that you would be looking for in terms of a Bill C-20 Mark II or Mark III? Can we start with Ms. Sande first, please?

auxquelles peuvent être confrontées certaines personnes qui interagissent avec ces organisations, et de veiller à ce que l'organe de surveillance jouisse réellement du pouvoir de formuler des recommandations utiles et d'ordonner des correctifs concrets. Je ne sais pas si mes collègues ont quelque chose à ajouter.

Malheureusement, je ne peux pas parler explicitement des États-Unis, par exemple.

[*Français*]

**Le sénateur Dagenais :** J'aurais une deuxième question pour Me Rahim.

Vous proposez un élargissement des pouvoirs de la commission. N'avez-vous pas peur qu'un tel ajout ne politise les travaux, ce qui ne semble pas le mandat que le projet de loi C-20 veut lui donner? Est-ce que ce n'est pas plutôt la responsabilité du pouvoir politique d'ordonner des enquêtes plus larges avec des pouvoirs bien précis?

[*Traduction*]

**Me Rahim :** Merci pour cette question. Je suis tout à fait d'accord pour dire que nous ne voudrions jamais que ce type de mécanisme ou d'organe de surveillance soit politisé. L'autre réalité, comme nous le savons, est qu'il faut souvent un certain temps avant de voir des changements législatifs importants, et lorsque des situations sont recensées, cette surveillance n'est pas aussi étendue ou aussi large qu'elle devrait l'être.

À notre avis, il est avantageux de s'assurer d'une latitude suffisante pour mener des enquêtes appropriées, tout en veillant à éviter, grâce à un mécanisme de contrôle, de rapport et d'examen externes, toute politisation inutile ou injustifiée du processus de surveillance.

**Le sénateur Boehm :** Merci. Je voulais poursuivre dans la veine de mon collègue, le sénateur Dagenais, sur la question des données. Je m'intéresse particulièrement à l'existence d'une trajectoire de la discrimination. Est-elle stable? Est-elle en hausse? Comment la mesure-t-on?

Madame Sande, vous représentez une organisation mondiale. Je pense qu'avec autant de personnes déplacées, vous êtes probablement en contact avec d'autres sections d'Amnistie internationale. Je pense en particulier à l'Europe et peut-être même plus explicitement au Royaume-Uni et à la France, pour savoir s'il existe un facteur de mesure dont vous parlez?

Je voudrais également poser cette question à M. Farooq en ce qui concerne les délibérations sur ce projet de loi lui-même. Si nous partons du principe que le projet de loi sera adopté et que le ministre lui-même a déclaré qu'il n'était pas parfait, mais qu'il représentait le meilleur premier pas — et c'est exactement ce que vous avez dit vous-même. Quelles réformes précises attendez-vous d'une deuxième ou d'une troisième version du

**Ms. Sande:** Thank you. I want to ensure that I understand your question. It is in relation to statistics around racism, and as far as being in contact with colleagues in other parts of the world, is that in relation to statistics on incidents of racism?

**Senator Boehm:** Statistics and what different border agencies might be doing, because it's not like this is a localized problem in our country, so I would be interested to know how your rather large — I don't know how large it is, but you are well spread out across the globe — what the thinking is.

**Ms. Sande:** I appreciate the question. Certainly, in our research in the context of immigration detention, we found that there were concerns about systemic racism and that racialized people, Black men in particular, were more likely to be held for longer periods; they were more likely to be held in provincial jail, which is a more punitive setting, than in a dedicated immigration holding centre. We also found that there was discrimination against people with psychosocial disabilities, both in the way that discretion was exercised but also baked into some policies around detaining people and facilitating access to care. So detaining them in provincial jails, which again are more punitive, instead of immigration holding centres simply because of their psychosocial disabilities.

In terms of statistics, I'm happy you raised this. It is a challenge to track a change because CBSA is not collecting disaggregated data. That is one thing we welcome in this bill. I see there is the collection of race-based data and other demographic data. That is important.

**Senator Boehm:** I am sorry to interrupt you. I want to give Mr. Farooq time with respect to the trend line.

**Ms. Sande:** Of course.

**Senator Boehm:** I would be more even specific and ask whether you have anything to say about the trend line over the past year, given what has been happening in the Middle East.

**Mr. Farooq:** Sure, senator.

There are two parts to your question: one about the trend line and one about what we would hope for in a Mark II of this bill. Regarding the trend line — although this is anecdotal because this is what is reported to organizations like the National Council

projet de loi C-20? Pouvons-nous commencer par Mme Sande, s'il vous plaît?

**Mme Sande :** Merci. Je veux m'assurer de bien comprendre votre question. Elle concerne les statistiques sur le racisme, et pour ce qui est d'être en contact avec des collègues dans d'autres parties du monde, est-ce que cela concerne les statistiques sur les incidents de racisme?

**Le sénateur Boehm :** Les statistiques et ce que les différents services frontaliers peuvent faire, parce que ce n'est pas comme s'il s'agissait d'un problème localisé dans notre pays, donc j'aimerais savoir comment votre assez grande — je ne sais pas quelle est sa taille, mais vous êtes bien présents à travers le monde — ce que l'on pense.

**Mme Sande :** Je vous remercie pour la question. Dans nos recherches sur la détention d'immigrants, nous avons constaté des problèmes de racisme systémique et que les personnes racisées, les hommes noirs en particulier, étaient plus susceptibles d'être détenues plus longtemps; elles étaient plus susceptibles d'être détenues dans une prison provinciale, qui est un cadre plus punitif, que dans un centre de détention de l'Immigration. Nous avons également constaté une discrimination à l'égard des personnes souffrant de handicaps psychosociaux, à la fois dans la manière dont le pouvoir discrétionnaire était exercé, mais aussi dans certaines politiques relatives à la détention des personnes et à la facilitation de l'accès aux soins. Ainsi, ces personnes sont détenues dans des prisons provinciales, qui sont plus punitives, plutôt que dans des centres de détention de l'Immigration, simplement en raison de leurs handicaps psychosociaux.

En ce qui concerne les statistiques, je suis heureuse que vous ayez soulevé cette question. Il est difficile de suivre un changement parce que l'ASFC ne recueille pas de données ventilées. C'est un élément que nous saluons dans ce projet de loi. Je vois qu'il prévoit la collecte de données selon la race et d'autres données démographiques. C'est important.

**Le sénateur Boehm :** Je suis désolé de vous interrompre. Je veux donner à M. Farooq le temps de parler de la ligne de tendance.

**Mme Sande :** Bien sûr.

**Le sénateur Boehm :** Je serais encore plus précis et je vous demanderais si vous avez quelque chose à dire sur la ligne de tendance au cours de la dernière année, compte tenu de la situation au Moyen-Orient.

**M. Farooq :** Bien sûr, sénateur.

Il y a deux parties à votre question : l'une sur la ligne de tendance et l'autre sur ce que nous espérons d'une deuxième version de ce projet de loi. En ce qui concerne la tendance — bien que ce soit anecdotique, car c'est ce qui est rapporté à des

of Canadian Muslims, or NCCM — we are seeing more folks calling the NCCM to say that they are experiencing discrimination at the border. That is what we're seeing. It has now increased to the point that we receive a formal complaint once every two weeks, whereas before it was roughly once a month. It seems anecdotally to have doubled in terms of complaints received.

One good thing about this bill is that it includes a more comprehensive way of collecting that data in terms of complaints.

In terms of what we would want to see on a Mark II of this bill, we would want to see something that has more teeth. My colleagues previously from the Assembly of First Nations, or AFN, spoke about nine Indigenous men being killed in one month. What kind of comprehensive reform is there to deal with such a deep and engrained problem like that? Those are the kinds of things that we would want to see in a Mark II and Mark III. I want to put on the record the incredible good work that folks such as yourselves, senator, have done in standing up for folks who have lost their lives at the hands of police violence. Those are the kinds of things we need to take a long-term view on in terms of how we ensure that the number of people killed by law enforcement agencies for no reason goes down to zero in Canada.

**Senator Omidvar:** My questions are to the excellent witnesses on video. I wish to preface my question with a description of the history of this effort.

In 2002 was the Maher Arar detention in the United States and rendition; in 2006 was the Justice O'Connor inquiry calling for the creation of a stand-alone complaints and review commission. Some time in 2016 a senator tabled two private members' bills; this was followed by Mel Cappe's 2017 proposal to the government, which we have in front of us. In 2018 first iteration of the bill died on the Order Paper. In 2021 the next iteration died on the Order Paper.

I ask you: Are you insisting on your amendments or are you concerned that if these amendments are tabled, the entire effort would tank again because of today's particular political context? Would it be better to have no bill, or a bill that will improve in time?

**Ms. Sivalingam:** Definitely, I speak for myself and our organization when I say that we definitely see the pressing need for oversight, especially when we look at the CBSA, which has nothing at the moment.

Obviously, a bill that establishes oversight for the CBSA and improves oversight for the RCMP is better than no bill.

organisations comme le Conseil national des musulmans canadiens, ou CNMC — nous voyons de plus en plus de gens qui appellent le CNMC pour dire qu'ils subissent de la discrimination à la frontière. C'est ce que nous constatons. Le nombre de plaintes a augmenté au point que nous recevons une plainte officielle toutes les deux semaines, alors qu'auparavant, c'était environ une fois par mois. Il semble que le nombre de plaintes ait doublé.

L'un des points positifs de ce projet de loi est qu'il prévoit une méthode plus complète de collecte des données relatives aux plaintes.

En ce qui concerne la deuxième version de ce projet de loi, nous aimerions qu'elle soit plus musclée. Mes collègues de l'Assemblée des Premières Nations, ou APN, ont parlé de l'assassinat de neuf hommes autochtones en un mois. Quel type de réforme globale existe-t-il pour traiter un problème aussi profond et enraciné que celui-là? C'est le genre de choses que nous voudrions voir dans une deuxième ou une troisième version. Je tiens à souligner l'incroyable travail que des personnes comme vous, monsieur le sénateur, ont accompli pour défendre les personnes qui ont perdu la vie à cause de violences policières. C'est le genre de choses que nous devons envisager à long terme pour nous assurer que le nombre de personnes tuées par les forces de l'ordre sans raison soit réduit à zéro au Canada.

**La sénatrice Omidvar :** Mes questions s'adressent aux excellents témoins sur vidéo. J'aimerais commencer ma question en décrivant l'historique de cet effort.

En 2002, il y a eu la détention de Maher Arar aux États-Unis et la restitution; en 2006, il y a eu l'enquête de la juge O'Connor demandant la création d'une commission indépendante d'examen et de traitement des plaintes. En 2016, un sénateur a déposé deux projets de loi d'initiative parlementaire; ainsi que la proposition de Mel Cappe au gouvernement en 2017, que nous avons sous les yeux. En 2018, la première version du projet de loi est morte au Feuilleton. En 2021, l'itération suivante est morte au Feuilleton.

Je vous pose la question : insistez-vous sur vos amendements ou craignez-vous que, si ces amendements sont déposés, tout l'effort soit à nouveau annulé en raison du contexte politique particulier d'aujourd'hui? Serait-il préférable de ne pas avoir de projet de loi ou d'avoir un projet de loi qui s'améliorera avec le temps?

**Mme Sivalingam :** Je parle en mon nom et au nom de notre organisation lorsque je dis que nous voyons clairement le besoin pressant de surveillance, surtout en ce qui concerne l'ASFC, qui n'a rien à l'heure actuelle.

Il est évident qu'un projet de loi qui établit un mécanisme de surveillance pour l'ASFC et améliore la surveillance exercée sur la GRC vaut mieux qu'aucun projet de loi.

**Senator Omidvar:** I came at this in the wrong way as well earlier. There is really no oversight. It is a complaints review mechanism. It is not an oversight body — to be absolutely clear. The RCMP and the CBSA make their own decisions on discipline. It goes from there. The commission will review those decisions and communicate to the minister and the deputy heads if they do not agree with that decision. I wish to be clear about using the right language. I apologize if I have muddied the waters. Mr. Rahim?

**Mr. Rahim:** Yes, echoing my colleague, in the event these amendments are not adopted, there is still value to observations that might be attached to the report to lay the groundwork for future changes, and also, of course, to signal for policy-makers what this committee recognizes as important, or what value they saw with respect to some of the operational implementation concerns that we have raised.

**Senator Yussuff:** Thank you, witnesses, for being here. You are making pointed observations in terms of recommendations for amendments to the bill.

My colleague just asked the most obvious question. Recognizing where we are in this Parliament and the success of us succeeding in our effort, are we essentially going to put the bill in jeopardy?

Let me return to the most fundamental question that previous witnesses have suggested and those that you are identifying.

Systemic racism is a real issue. It is not something that people imagine. The system has a long history of its practices and behaviour. It is not something we have just discovered.

Since 9/11 we have seen it at new heights. Opportunities to remedy that, to change the behaviour of frontline officers in how they interact with the public, especially when they are a little bit brown and with a name like yours or mine, I know the reality.

The question is as follows: When you go through security — I have experienced it first-hand — you are pulled over because somebody wants to do a search. I have become used to it. This is the reality.

In the context of what you are saying, like those questions that you were faced when you returned from your trip, there is a sense that there is an injustice in how our system functions, and that is not what we expect of our frontline officers, whether they are in the RCMP or the CBSA. We expect to be treated fairly. Anybody could have come back from a foreign trip, and you could have asked them all the same questions. Why is a Muslim Canadian being asked those questions?

**La sénatrice Omidvar :** J'ai abordé la question de la mauvaise manière tout à l'heure. Il n'y a pas vraiment de surveillance. Il s'agit d'un mécanisme d'examen des plaintes. Ce n'est pas un organe de surveillance, pour être tout à fait claire. La GRC et l'ASFC prennent leurs propres décisions disciplinaires. C'est le point de départ. La commission examine ces décisions et communique au ministre et aux sous-ministres son éventuel désaccord avec cette décision. Je tiens à ce que les termes employés soient clairs. Je suis désolée si j'ai semé la confusion. Maître Rahim?

**Me Rahim :** Oui, pour faire écho à ma collègue, au cas où ces amendements ne seraient pas adoptés, il est toujours utile de joindre des observations au rapport pour jeter les bases de changements futurs, et aussi, bien sûr, pour signaler aux décideurs ce que votre comité estime important, ou la valeur qu'il accorde à certaines préoccupations que nous avons soulevées à propos de la mise en œuvre opérationnelle.

**Le sénateur Yussuff :** Je remercie les témoins de leur présence. Vous faites des observations pertinentes sur les amendements recommandés au projet de loi.

Ma collègue vient de poser la question la plus évidente. Compte tenu de la situation dans laquelle le Parlement se trouve et des chances que nos efforts portent leurs fruits, allons-nous essentiellement mettre le projet de loi en péril?

Permettez-moi de revenir à la question la plus fondamentale que les témoins précédents ont évoquée et à celles que vous soulevez.

Le racisme systémique est un problème réel. Les gens n'en ont pas idée. Le système a une longue histoire de pratiques et de comportements. Ce n'est pas nouveau pour nous.

Depuis le 11 septembre, nous l'avons vu atteindre de nouveaux sommets. Les occasions d'y remédier, de changer le comportement des agents de première ligne dans leur manière d'interagir avec les gens, surtout lorsqu'ils sont un peu basanés et portent un nom comme le vôtre ou le mien, je connais la réalité.

La question est la suivante : lorsque vous passez la sécurité — j'en ai fait personnellement l'expérience — on vous prend à part parce que quelqu'un veut procéder à une fouille. Je m'y suis habitué. C'est la réalité.

Dans le contexte de ce que vous dites, comme les questions qu'on vous a posées à votre retour de voyage, il y a un sentiment d'injustice dans le fonctionnement de notre système, et ce n'est pas ce que nous attendons de nos agents de première ligne, qu'ils soient de la GRC ou de l'ASFC. Nous nous attendons à être traités équitablement. N'importe qui aurait pu revenir d'un voyage à l'étranger et on aurait pu leur poser toutes les mêmes questions. Pourquoi pose-t-on ces questions à un Canadien musulman?

This bill moves us a little bit forward, recognizing that there is not a complete opportunity to address some of the deeper challenges we face.

Do you think passing this bill as a weakness in our part as senators not doing our job, or should we go in the direction that you are recommending which is to amend the bill to remedy some of those things that you feel are important and critical given your experience and the vast number of people that you represent across the country?

**Mr. Farooq:** Thank you for your insight and your question.

We tried to make it clear in our submissions that, while we do think there are some amendments that could improve this bill, if it is between those amendments going forward and not having enough time to pass this bill, we think this bill should be passed. A scenario that we would not want to see is for this Bill to die on the Order Paper. We do not feel that that is in the public interest for marginalized communities, imperfect as this bill may be.

**Senator Cardozo:** My first question is for Mr. Rahim. You mentioned your concerns with clause 41(c). Are your concerns assuaged by clause 36, which talks about the chairperson initiating complaints, and subparagraph 38(1)(b)(1), which talks about third-party complaints that Ms. Sande referred to as well.

I wonder if these two sections assuage your concerns paragraph 44.1(c)?

**Mr. Rahim:** Senator, there are components of the bill — including the provisions that you mentioned — that appropriately ensure third-party participation and engagement. Our view, along with the other civil society organizations, was that the particular provision that we referenced there was one in which opportunity for that involvement could be made clearer. Certainly, it is not the case that we view the bill as not providing any reasonable opportunity for third-party involvement. There are those amendments that were made in the house, and those will go some way to ensuring that type of participation.

**Senator Cardozo:** Ms. Sande, in the matter of complaints initiated by the chairperson, looking at subclauses 36(1), 36(2) et cetera, what would you want to change in that clause? What would you want added to that section? Is the concern that you want the chairperson to be more independent or to increase the expectations on that?

**Ms. Sande:** Thank you for the question, senator. I think we would want to set out the circumstances where the commission or the chairperson has to review certain complaints. In this clause, “Chairperson-initiated Complaints,” my understanding is

Ce projet de loi nous fait avancer un peu, tout en reconnaissant qu’il n’est pas possible de relever tous les défis auxquels nous sommes confrontés.

Pensez-vous que l’adoption de ce projet de loi est une faiblesse de notre part en tant que sénateurs qui ne font pas leur travail, ou devrions-nous aller dans la direction que vous recommandez, c’est-à-dire amender le projet de loi pour combler certaines failles que vous jugez importantes et critiques, compte tenu de votre expérience et du grand nombre de personnes que vous représentez à travers le pays?

**M. Farooq :** Je vous remercie de votre éclairage et de votre question.

Nous avons essayé d’expliquer clairement dans nos observations que, même si nous pensons que certains amendements pourraient améliorer ce projet de loi, nous pensons qu’il faut l’adopter s’il faut choisir entre ces amendements et le manque de temps pour l’adopter. Nous ne voudrions pas que ce projet de loi meure au Feuilleton. Nous ne pensons pas que ce soit dans l’intérêt des collectivités marginalisées, aussi imparfait que soit ce projet de loi.

**Le sénateur Cardozo :** Ma première question s’adresse à vous, maître Rahim. Vous avez fait part de vos préoccupations concernant l’alinéa 41c). Vos préoccupations sont-elles apaisées par l’article 36, qui parle du président qui prend l’initiative de déposer une plainte, et par l’alinéa 38(1)b.1), qui parle des plaintes de tiers auxquelles Mme Sande a également fait allusion.

Je me demande si ces deux dispositions répondent à vos préoccupations concernant l’alinéa 44.1c)?

**Me Rahim :** Monsieur le sénateur, certains éléments du projet de loi — y compris les dispositions que vous avez citées — garantissent bien la participation et l’engagement des tiers. Comme les autres organismes de la société civile, nous pensons que la disposition particulière que nous avons mentionnée est une disposition dans laquelle la possibilité de cette participation pourrait être plus claire. Il est certain que nous ne considérons pas que le projet de loi n’offre à des tiers aucune possibilité raisonnable de participer. La Chambre a apporté des amendements qui permettront de garantir ce type de participation.

**Le sénateur Cardozo :** Madame Sande, en ce qui concerne les plaintes déposées par le président et le libellé des paragraphes 36(1), 36(2) et ainsi de suite, qu’aimeriez-vous modifier? Que voudriez-vous ajouter à cet article? Voulez-vous que le président soit plus indépendant ou que l’on attende davantage de lui?

**Mme Sande :** Merci pour votre question, monsieur le sénateur. Je pense que nous voudrions définir les circonstances dans lesquelles la commission ou le président doit examiner certaines plaintes. Dans cette disposition, « Plaintes déposées par

that this would be when they see a concern. My concern was more around complaints initiated by individuals knowing that the default setting is that it goes to the agency they are complaining about, and so, under another section, the commission can say, “If we think it’s in the public interest, we will investigate this complaint.”

We just want it to be set out so that people who are making complaints know — “Okay, I’m in immigration detention. I’m complaining that I’m subjected to systemic racism” — this complaint is going to be reviewed by the commission. It’s not a matter of their discretion; I just know I have that safety and I feel comfortable complaining. That’s more the target of our recommendation, but certainly we see that the section you have identified also provides the chairperson some powers.

**Senator Cardozo:** There is another section — I don’t recall which one it is — that allows, if an individual makes a complaint and then after a while withdraws it, the commission to decide to continue that complaint because they see it as being a serious issue for example, or maybe they feel the complainant is feeling intimidated or just that the issue needs more attention.

Does it help when the commission can decide to continue with a complaint, even though a complainant withdraws it?

**Ms. Sande:** Certainly, I think it’s important and valuable.

One other recommendation we made was around stopping removals. If someone is deported, the chances of them being able to continue a complaint are slim. That helps address that.

What we’re trying to focus on is the barrier to making that initial complaint. Yes, this is helpful if someone withdraws their complaint or fear reprisals, but it doesn’t address the initial reluctance people will feel if they don’t know for sure that CBSA, for example, won’t be investigating themselves.

So what you’re identifying again, senator, is important, and it’s a valuable piece of this legislation. But, unfortunately, it wouldn’t address the initial barrier when the complaint might not even get in the door.

With that said, I do want to state in response to Senator Omidvar’s question and the question of multiple senators around taking this bill as is versus no bill at all, and Amnesty echoes the views: We want the bill to be as strong as possible. We hope that is possible, but if it is not, we would take something over nothing

le président de la Commission », je crois comprendre qu’il s’agit de cas où il constate un problème. Mon inquiétude portait davantage sur les plaintes déposées par des personnes sachant que, par défaut, elles sont transmises à l’organisme dont elles se plaignent. Ainsi, en vertu d’un autre article, la commission peut dire : « Si nous pensons que c’est dans l’intérêt public, nous ferons enquête sur cette plainte ».

Nous voulons simplement que les choses soient définies de manière à ce que les plaignants sachent : « D’accord, je suis détenu par les services de l’immigration. Je me plains d’être victime de racisme systémique » — cette plainte sera examinée par la commission. Ce n’est pas une question de discrétion; je sais simplement que je suis en sécurité et que je me sens à l’aise pour me plaindre. C’est davantage l’objectif de notre recommandation, mais nous constatons que l’article que vous avez cité confère également certains pouvoirs au président.

**Le sénateur Cardozo :** Un autre article — je ne me souviens pas du numéro — autorise la commission, si une personne dépose une plainte, puis la retire après un certain temps, de décider de poursuivre l’examen de cette plainte parce qu’elle estime qu’il s’agit d’un problème grave, par exemple, ou peut-être que le plaignant se sent intimidé ou simplement que le problème nécessite plus d’attention.

Est-il utile que la commission puisse décider de poursuivre l’examen d’une plainte, même si le plaignant la retire?

**Mme Sande :** Certainement, je pense que c’est important et utile.

Une autre recommandation que nous avons faite concerne l’arrêt des renvois. Si une personne est expulsée, les chances qu’elle puisse maintenir sa plainte sont minces. Cela permet d’y remédier.

Nous essayons de nous concentrer sur les obstacles qui empêchent de déposer la plainte initiale. Oui, c’est utile si quelqu’un retire sa plainte ou craint des représailles, mais cela ne règle pas la réticence initiale que les gens éprouveront, par exemple, s’ils ne sont pas sûrs que l’ASFC n’enquêtera pas elle-même.

Donc, la disposition que vous citez à nouveau est importante, monsieur le sénateur, et c’est un élément précieux de ce projet de loi, mais malheureusement, elle n’éliminerait pas l’obstacle initial, c’est-à-dire la possibilité que la plainte ne soit même pas déposée.

Cela dit, je tiens à dire, en réponse à la question de Mme Omidvar et de plusieurs sénateurs concernant l’adoption de ce projet de loi tel quel ou l’absence de projet de loi, qu’Amnistie se fait l’écho de ces points de vue : nous voulons que le projet de loi soit aussi solide que possible. Nous espérons

because nothing has led to horrific situations going unaddressed for years and years.

**Senator Cardozo:** It is a terrible “Sophie’s choice” to be involved in it, and at this time, we would rather be able to do what we like to do sometimes, which is amending bills and improve them.

Have you, Ms. Sande, sent us any wording on that? Or could you do that in the next short period? Is it in your brief?

**Ms. Sande:** It is. I noticed the brief is filed, I believe, under International Civil Liberties Monitoring Group. That’s the group that submitted it, but on behalf of all of us. You should have that brief already.

**Senator Cardozo:** Mr. Farooq, do you have any comments on the questions I asked?

**Mr. Farooq:** We share many of those key concerns, and I think they are all reflective of the kinds of amendments that could be made to this bill.

That being said, overall, comprehensively, we would rather that the bill pass as is versus not passing it, if that’s the question.

**Senator Cardozo:** You don’t want to say that too strongly just yet after everything you proposed, but I get your message, yes. Thank you.

**Senator Yussuff:** I thank all the panellists that are here, but the advocacy that has gone on for quite some time about having an oversight body has been overwhelming. To see something finally getting put forward to address this concern speaks to the people here and the monitors who have done this hard work. Without their consistent effort to alert us that we need to do something about this, I’m not convinced we would be here. Again, Parliament didn’t make it a priority without advocacy. Thank you so much for the hard work you have done to get us here, recognizing you are making us think harder in regard to the final product. We will certainly take that under advisement.

Thank you so much again for your hard work.

**Senator Al Zaibak:** Thank you to all our witnesses for being here. It seems to me that what matters most is educating the CBSA, RCMP and other agencies to prevent misbehaviour, misconduct, systemic racism and discrimination. Rather than the process of complaint review that may take years before the outcome comes to fruition, in your view, does Bill C-20

que ce sera possible, mais si ce n’est pas le cas, nous préférions quelque chose à rien, car rien n’a permis de régler des situations horribles pendant des années et des années.

**Le sénateur Cardozo :** C’est un terrible « choix de Sophie » et pour l’instant, nous préférons être en mesure de faire ce que nous aimons faire parfois, c’est-à-dire amender les projets de loi et les améliorer.

Madame Sande, avez-vous transmis un libellé en ce sens, ou pourriez-vous le faire sous peu? Cela figure-t-il dans votre mémoire?

**Mme Sande :** Oui. J’ai remarqué que le dépôt du mémoire est attribué, je crois, à la Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles. C’est le groupe qui l’a soumis, mais au nom de nous tous. Vous devriez déjà avoir ce mémoire en main.

**Le sénateur Cardozo :** Monsieur Farooq, avez-vous des observations à faire sur les questions que j’ai posées?

**M. Farooq :** Nous partageons bon nombre de ces préoccupations clés, et je pense qu’elles reflètent toutes le type d’amendements qui pourraient être apportés à ce projet de loi.

Cela dit, dans l’ensemble, nous préférions que le projet de loi soit adopté tel quel plutôt que de ne pas l’adopter, si telle est la question.

**Le sénateur Cardozo :** Il ne faut pas le dire trop fort tout de suite après tout ce que vous avez proposé, mais j’ai bien compris votre message. Je vous remercie.

**Le sénateur Yussuff :** Je remercie tous les intervenants qui sont ici, mais le plaidoyer qui se fait depuis un certain temps pour la création d’un organe de surveillance a été écrasant. Le fait que quelque chose soit enfin proposé pour répondre à cette préoccupation est tout à l’honneur des personnes ici présentes et des surveillants qui ont accompli ce dur labeur. Sans leurs efforts constants pour nous alerter sur la nécessité d’agir, je ne suis pas convaincu que nous en serions là. Encore une fois, le Parlement n’en a pas fait une priorité sans ce plaidoyer. Merci beaucoup pour le travail acharné que vous avez accompli pour nous amener ici, en reconnaissant que vous nous incitez à réfléchir davantage au produit final. Il est certain que nous en tiendrons compte.

Je vous remercie de nouveau pour votre travail acharné.

**Le sénateur Al Zaibak :** Je remercie tous nos témoins d’être ici. Il me semble que ce qui importe le plus, c’est d’éduquer l’ASFC, la GRC et d’autres organismes à prévenir l’inconduite, les fautes professionnelles, le racisme systémique et la discrimination. Plutôt que le processus d’examen des plaintes qui peut prendre des années avant d’aboutir, à votre avis, le projet de

potentially impact the code of conduct and the practices within these kinds of agencies directly or indirectly?

**Mr. Farooq:** Thank you, senator. I will have my other colleagues comment as well. I will make two observations. I think it is essential that agencies like the RCMP and CBSA remain open to engagement with third-party NGOs like Amnesty, the CCLA and the Assembly of First Nations, and are committed to a dialogue of reconciliation which involves the education and systemic reform process that you correctly allude to.

And that process, while ongoing, has been a challenging one. It's not just an observation that NCCM has found. Many organizations have found it to be a challenge. Sometimes putting people through training does not resolve to the outcomes that we would like. It is a necessary condition; I'm not sure if it's a sufficient condition in terms of making sure that these agencies don't do things such as what we saw in, for example, the Maher Arar scandal or the deaths of Indigenous folks that we have continued to see.

That being said, I think that putting forward Bill C-20 does have certain peripheral effects. Knowing that the complaint process is bolstered can have sort of virtuous cycles of effects where, hopefully, folks maybe think twice before they do certain things; that, at least, is the hope. Even if it doesn't fully lead to any kind of utopian moments right away, maybe it's a first step toward getting us to more positive outcomes.

**Mr. Rahim:** Senator, it's an excellent question. It highlights the need for us not to see — and, certainly, we don't see — Bill C-20 as a panacea. There have been reviews, whether of federal policing or other policing jurisdictions; recommendations either ignored or not implemented; check-box training, where you have all the training rolled out, but you still see the same results. As someone who has been through a few rounds of this type of soul-searching around accountability and change, what it often comes down to is culture. How do you change culture in a law enforcement organization to be rights-respecting and to take issues of discrimination seriously? That's a long project.

Again, I share my colleague's remarks about Bill C-20 being a building block in that. But we are under no illusions when we're dealing with these kinds of deep-seated issues. It is going to take a lot more, and it's up to all of us, policy-makers and the leadership of these services to continue to have these issues on their forefront so that necessary and meaningful introspection and action can be taken.

loi C-20 pourrait-il avoir une incidence directe ou indirecte sur le code de conduite et les pratiques au sein de ce type d'organismes?

**M. Farooq :** Merci, monsieur le sénateur. Je demanderai à mes autres collègues de faire également des observations. J'en ferai deux. Je pense qu'il est essentiel que des organismes comme la GRC et l'ASFC restent ouverts aux échanges avec des ONG tierces comme Amnistie, l'ACLIC et l'Assemblée des Premières Nations, et qu'ils s'engagent dans un dialogue de réconciliation qui vise le processus d'éducation et de réforme systémique auquel vous faites allusion à juste titre.

Bien qu'il soit en cours, ce processus n'a pas été de tout repos. Le CNMC n'est pas le seul à l'avoir constaté. De nombreux organismes ont constaté qu'il s'agissait d'un défi. Parfois, le fait de former les gens ne donne pas les résultats escomptés. C'est une condition nécessaire, mais je ne suis pas sûr que ce soit une condition suffisante pour garantir que ces organismes ne fassent pas des choses comme celles que nous avons vues, par exemple, dans le scandale de Maher Arar ou dans les décès d'Autochtones que nous voyons encore.

Cela dit, je pense que la présentation du projet de loi C-20 a certains effets périphériques. Le fait de savoir que la procédure de plainte est renforcée peut créer une sorte de cercle vertueux selon lequel, espérons-le, les gens réfléchiront peut-être à deux fois avant de faire certaines choses; c'est du moins ce que l'on espère. Même si cela ne débouche pas tout de suite sur la situation rêvée, c'est peut-être un premier pas vers des résultats plus positifs.

**Me Rahim :** Monsieur le sénateur, c'est une excellente question. Elle souligne la nécessité de ne pas voir le projet de loi C-20 comme une panacée, et ce n'est certainement pas notre cas. Il y a eu des examens, qu'il s'agisse de la police fédérale ou d'autres corps policiers, des recommandations ignorées ou non mises en œuvre, de la formation par cases à cocher, où toute la formation est mise en place, mais ne change rien aux résultats. Pour avoir participé à quelques cycles de ce type de réflexion sur la reddition de comptes et le changement, je dirai que la culture est souvent au cœur du problème. Comment changer la culture d'une organisation chargée de l'application de la loi pour qu'elle respecte les droits et prenne au sérieux les problèmes de discrimination? C'est un projet de longue haleine.

Encore une fois, je partage les remarques de mon collègue sur le fait que le projet de loi C-20 est une pierre angulaire de ce projet, mais nous ne nous berçons pas d'illusions lorsqu'il s'agit d'enjeux aussi profondément enracinés. Il faudra beaucoup plus, et c'est à nous tous, décideurs politiques et dirigeants de ces services, de continuer à mettre ces enjeux au premier plan afin qu'une introspection et une action nécessaires et concrètes puissent être entreprises.

**Ms. Sande:** If I could add quickly, I completely agree that both training and oversight are necessary but not, on their own, sufficient. I just wanted to share some words that were shared with us when we were doing our research, from someone who is in immigration detention. We asked what he would say to Canadian authorities. He said:

I don't want them to know me because these people have power. They can just strip you of everything, you just lose your voice, and the world goes on without you. I just want to have a simple life. I just feel like I'm too small to say anything to Canada.

While I don't want to overstate what this proposed legislation might accomplish, I do think it is an avenue for people to have a voice where they have had none. I really want to reiterate how important we think this bill is.

**Ms. Sivalingam:** Just to add to that, as my colleagues have said, Bill C-20 is not going to solve these problems. It's definitely not going to solve any of them, but it will highlight some of the practices that have caused so much harm to individuals and violated a lot of people's rights and stripped them of their dignity. It will go a long way in terms of highlighting that and bringing that to the attention of the public.

**The Chair:** Thank you. Is there anything that you would want to have said that was not drawn from you by the questions that you have heard today? Okay. Thank you.

Colleagues, this brings us to the end of today's panels. We thank all of our witnesses today for taking the time to be with us, but in this instance, we thank Mr. Rahim, Ms. Sivalingam, Ms. Sande, Mr. Farooq and Mr. Al Qadi. We have learned a great deal from you, and we thank this final panel for sharing your knowledge, insights, personal experience and recommendations. It's immensely helpful. You have been balanced, you have been thoughtful and you have provided terrific answers and advice in response to some really good questions from my colleagues, so I want to thank you for that.

Colleagues, before we close, Senator Kutcher has tabled an item for consideration for the future work of our committee. Is there any objection to going briefly in camera to discuss this, in which case Senator Yussuff will speak to it? If none, is there an agreement to do that?

If that is the case, we will suspend for two minutes. Thank you again to our witnesses.

(The committee continued in camera.)

**Mme Sande :** Si vous le permettez, j'ajouterai brièvement que je suis tout à fait d'accord pour dire que la formation et la surveillance sont toutes deux nécessaires, mais pas suffisantes. Je tenais simplement à vous relater quelques mots recueillis au cours de nos recherches, d'un homme détenu par les services de l'immigration. Nous lui avons demandé ce qu'il dirait aux autorités canadiennes. Il a répondu :

Je ne veux pas qu'ils me connaissent parce que ces gens ont du pouvoir. Ils peuvent vous dépouiller de tout, vous faire perdre votre voix et le monde continue sans vous. Je veux juste avoir une vie simple. J'ai l'impression d'être trop petit pour dire quoi que ce soit au Canada.

Je ne veux pas exagérer ce que ce projet de loi pourrait accomplir, mais je pense que c'est un moyen pour les gens de se faire entendre alors qu'ils ne pouvaient pas le faire auparavant. Je tiens vraiment à réitérer l'importance que nous accordons à ce projet de loi.

**Mme Sivalingam :** Pour ajouter à cela, comme mes collègues l'ont dit, le projet de loi C-20 ne va pas résoudre ces problèmes. Il est certain qu'il n'en résoudra pas un seul, mais il va mettre en lumière certaines pratiques qui ont causé tant de tort aux personnes et qui ont violé les droits d'un grand nombre d'entre elles et les ont dépouillées de leur dignité. Cela contribuera grandement à mettre en lumière ces pratiques et à les porter à l'attention du public.

**Le président :** Merci. Y a-t-il quelque chose que vous auriez voulu dire et qui n'a pas été soulevé par les questions que vous avez entendues aujourd'hui? Très bien, je vous remercie.

Chers collègues, ceci nous amène à la fin de notre discussion. Nous remercions tous nos témoins d'avoir pris le temps d'être avec nous, mais en l'occurrence, nous remercions Me Rahim, Mme Sivalingam, Mme Sande, M. Farooq et M. Al Qadi. Nous avons beaucoup appris de vous et vous remercions de nous avoir fait profiter de vos connaissances, de vos points de vue, de votre vécu et de vos recommandations. C'est extrêmement utile. Vous avez été mesurés et réfléchis dans vos propos et vous avez fourni des réponses et des conseils formidables à de très bonnes questions de mes collègues, et je tiens donc à vous en remercier.

Chers collègues, avant de conclure, le sénateur Kutcher a déposé un point à examiner pour nos futurs travaux. Y a-t-il une objection à ce que nous nous réunissions brièvement à huis clos pour en discuter, auquel cas le sénateur Yussuff s'exprimera à ce sujet? S'il n'y a pas d'objection, y a-t-il un accord pour le faire?

Si c'est le cas, nous suspendons la séance pour deux minutes. Je remercie de nouveau nos témoins.

(La séance se poursuit à huis clos.)